SOS
SURPLUS D'OUTILS SPÉCIALISTES
4630 Boul. Industriel | 819 563-2036
1045 King Est | 819 933-3811
Jusqu'à mardi 30 juillet
Génératrice 4000w
Predator 212 cc
6.5 HP
279,99$
VALEUR DE 499,99$
0010691

La Tribune
GROUPE CAPITALES MÉDIAS
MARDI 30 JUILLET 2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 110e ANNÉE, N° 133
latribune.ca
96 ¢ taxes en sus
PP40011259

HAPPÉ À MORT SUR SON VÉLO

> Jocelyn Debaque perd la vie dans une collision survenue vers minuit lundi à Stratford
> Le conducteur de la camionnette est accusé de conduite avec les facultés affaiblies PAGE 3



PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD
Anne-Marie Demers

LE REFUGE DE LA DEUXIÈME CHANCE

PAGE 5

Au Massachusetts
Des Sherbrookois sauvent un enfant de la noyade PAGE 2

Plein air
SAIL s'installe près du Carrefour PAGE 3

Aventure
La famille Giguère-Rancourt met le cap sur l'Océanie PAGE 7



PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

NAI Terramont Commercial
Alain Côté
Courtier immmobilier - Commercial
514 573-2325
PROPRIÉTÉ MAJESTUEUSE SUR LA MONTAGNE,
EN PLEIN CŒUR DE LENNOXVILLE,
SUR UN MAGNIFIQUE TERRAIN AVEC LAC,
PRÈS DE L'UNIVERSITÉ BISHOP.


0010891

AU MASSACHUSETTS

Des Sherbrookois sauvent un enfant de la noyade

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — En vacances à Westport au Massachusetts, un couple de Sherbrookois a porté secours à un enfant de huit ans en détresse au large de la plage Horseneck. Gabriel Roy et sa conjointe Kassandra Rodger ont sauvé le garçon en début de soirée, le 25 juillet, après avoir entendu des appels à l'aide.

« C'est une question d'être au bon endroit au bon moment », résume humblement Gabriel Roy, 23 ans, au moment de raconter son geste de bravoure.

« Nous arrivions de l'épicerie et nous avons décidé d'aller sur la plage pour prendre des photos. C'était notre dernière soirée de vacances. »

Il était environ 19 h 45. Une quinzaine de personnes, dont des enfants, se trouvaient sur la plage Horseneck. À cette heure-là, les sauveteurs avaient terminé leur journée de travail. « Nous entendions crier. Nous pensions que les gens jouaient jusqu'à ce que nous entendions quelqu'un crier "Help!" »

La mère du garçon ne savait pas nager, selon Gabriel Roy. « Elle était dans l'eau et elle paniquait. Kassandra lui disait de revenir vers la plage pour se mettre en sécurité. Le père était complètement figé. »

Le Sherbrookois ne s'est pas posé de questions avant de se lancer à l'eau. « J'ai enlevé mon chandail, j'ai lancé mes clés par terre et je suis parti dans l'eau. On aurait dit que ça se passait au ralenti, mais que tout se déroulait très rapidement en même temps. Je pensais juste à aller chercher l'enfant. »

Le garçon était loin. Très loin. « Là où l'enfant se trouvait, j'avais de l'eau plus d'un mètre par-dessus la tête. Le courant était fort. Il a été difficile de le ramener. Si j'avais été tout seul, je me serais mis sur le dos pour revenir vers la plage. »

Mais voilà, le gamin, qui est demeuré conscient tout au long de l'événement, luttait pour garder la tête hors de l'eau. « Sa tête entrait et sortait de l'eau. Quand je suis arrivé, il s'est mis en petite boule dans mes bras. Je l'ai tenu à bout de bras pour le garder hors de l'eau. »

Le jeune homme, qui n'a aucune formation particulière à la nage, n'a jamais pensé qu'il s'était mis lui-même en danger. Il rapporte que sa conjointe et lui sont restés très calmes tout au long du sauvetage, qui aurait duré une quinzaine de minutes. « Quand je suis arrivé sur la plage, j'étais épuisé. J'ai couché le garçon sur le sable pour qu'il soit au sec. Ma conjointe a appelé le 9-1-1 et nous avons utilisé une serviette pour garder l'enfant au chaud. Il est devenu tout blanc. Le sentiment, quand la mère te serre dans ses bras, c'est spécial... »

> **« Là où l'enfant se trouvait, j'avais de l'eau plus d'un mètre par-dessus la tête. Le courant était fort. Il a été difficile de le ramener. »**
>
> — Gabriel Roy

Le garçon a été transporté à l'hôpital en ambulance.

« Pour notre souper en soirée, nous n'avons pas mangé beaucoup... Nous aurions pu arriver 30 secondes après et il aurait été trop tard... Quand nous sommes retournés au camping par la suite, tout le monde vaquait à ses occupations. C'est là que tu te rends compte que nos problèmes du quotidien sont mineurs quand on les compare avec la valeur d'une vie humaine. »

Les Sherbrookois n'ont pas eu d'autres contacts avec la famille de l'enfant après avoir regardé l'ambulance partir.

Kassandra Rodger, quant à elle, n'espère pas de félicitations. Elle préfère rappeler l'importance de surveiller les enfants qui se baignent. « C'est facile d'aller loin dans la mer, mais c'est plus difficile de revenir... »

L'événement a aussi fait la manchette sur le site internet du *Fall River Reporter*, un média du Massachusetts.



Gabriel Roy et Kassandra Rodger ont porté secours à un enfant de huit ans qui risquait de se noyer au large de la plage Horseneck, au Massachusetts.
— PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

BOUILLONS AU LAC MAGOG

Le nettoyage des conduites en cause

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke avance l'hypothèse du nettoyage des conduites d'aqueduc pour expliquer les bouillons mystérieux observés dans le lac Magog. Cet exercice ne présente aucun danger pour la santé humaine ou pour l'environnement.

« La conduite visible dans la vidéo est une conduite pluviale. La semaine dernière, nous avons fait le curage du réseau d'aqueduc. C'est de l'eau potable qu'on amène à grande vitesse dans les conduites pour les nettoyer. Au lieu d'envoyer de l'eau dans le réseau sanitaire, on l'envoie au réseau pluvial. Ça pourrait avoir un lien parce que nous n'avons pas la date à laquelle la vidéo a été captée », explique Michel Cyr, directeur adjoint du Service des infrastructures urbaines à la Ville de Sherbrooke.

Comme il s'agit d'eau potable, les risques pour l'environnement sont nuls.

La Ville de Sherbrooke avait commencé à investiguer quand une vidéo a été publiée sur Facebook. Celle-ci montrait d'étranges bouillons près du rivage. Dimanche, des vérifications ont été effectuées à la station de pompage pour valider qu'il ne s'agissait pas d'eaux usées envoyées dans le lac. Les résultats ont été rassurants.

Un cycliste fauché par un *pick-up*

Le conducteur fait face à des accusations de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort

RONALD MARTEL ET CATHERINE BROUSSEAU-CARNEVALE
redaction@latribune.qc.ca

STRATFORD — Un homme de 40 ans qui circulait à vélo a été happé mortellement par une camionnette de type « pick-up », vers minuit lundi, à l'entrée du village de Stratford.

Le conducteur de la camionnette fait face à des accusations de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ayant causé la mort.

Pierre Gosselin, âgé de 57 ans, a comparu lundi après-midi au palais de justice de Sherbrooke. Il reste détenu pour le moment.

Au moment de l'accident, il était accompagné d'une femme et d'un enfant dans sa camionnette.

L'accident est survenu sur la route 161, à la hauteur du 198 avenue Centrale Sud, dans une zone de 50 km/h.

M. Gosselin roulait en direction sud lorsqu'il a happé le cycliste. On ignore si l'automobiliste et le cycliste roulaient dans la même direction. Le corps de l'homme aurait été traîné sur quelques mètres.

La victime est un homme de la région, Jocelyn Debaque. Son décès a été constaté au Centre hospitalier de Lac-Mégantic.



Céline Breton — PHOTO LA TRIBUNE, RONALD MARTEL



Richard Bergeron— PHOTO LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

Céline Breton, qui demeure à proximité du lieu de l'impact, écoutait la télévision quand elle a entendu un bruit inhabituel à l'extérieur.

« La fenêtre de ma chambre était ouverte car il faisait chaud. Je suis immédiatement sortie. Le monsieur était par terre et il y avait les trois personnes du camion autour de lui. Ils ont essayé de le ranimer en faisant les manœuvres de réanimation. Ils ont travaillé fort pour ça. Puis les premiers répondants sont arrivés, les policiers, qui ont pris la relève. Et les ambulanciers par la suite. La victime a été conduite à l'hôpital de Lac-Mégantic. J'ai essayé de voir, mais je ne connais pas le cycliste. Pourtant la rue est assez bien éclairée », a-t-elle raconté.

« Monsieur [Gosselin] est accusé d'avoir conduit avec plus de 80 milligrammes d'alcool dans son sang et d'avoir causé la mort d'une personne. En ce moment, il manque des preuves d'experts. On peut parler d'une reconstitution de la scène de crime. On va essayer d'avoir le maximum de preuves pour la tenue d'enquête de remise en liberté qui sera ce mercredi », informe Me Isabelle Dorion, procureure aux poursuites criminelles.

Me Dorion précise que l'homme n'était pas connu des policiers, mais qu'il restera tout de même détenu en raison de la gravité de son geste.

« Il y a plusieurs critères qui guident notre réflexion pour la remise en liberté. En effet, il y a la protection du public, mais il y a aussi la dénonciation et la dissuasion de ce genre de comportement.



Les marques laissées sur l'asphalte de l'avenue Centrale Sud par le reconstitutionniste de la Sûreté du Québec étaient bien visibles lundi avant-midi à Stratford. La collision est survenue vers minuit. — PHOTO LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

L'enquête va éclairer. C'est sérieux ce qui est arrivé. »

Richard Bergeron, un cycliste de Sherbrooke qui passait sur l'avenue Centrale, venait tout juste d'entendre parler du drame lorsque *La Tribune* l'a croisé lundi matin.

« J'ai appris cette nouvelle par deux cyclistes, un peu plus haut dans le village. On m'a dit que la route était fermée, mais j'ai pris une chance. Ma femme et moi on prend souvent cette route pour faire du vélo, car il y a un bel accotement, assez large qui est plus sécuritaire qu'ailleurs », a confié M. Bergeron.

« Cela me touche qu'un cycliste ait perdu la vie. À toutes les fois, cela nous fait réfléchir, car nous savons que nous sommes au risque que cela arrive. C'est notre loisir principal et nous sommes très prudents. Mais nous avons peur des camions, car ils passent proche de nous, nous aspirent et nous déstabilisent quand ils vont à une certaine vitesse. Mais la noirceur, ce n'est pas pour moi, même si j'ai toujours ma lumière à l'avant et à l'arrière de mon vélo. Le cycliste a été téméraire. Et la boisson ne peut pas être une excuse, on l'entend depuis plusieurs années qu'il ne faut pas conduire en boisson. »

La route 161 a été fermée durant une certaine période de temps, lundi, pour permettre à un reconstitutionniste de la SQ d'éclaircir les circonstances de cet accident. Un long détour par la route 108 a été mis en place, à partir de Stornoway, par le ministère des Transports du Québec.

SAIL s'installe à Sherbrooke

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le géant du plein air SAIL confirme qu'il s'installe à Sherbrooke, plus précisément dans le secteur du Carrefour de l'Estrie.

Prévue à l'automne, l'ouverture d'un nouveau magasin va commander un investissement de 12 millions $.

Le 14e magasin de la chaîne aura une superficie de 3800 mètres carrés (41 000 pieds carrés).

Selon Michel Mélançon, vice-président aux ventes et au marketing, on a choisi Sherbrooke parce qu'on sait que plusieurs clients du magasin de Brossard font le chemin depuis l'Estrie pour faire des achats.

« Il y a un bon bassin de clients », dit-il.

« Nous savons que la concurrence est importante à Sherbrooke, mais notre offre et l'équipe de passionnés que nous allons mettre en place feront la différence. »

En prévision de l'ouverture, SAIL organise une opération de recrutement les 8 et 9 août, de 10 h à 19 h, au 3050 du boulevard de Portland (ancien magasin Sears) afin de combler une centaine postes à temps plein et à temps partiel.

On cherche à pourvoir des postes aux caisses et au service à la clientèle, ainsi que dans les différents rayons du magasin.

M. Mélançon convient que l'opération recrutement se fera dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. « Nous savons que c'est pratiquement le plein emploi à Sherbrooke », note-t-il.

« Mais ailleurs où nous avons tenu une opération de recrutement, nous avons pu combler tous les postes en quelques semaines. »

SAIL se spécialise dans la vente d'équipements sportifs pour le camping, la chasse, la pêche et la randonnée.

En décembre dernier, *La Tribune* révélait que le commerce avait Sherbrooke dans sa mire pour ouvrir un nouveau magasin et qu'il comptait s'installer dans un local vacant de l'ancien Brico-Max au 620, rue Jean-Paul-Perrault. Selon les documents obtenus de la Ville de Sherbrooke, l'entreprise souhaitait démolir les serres existantes pour agrandir le local adjacent à ceux du Village de valeurs, de Jysk et du complexe O-Volt.

L'entreprise québécoise a été fondée il y a plus de 40 ans et emploie près de 2000 personnes à son siège social de Laval et dans ses magasins du Québec et de l'Ontario.

L'entreprise prévoit poursuivre sa croissance en ouvrant de nouvelles succursales dans les deux provinces et en intensifiant ses activités de commerce électronique, ajoute-t-on dans un communiqué de presse.

L'entreprise détient également l'enseigne Sportium qui compte quatre succursales à Saint-Hubert, à Laval, à Québec et à Kirkland.

SOMMAIRE

météo	22
affaires	15
annonces classées	22
arts et spectacles	18
décès	23
horaire télé	23
horoscope	21
jeux	20
loterie	28
monde	12
opinions	10
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

30 000 heures de plus sur le réseau de la STS

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cinq circuits réguliers de la Société de transport de Sherbrooke (STS) et cinq circuits spéciaux seront modifiés à partir du 19 août en raison de la fermeture de la station du Dépôt, au centre-ville. Les horaires de 36 circuits réguliers et de neuf circuits spéciaux connaîtront également des changements.

Parmi les modifications, toutes énumérées dans un avis public publié lundi, notons que la ligne 8 passera directement de la rue King Ouest à la rue des Grandes-Fourches et à la rue Galt Est. Elle n'empruntera plus la rue du Dépôt, la rue Wellington Sud ou la rue Laurier. La ligne 18, elle, passera directement de la rue Martin à la rue Chauveau, délaissant les rues Molière et Grégoire.

En tout, 30 000 heures de service seront ajoutées dans le réseau de la STS, ce qui en fait le plus important ajout de service en 30 ans, selon le président de la STS, Marc Denault.

« Sur certaines lignes, il y aura des ajouts de fréquences. Nous avions fait un projet-pilote avec la 8 et à partir du moment où nous avons augmenté la fréquence, nous avons constaté que l'achalandage avait grimpé de 24 %. C'est ce que nous disons depuis plusieurs années. Si nous voulons être efficaces, il faut que l'autobus passe plus souvent. Ce n'est pas de changer le tarif qui fera une différence », dit M. Denault.

Selon lui, sur certains circuits, l'autobus passera désormais aux 12 minutes. « L'objectif sera d'augmenter l'achalandage de l'ordre de 24 % sur ces lignes-là également. »

Une conférence de presse est prévue le 16 août pour annoncer tous les changements apportés au réseau. Les nouveaux horaires seront du même coup publiés sur le site internet de la STS et les usagers pourront utiliser l'outil de calcul des itinéraires, dans l'application mobile, pour s'y retrouver. « Notre service à la clientèle sera aussi à l'écoute pour bien diriger les usagers. »

Pour Marc Denault, les changements ne bouleverseront pas complètement les habitudes des Sherbrookois, qui devraient s'adapter en douceur. « Ce n'est pas comme une refonte du plan de transport, où les circuits seraient complètement différents. Le 19 août, nous avons prévu une escouade d'information composée d'employés pour guider la clientèle et répondre aux questions. Les changements arriveront avant la rentrée scolaire, ce qui facilitera aussi l'adaptation. »

En conséquence, 18 nouveaux chauffeurs ont été embauchés ou devront l'être. « On déplore souvent la sous-traitance, mais je crois qu'il s'agit d'un signal clair que l'ajout de service signifie l'ajout de personnel. »

M. Denault profite de cette forme d'optimisation pour signaler qu'il attend toujours le cadre financier du plan de mobilité durable du gouvernement du Québec pour 2030. « Nous sommes bien subventionnés pour l'ajout d'équipements, mais il faut aussi les entretenir et avoir du personnel pour tout faire fonctionner. Et pour ça, il n'y a pas de subventions. »

Enfin, le président de la STS estime que l'ajout de service en soirée et en fin de semaine permettra de répondre davantage aux besoins des Sherbrookois.

Les travaux d'élargissement des trottoirs sur la rue King Ouest, au centre-ville, sont terminés. Il ne reste plus qu'à installer les nouveaux abribus avant le 19 août.



Avec la fermeture de la station du Dépôt, au centre-ville, la STS récupère 30 000 heures de service qu'elle injecte dans son réseau. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

DÉGINGANDÉ, *adjectif*

Définition – Qui a l'air déséquilibré ou disloqué dans ses mouvements, dans sa démarche. *Un grand garçon dégingandé.*
Cooccurrences – silhouette dégingandée, allure dégingandée, démarche dégingandée, corps dégingandé...
Étymologie – De *dégingander* ; du moyen français *dehingander*, 'disjoindre'.



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0007315

REFUGE LOBADANAKI

Une deuxième chance pour des animaux blessés

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON — Une deuxième chance. Voilà ce que vivent les animaux qui trouvent logis au Refuge Lobadanaki. Ce sont des animaux qui ont subi toutes sortes de traumatismes : ils ont été frappés par des voitures, certains se sont empêtrés dans des déchets d'origine humaine comme des sacs de plastique ou des vieux pièges abandonnés, ils ont perdu leur maman écrasée par une voiture ou attaquée par un animal domestique. Leur second point en commun, c'est d'avoir croisé la route d'un humain qui les aura transportés jusqu'au refuge situé à Saint-Étienne-de-Bolton.



Après avoir passé quelques semaines dans la pouponnière, les bébés ratons laveurs s'en vont dans un enclos où ils grandissent tranquillement, à l'abri des humains, jusqu'au jour où ils auront une taille suffisante pour repartir en forêt. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

Et c'est là que leur réhabilitation, parfois lente, parfois compliquée, parfois spectaculaire, parfois impossible, peut commencer.

Cette histoire d'amour entre Anne-Marie Demers et les animaux a commencé il y a bien longtemps. Mais c'est en 2016 que les choses sont devenues sérieuses. Mme Demers avait une petite fermette quand elle a rencontré son conjoint, qui en avait une aussi. Peu après, ils ont acheté cette terre à Saint-Étienne-de-Bolton dans l'objectif d'y combiner tous leurs animaux. Plus quelques autres animaux de la ferme. Et finalement, l'idée d'ouvrir un refuge pour les animaux de la ferme s'est installée. Au départ, ils avaient 34 animaux. Aujourd'hui, en incluant ceux de leur sanctuaire et ceux de leur centre de réhabilitation, ils en ont près de 300.

« Peu après l'ouverture du refuge, on s'est mis à nous amener plein d'animaux sauvages, alors nous avons aussi ouvert le refuge aux animaux sauvages », souligne la propriétaire de cet organisme sans but lucratif.

En ce moment, on retrouve un peu plus de 160 animaux au refuge. Il en arrive presque quotidiennement. D'autres sont remis en liberté régulièrement. Mais les animaux ne sont ni donnés ni vendus à d'autres personnes. Un certain nombre d'animaux ne survivent pas après leur arrivée au refuge. Sous peu, deux coyotes viendront rejoindre un coyote rescapé par le refuge le 31 décembre 2018.



Deux loups vivent dans un enclos au Refuge Lobadanaki et le chien d'Anne-Marie Demers passe une partie de ses journées avec eux. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

« Ce coyote, Rubelle, c'est mon coup de cœur de 2018. Je m'en allais réveillonner le 31 décembre au soir quand j'ai reçu un appel pour un coyote qui avait été retrouvé dans une grange, la patte dans un piège, elle n'avait plus de fourrure... C'est une femelle que nous avons recueillie, nous l'avons soignée, mais un vétérinaire de Sherbrooke a dû lui amputer la patte... Aujourd'hui, la belle Rubelle va très bien. Elle est en forme, joyeuse, elle marche sur ses trois pattes dans un enclos que l'on a fait pour elle. C'est vraiment beau de la voir », exprime Anne-Marie Demers.

« L'objectif premier, c'est de pouvoir remettre les animaux dans la nature aussitôt qu'ils sont prêts à retrouver leur autonomie. Chaque fois qu'on va remettre un animal dans la nature, je pleure. Pas parce que je suis triste, pas parce que je vais m'ennuyer, mais parce que c'est mission accomplie », se réjouit celle qui a donné un nom à chacun de ses animaux.

Dans de tels refuges au Québec, on retrouve beaucoup de ratons laveurs, un animal qui peut s'approcher des villes et des humains et qui est adorable. Mais au Refuge Lobadanaki, on retrouve un peu de tout : des coyotes, des canards, des chevreuils, des renards, des porcs-épics, des moufettes, des écureuils, des tortues, de nombreux oiseaux et même deux imposants loups gris.

Il arrive que les animaux ne puissent pas être suffisamment réhabilités pour retourner dans la nature. Dans ces cas, des enclos ont été aménagés pour eux. C'est le cas des loups, entre autres, de quelques chevreuils et de nombreux animaux de la ferme.

« Pour qu'on garde les animaux au sanctuaire, il faut que ce soient des animaux qu'on a eus bébés. Parce que sinon, ce n'est pas agréable pour des animaux qui ont connu la liberté de se retrouver en captivité », explique-t-elle.

Dans la partie « réhabilitation » du refuge, les bénévoles se promènent le moins possible et en silence autant que possible. Pas question que les animaux s'habituent à la présence des humains... sauf à celle d'Anne-Marie Demers qui a une relation très particulière avec les animaux qui logent chez elle.

Sa partie préférée est d'ailleurs la pouponnière où elle reçoit et soigne les petits bébés. « Quand la pouponnière est pleine de bébés ratons, ça me prend 1 h 45 pour tous les nourrir au biberon. Quand c'est fini, c'est presque le temps de recommencer. C'est extrêmement exigeant », soutient la grande passionnée des animaux.

UN CHOIX DE VIE

Choisir d'ouvrir un tel refuge représente un travail colossal. Une vie sans vacances, une vie consacrée à ces dizaines d'animaux différentes qui logent sur une terre de 43 acres aménagée en plusieurs enclos adaptés à chaque espèce. « Ouvrir un refuge, c'est un choix de vie », dit Mme Demers, qui a aussi deux enfants de trois ans et quatre ans.

Le couple vit avec un seul salaire, celui de son conjoint qui possède son entreprise d'aménagement paysager. Il n'a aucune subvention de l'État pour prendre soin des animaux. Le refuge vit avec des dons, notamment ceux de restaurants et d'épiceries qui lui donnent des restants pour subvenir aux besoins alimentaires des animaux. Et il y a des bénévoles bien sûr, sans qui rien ne serait possible.

« Nous pouvons compter sur une vingtaine de bénévoles, qui nous sont d'un soutien précieux », dit la grande passionnée.

Une vie qui réserve parfois des surprises, parfois des coups de durs. « Je suis blessée presque tous les jours par un animal ou un autre, particulièrement quand il faut leur donner des soins après une blessure. On s'y fait », dit-elle en précisant qu'il n'y a jamais rien eu de grave par contre.

Et si on lui demande en quoi un centre de réhabilitation pour animaux sauvages est nécessaire, Mme Demers répond que la plupart des animaux qu'elle soigne « sont blessés à cause de l'action humaine ». « Avez-vous déjà trouvé un animal blessé, un bébé abandonné? C'est inhumain de ne rien faire, ça brise le cœur. Alors nous, on voit ça comme une deuxième chance que l'on offre à ces animaux », répond-elle.

PORTES OUVERTES UNE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

Le refuge Lobadanaki n'est pas ouvert au public. Toutefois, le refuge ouvrira exceptionnellement ses portes la fin de semaine du 14 et du 15 septembre pour des visites guidées de sensibilisation et d'information. Une soirée spéciale avec musique et goûter aura également lieu. L'activité servira de source de financement pour le refuge.

Pour réserver, il suffit de téléphoner au 819 674-1606 ou encore de visiter le www.refugelobadanaki.ca/.

NOTRE VIDÉO ET GALERIE PHOTOS
DISPONIBLES DANS
et sur latribune.ca
L'incontourn app'



Les travaux de pavage sur le boulevard Bertrand-Fabi prendront fin cette semaine. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Chantiers: Bertrand-Fabi prend fin, Grandes-Fourches débute

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le chantier du boulevard Bertrand-Fabi s'achève et cette importante voie de circulation devrait rouvrir vers la fin de la semaine, soit deux semaines plus tard que prévu. Avec le retard accumulé, la Ville de Sherbrooke anticipe déjà le report de quelques chantiers à l'an prochain.

« Nous devons réaliser des travaux de planage et une couche de base de béton bitumineux. Mardi, si la météo le permet, nous ferons la couche de finition entre les rues King et Varennes. Ce chantier sera pratiquement terminé vers la fin de la semaine si la météo est de notre côté », commente Michel Cyr, directeur adjoint au Service des infrastructures urbaines.

Les cours des commerces et des résidences seront inaccessibles pendant environ une heure lors des travaux de pavage.

Une piste cyclable hors rue, elle, sera terminée plus tard dans l'été. « Nous visons de ne pas nuire du tout à la circulation pour ces travaux. »

M. Cyr confirme que quelques chantiers devront être reportés à l'an prochain en raison des retards observés entre autres pour le boulevard Bertrand-Fabi. « Ces retards sont dans l'ordre des choses. Chaque année, nous avons des surprises avec la météo ou la présence de roc. Dans ce cas-ci, nous n'étions pas propriétaires de tous les terrains pour réaliser les travaux et nous avons dû négocier. Les retards sont quand même marginaux. »

Les chantiers qui seront reportés seront présentés aux élus le 19 août. La Ville a donc refusé d'en dire davantage sur le sujet.

Il n'y aurait pas de dépassement de coûts liés au retard des travaux sur le boulevard.

Isabelle Gendron, porte-parole du Service de police de Sherbrooke, indique que la surveillance policière se poursuit le long des chantiers. « Tout s'est bien déroulé dans la dernière semaine. Nous serons présents pour la fin du chantier et nous suivons l'évolution des autres travaux pour réassigner les patrouilleurs selon les besoins. »

GRANDES-FOURCHES

Les entraves se déplaceront par ailleurs dans le secteur de la rue des Grandes-Fourches, où le chantier en prévision de la reconstruction du pont s'amorcera la semaine prochaine.

« Un de nos plus gros chantiers de l'été commencera sur la rue des Grandes-Fourches Nord. Nous remplaçons des conduites importantes, entre autres dans le but de protéger l'environnement avec de meilleures conduites d'égout, mais aussi pour donner accès au futur pont. À partir de lundi, nous commencerons à creuser pour passer des conduites sous la voie ferrée. Il s'agit de forage directionnel pour mettre des gaines de plastique dans lesquelles seront installées trois conduites, soit une conduite d'aqueduc et deux conduites d'égout », dit M. Cyr.

Le 12 août, les travaux de reconstruction de la rue commenceront pour une période d'environ trois mois.

« Les gens auront accès en tout temps aux commerces. Il y aura de la signalisation en conséquence. Quand nous travaillerons davantage au nord, il sera possible d'avoir un accès par la rue King, et quand nous serons plus proches de l'intersection, les automobilistes pourront arriver de la rue Frontenac. »

Le monument du parc des Braves restauré

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le monument du parc des Braves, à Magog, a été restauré, un projet qui a coûté près de 60 000 $ à la Ville de Magog. Le public peut admirer le résultat obtenu, au terme des travaux de restauration réalisés, depuis peu.

Le gouvernement du Canada a octroyé une somme de 25 000 $ à la Ville de Magog afin de l'aider à assumer le coût des travaux de restauration du monument, lequel honore les Canadiens qui ont servi lors des Première et Deuxième Guerres mondiales ainsi que durant la guerre de Corée.

« Depuis des générations, les collectivités canadiennes rendent hommage aux hommes et aux femmes qui ont tant donné à notre pays. Nous avons une dette envers ceux qui ont servi et qui ont payé le prix ultime. Le gouvernement du Canada appuie fièrement les habitants de Magog et le projet réalisé au parc des Braves », affirme le ministre des Anciens combattants, Lawrence MacAulay.

Possédant un bureau dans un immeuble voisin du parc des Braves, le député Denis Paradis a également salué le projet de restauration du monument de guerre.

« Je suis reconnaissant de constater le travail acharné de notre communauté qui, par son leadership et son engagement, crée des lieux solennels pour que ses citoyens comprennent et se souviennent des sacrifices considérables de ces braves canadiens », affirme M. Paradis.



Le monument commémoratif du parc des Braves, à Magog, a été restauré. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

De la Tunisie à l'Océanie en catamaran

La famille de François Rancourt et d'Annik Giguère entreprend un nouveau périple

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca



François Rancourt, Annik Giguère et leurs enfants Naomi, Théo et Emma, entreprendront bientôt un périple autour du monde en catamaran. — PHOTO FOURNIE

SHERBROOKE — Après quatre ans passés en Tunisie, la famille de François Rancourt et d'Annik Giguère vivra son quotidien sur un catamaran au cours des deux prochaines années. Les ex-Wottonnais devenus citoyens du monde entreprendront un périple qui les mènera de la Tunisie à l'Océanie.

Destination finale : l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Mais Théo, 11 ans, nous précise sa préférence pour l'Australie... et tous les animaux qu'on y retrouve.

Le périple en mer est un rêve de longue date pour la sympathique famille, plus particulièrement pour François Rancourt, qui se souvient encore de son premier camp de voile à Lac-Mégantic lorsqu'il était enfant. L'aventure a nécessité beaucoup de préparation, des cours de navigation en passant sur des séjours sur différents plans d'eau. François Rancourt est lui-même allé chercher L'Alchmiste en Grèce, qu'il a ramené jusqu'en Tunisie avec un skipper.

« J'ai toujours cultivé l'idée d'un long séjour à voile autour du monde », raconte celui qui a transmis son rêve à sa conjointe. *La Tribune* les a rencontrés alors qu'ils étaient de passage au Québec. Ils venaient tout juste de fermer un important chapitre de leur vie sur leurs quatre années passées en Tunisie. Là-bas, François travaillait pour Desjardins développement international, tandis qu'Annik a réalisé plusieurs mandats et projets, notamment pour l'ambassade du Canada.

Comment décrivent-ils ce passage de leur vie?

« Ça a été super enrichissant! Nos enfants vont beaucoup avoir de difficulté à comprendre c'est quoi le racisme, pourquoi ça existe. Ils étaient dans une culture arabe, en Afrique du Nord, mais en plus ils allaient à l'école internationale où ils côtoyaient des enfants de leur âge de plus de 60 nationalités, avec qui ils passaient toute leur journée, qu'ils fréquentaient après l'école, la fin de semaine... Pour eux, il n'y a plus de frontière », souligne François.

La famille est retournée en Tunisie pour finaliser les préparatifs en vue de leur voyage en mer.

« On a vidé notre maison. On est reparti avec 17 valises. Ce qui n'était plus utile, on l'a donné. Ce qu'on a vraiment de besoin, il sera sur le bateau », raconte Annik, qui souligne que bon nombre de boîtes regorgent surtout de souvenirs. « Ce qu'on possède se résume à 20 ou 22 boîtes Rubbermaid... » Dans les cartons, aussi, beaucoup de matériel scolaire.

La famille dit à la blague qu'Annik deviendra « Madame Annik » pour les enfants, parce que la mère de famille sera aussi enseignante et directrice d'école à ses heures. Son conjoint s'occupera de certaines matières.

La vie scolaire, Emma, (13 ans), Théo (11 ans), et Naomi, (9 ans), la vivront au gré des vagues. Mine de rien, fait remarquer Annik, les parents doivent prévoir l'équivalent de six années d'apprentissages pour leur marmaille, soit l'équivalent de deux niveaux par enfant.

« On projette de faire des échanges de livres. Dès qu'ils sont lus, on va les donner. »

Le couple devait aussi préparer la vie scolaire des enfants en tenant compte du fait qu'ils doivent être autonomes sans internet, auquel ils n'auront pas souvent accès.

Une nouvelle réalité pour les enfants, qui sont de la génération Netflix, note François.

« Je crois que ça va me donner une limite : je n'aurai pas d'autre option que de faire autre chose », lance Emma, l'aînée de la famille, en soulignant qu'elle apprendra à connaître encore plus les membres de sa famille dans un tel univers.

Le couple, qui franchit le cap de la quarantaine cette année, projette de faire plusieurs arrêts; les périodes de navigation ne devraient pas durer plus de trois jours.

« L'objectif, ce n'est pas juste de faire de la voile, c'est de s'arrêter et de découvrir », commente la mère de famille.

Une fois à destination, le couple vendra le catamaran et souhaite revenir s'établir ici.

Naomi, la petite dernière, a 9 ans. « Aujourd'hui, elle a passé la majorité de sa vie à l'étranger, indique François. Naomi était bébé lorsque la famille est allée vivre pendant un certain temps au Népal.

« On veut revenir au Québec après; on veut que les enfants aient des racines québécoises. »

On pourra suivre les aventures de la famille Giguère-Rancourt sur son blogue.

https://cata-lalchimiste.blogspot.com et sur leur page Facebook Catamaran L'Alchimiste.

Une belle vie... mais pas toujours facile

SHERBROOKE — La vie de nomades des Rancourt-Giguère peut facilement faire rêver, mais elle comporte aussi son lot de défis et de sacrifices.

Annik Giguère le souligne en entrevue; son conjoint abonde dans le même sens : les gens ont parfois tendance à idéaliser cette vie à l'étranger.

Le plus dur, confie Annik, c'est l'éloignement de la famille.

« Je suis partie en juillet (en Tunisie), et mon père a eu un diagnostic de cancer en octobre et il est mort en janvier. D'octobre à novembre, je suis revenue d'urgence, je suis restée un mois. Il a eu un cancer très rapide. Pour moi, ça a été très difficile. Quand tu décides de t'expatrier, de vivre à l'étranger, tu as de super bons côtés, tu fais de belles rencontres, mais tu dois aussi faire des sacrifices. Ce n'est pas toujours facile : parce que tu jongles avec les émotions et les relations à distance. Si tu as un parent proche en fin de vie ou des difficultés familiales, tu n'es pas là », note-t-elle en ajoutant qu'il s'agit d'un des prix à payer.

Mais ils ont toujours eu l'appui de leurs proches; ceux-ci les connaissent, rappelle François. Le couple, ensemble depuis maintenant 20 ans, partait à ses débuts planter des arbres dans l'Ouest. Annick a profité de son séjour en Tunisie pour y faire un essai dans le cadre de sa maîtrise. Elle tenait absolument à travailler, ce qu'elle a fait auprès de différentes organisations. « Je voulais rester active! » Elle a aussi suivi des cours d'arabe tunisien, même s'il était possible de se débrouiller en français.

ISABELLE PION

politique

Élections Canada tranche

Le DGE maintient la date du scrutin au 21 octobre, malgré la fête juive

La Presse canadienne

OTTAWA — Le directeur général des élections du Canada estime que la date du scrutin prévu cet automne, qui tombe cette année en même temps qu'une fête juive, ne devrait pas être déplacée compte tenu du peu de temps qu'il reste d'ici là.

En vertu de la Loi électorale du Canada, les élections fédérales doivent avoir lieu au plus tard le 21 octobre, ce qui tombe cette année en même temps que la fête juive de Chemini Atzeret. Pendant cette fête religieuse, les juifs pratiquants ne sont pas autorisés à travailler, à conduire et même à écrire. Les juifs pratiquants qui feraient partie de l'équipe de campagne d'un candidat ne pourraient pas non plus faire du bénévolat cette journée-là.

Élections Canada avait fait l'objet de pressions pour changer le jour du scrutin, mais avait décidé de le maintenir compte tenu de l'imminence des élections, ce qui avait donné lieu à une demande de révision judiciaire devant la Cour fédérale.

La semaine dernière, le tribunal a ordonné au directeur général des élections, Stéphane Perrault, de réexaminer sa décision et de fournir « une justification qui reflète un juste équilibre » entre les droits des électeurs, garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, et les objectifs de la Loi électorale. Après avoir « soigneusement étudié la question » et mené des consultations, M. Perrault conclut lundi qu'« il n'est pas souhaitable de changer la date de l'élection générale à un stade aussi avancé ».

Le directeur général des élections (DGE) conclut que, « compte tenu de l'intégralité du mandat que [lui] confère la Loi et du stade avancé du cycle électoral, il ne serait pas dans l'intérêt public de recommander un changement de la date de l'élection générale ».

On avait recommandé de reporter le jour des élections au 28 octobre, mais M. Perrault explique que cela coïnciderait avec les élections municipales au Nunavut. Il rappelle également que 13 commissions scolaires qui hébergeront des bureaux de scrutin avaient accepté de faire du 21 octobre une journée pédagogique, sans cours, et qu'il serait maintenant difficile de modifier ces calendriers scolaires.

DES ANNÉES DE PLANIFICATION

« Par ailleurs, changer la date de l'élection ne lèvera pas tous les obstacles rencontrés par les électeurs juifs lors de l'élection », soutient aussi M. Perrault dans sa décision écrite. « Si la date est reportée, les nouveaux jours de vote par anticipation coïncideront également avec des fêtes juives.

« Certains pourraient croire qu'une élection n'est qu'un simple événement d'un jour, écrit M. Perrault. Or, la conduite d'une élection générale à l'échelle nationale est une entreprise très complexe qui demande des années de planification. Elle nécessite l'embauche temporaire de 300 000 travailleurs répartis dans plus de 16 000 lieux partout au Canada. »

M. Perrault rappelle par ailleurs qu'« outre le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation, tous les électeurs, y compris les électeurs juifs pratiquants, peuvent voter par bulletin spécial ». Élections Canada a d'ailleurs préparé un plan d'action visant à faciliter le vote des électeurs juifs dans les circonscriptions où se concentre cette communauté, et à renseigner cet électorat sur les « services améliorés » et les autres façons de voter. Selon le Recensement de 2016, cité par M. Perrault, « la population juive orthodoxe se concentre en milieu urbain, dans 36 des 338 circonscriptions fédérales ».

« Je ne prends pas cette décision à la légère, mais dans le but d'offrir la plus vaste gamme possible de services de vote accessibles à l'ensemble de la population », assure M. Perrault. « Je m'engage à continuer de collaborer avec les membres de la communauté juive pour leur offrir, dans le calendrier électoral actuel, des façons de voter optimales et pratiques qui respectent leurs croyances religieuses. »

Le directeur général des élections admet qu'« il y aura toujours des Canadiens qui ne pourront pas voter le jour de l'élection » et que cette année, « la tenue de l'élection le 21 octobre signifie que les électeurs juifs pratiquants doivent voter d'une autre façon ». M. Perrault estime que ces citoyens « ont toutefois la possibilité réelle de participer au processus électoral ».



En vertu de la Loi électorale du Canada, les élections fédérales doivent avoir lieu au plus tard le 21 octobre, ce qui tombe cette année en même temps que la fête juive de Chemini Atzeret. — PHOTO ARCHIVES, LE SOLEIL

SUJET DÉLICAT

Puisqu'aucun changement n'est recommandé par le DGE, le cabinet fédéral ne sera pas obligé d'approuver ou non la décision de M. Perrault. En vertu de la loi fédérale, le directeur général des élections ne peut que faire une recommandation au Cabinet : il n'a pas le pouvoir unilatéral de déplacer la date du scrutin.

Au début de juin, la candidate conservatrice Chani Aryeh-Bain, qui se présente dans la circonscription d'Eglinton-Lawrence, à Toronto, et Ira Walfish, une électrice de York-Centre, avaient plaidé devant la Cour fédérale que le chevauchement des dates signifiait que Mme Aryeh-Bain ne serait pas en mesure de mener une campagne sur un pied d'égalité avec ses adversaires.

Elles ont également fait valoir que les jours de vote par anticipation programmés sont aussi problématiques. En vertu de la loi, ces jours de vote par anticipation se tiennent les vendredi, samedi, dimanche et lundi la semaine précédant le jour du scrutin. Or, les deux femmes ont plaidé que cette année, trois jours de vote par anticipation sur quatre tombent à une date où les juifs pratiquants ne pourraient pas non plus voter — notamment à cause du sabbat et du premier jour de la Souccot.

> **« Je m'engage à continuer de collaborer avec les membres de la communauté juive pour leur offrir, dans le calendrier électoral actuel, des façons de voter optimales et pratiques qui respectent leurs croyances religieuses. »**
>
> — Le directeur général des élections, Stéphane Perrault

Cette délicate question a suscité inquiétudes et embarras au sein des partis politiques. Les députés libéraux torontois Michael Levitt, dans York-Centre, et Marco Mendicino, que Mme Aryeh-Bain veut déloger, se sont rangés du côté des plaignantes.

Le premier ministre Justin Trudeau, qui ne s'était pas mouillé jusqu'ici, a indiqué lundi que son gouvernement « va continuer d'écouter les avis du directeur des élections par rapport à quand ces élections devraient être tenues ». Interrogé par les journalistes à Vancouver, M. Trudeau a estimé qu'il était « important d'avoir un commissaire aux élections indépendant, qui prend les décisions de façon séparée des enjeux politiques ».

Le chef conservateur, Andrew Scheer, a toujours refusé de prendre position sur le recours de sa candidate torontoise — il soutient lui aussi qu'il veut « respecter l'indépendance d'Élections Canada ».

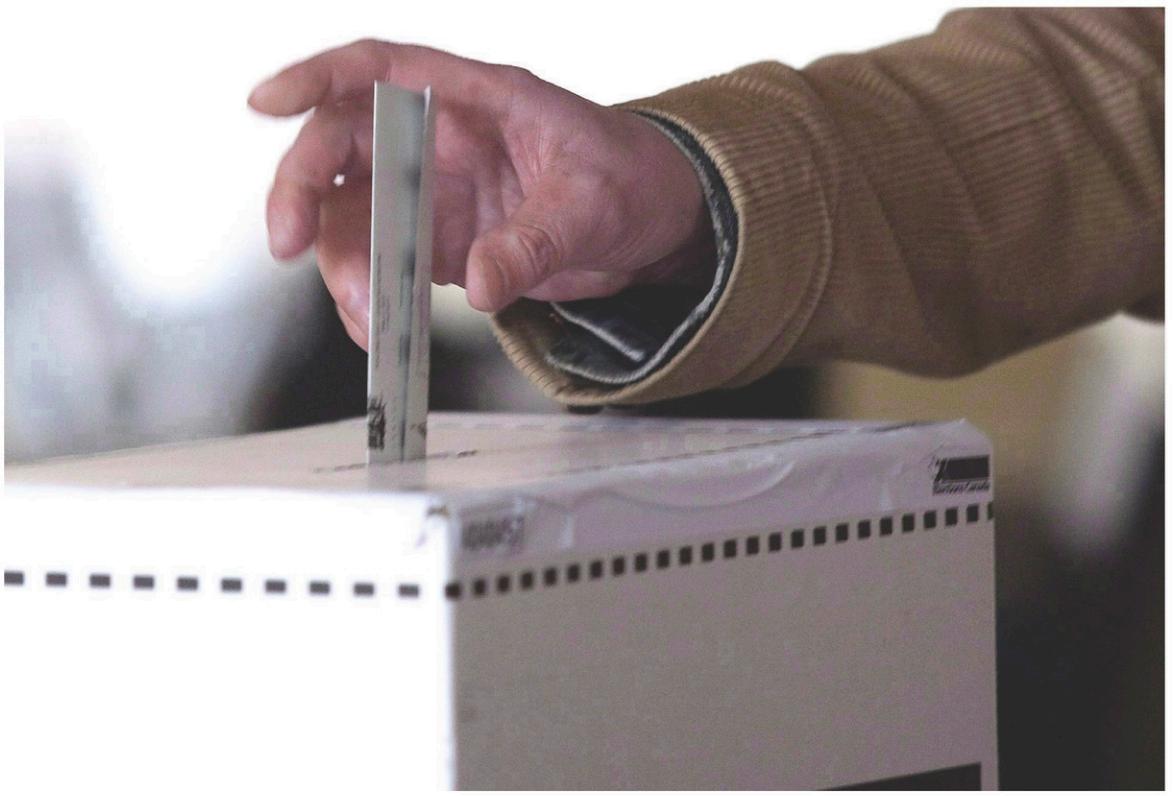
Le chef néo-démocrate, Jagmeet Singh, a soutenu lundi que trois mois avant l'élection, il était important « de se garder contre une décision partisane ». Il estime donc que « dans ce cas, c'est toujours la responsabilité des cours de justice et du directeur général des élections de gérer cette question ».

Fermement opposé à « ce recul de l'État laïque », le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, estimait déjà quant à lui, avant la décision de M. Perrault, que la religion ne devait pas « interférer dans l'exercice de la démocratie au sein de l'État ».

Contributions inhabituelles aux partis

Des donateurs ont fait d'importants dons aux libéraux et aux conservateurs

CHRISTIAN PAAS-LANG
La Presse canadienne



Selon l'analyse de documents publics d'Élections Canada par La Presse canadienne, 20 Canadiens ont donné de façon substantielle aux deux partis l'an dernier. — PHOTO ARCHIVES, LE SOLEIL

OTTAWA — Le président du conseil d'administration de Bombardier, un descendant de la famille Rotman, le président d'une grande compagnie d'électricité — tous ces Canadiens de renom ont donné autant d'argent que permis, ou presque, à la fois aux libéraux et aux conservateurs en 2018.

Selon l'analyse de documents publics d'Élections Canada par La Presse canadienne, ils font partie des 20 Canadiens qui ont donné de façon substantielle aux deux partis l'an dernier. De tels dons sont parfaitement légaux : une personne peut donner à tous les partis politiques si elle le souhaite. Mais ils sont inhabituels.

Les rapports annuels de l'année dernière soumis par les deux partis ont été comparés par noms et par codes postaux afin de trouver des personnes ayant versé au moins 90 % du montant maximal permis, qui était alors de 1575 $. Les noms figurant dans les déclarations des deux partis, mais associés à des codes postaux différents ont été exclus.

La liste qui en résulte inclut plusieurs noms de la haute société du Canada, y compris de nombreux dirigeants d'entreprise, des officiers de l'Ordre du Canada et des personnes ayant des bâtiments à leur nom.

On y retrouve Blake Goldring et Amy Kaiser, le premier un officier de l'Ordre du Canada et président exécutif d'AGF Management, la deuxième une ancienne présidente de la fondation de l'hôpital Sick-Kids et professeure à l'Université de Toronto.

Il y a aussi David Cornhill, l'ancien président d'AltaGas; Gordon Rawlinson, propriétaire de la radio Rawlco basée en Saskatchewan (son épouse est aussi sur la liste), et Donald K. Johnson, un investisseur qui est également membre de l'Ordre du Canada.

Ajoutez à ceux-ci Pierre Beaudoin (Bombardier), Kenneth Rotman (Clairvest Group), James Temerty (Northland Power) et plusieurs autres.

DES DONS LE MÊME JOUR

De nombreuses personnes sur la liste ont fait leurs dons à chacun des partis le même jour.

La Presse canadienne a tenté de joindre plusieurs de ces donateurs, mais la plupart n'ont pas répondu ou ont refusé de commenter.

L'ancienne présidente du Comité des affaires politiques canadiennes juives, Sherry Firestone, a déclaré que son don aux libéraux était destiné à une activité de financement et que celui versé aux conservateurs représentait le coût pour assister au congrès du parti en 2018 en tant qu'observateur.

Dans un communiqué envoyé par courrier électronique, un porte-parole des libéraux a souligné le « succès croissant » de leur collecte de fonds et a insisté sur la mise en œuvre de règles de transparence entourant les événements de collecte de fonds du parti.

Un porte-parole du parti conservateur a déclaré que si quelqu'un « choisissait de faire un don à plusieurs partis, ils avaient le droit de le faire ». Il a ajouté qu'en raison du nombre de dons reçus par le parti, le nombre de donateurs à deux partis n'était pas particulièrement notable.

Selon Duff Conacher, directeur de Démocratie en surveillance, les personnes qui versent le don maximal individuel permis aux deux partis se « sécurisent » avant les élections de cet automne.

« Grâce à ces dons, ils sont au moins en mesure d'acheter l'accès aux personnalités les plus en vue dans les partis, ce qui leur donne une chance d'influencer leurs décisions », a déclaré M. Conacher.

M. Conacher a également affirmé qu'étant donné que le montant maximal est faible comparativement aux sommes données auparavant par les entreprises, qui ne sont plus autorisées, il était logique pour ceux qui recherchent un accès de maximiser leur contribution aux deux partis.

Après son élection en 2015, le gouvernement libéral s'est engagé à ce qu'« il n'y ait aucun accès préférentiel au gouvernement, ou une apparence d'accès préférentiel, accordé aux individus ou aux organisations en raison de leurs contributions financières à des politiciens et à des partis politiques ».

Mais le parti a rapidement été critiqué pour une série de collectes de fonds auxquelles ont participé des lobbyistes.

Les libéraux ont réagi en publiant des listes de participants lors de collectes de fonds, bien qu'ils aient été accusés de ne pas respecter leurs propres règles aussi récemment que septembre 2018.

Les libéraux ont aussi à l'occasion accusé les conservateurs d'organiser des événements « don contre accès » et de manquer de transparence.

Au début de cette année, de nouvelles règles sont entrées en vigueur, obligeant les parties à divulguer les activités de financement à Élections Canada.

GRANDE LIQUIDATION DES DÉMOS
20%
DE RABAIS ADDITIONNEL SUR TOUS LES DÉMOS 2018-19*
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER SANS INTERMÉDIAIRE
VENEZ NOUS VOIR
SHERBROOKE
2185, rue King O.
Tél.: 819 933-6300
* Pour un temps limité. Jusqu'à épuisement des stocks.
MIEUX CONSEILLÉ, CONFORT ASSURÉ.
MATELAS.CA
DEPUIS 1888
LA FABRIQUE DE MATELAS
0010689

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Manger un steak en flattant Fido

SYLVAIN CHARLEBOIS
opinions@lavoixdelest.ca



Un nombre grandissant de gens diminue leur consommation de viande. La principale source de leur motivation réside dans la volonté de mettre fin à la suprématie humaine envers les animaux. Alors si c'est nécessaire, la question se pose : comment peut-on manger une espèce égale à la nôtre.

L'espèce humaine a toujours eu le dessus sur les animaux, à quelques exceptions près. L'humain obtient l'amitié, l'amour et la sécurité par ses animaux de compagnie. En agriculture, l'homme récupère la chair de ses bêtes. Pour certains, l'exploitation délibérée et instinctive de l'animal crée un malaise.

L'humain et le monde animal ont toujours maintenu une relation paradoxale. Pour nos animaux de compagnie nous dépensons presque 9 milliards de dollars annuellement. Une somme qui ne cesse d'augmenter chaque année. Il y a plus de 16 millions d'animaux de compagnie au Canada et presque 40 % des ménages canadiens possèdent un chat ou un chien, ou les deux. Pendant que certains d'entre nous dépenseront des milliers de dollars pour maintenir Fido ou Minou en vie, plus de 800 millions d'autres bêtes passeront à l'abattoir cette année au pays. Cela représente beaucoup de viandes à ingérer de façon régulière. De plus, il ne faut pas oublier que certains d'entre nous s'adonnent à la chasse active pour la viande ou pour le plaisir.

La suprématie humaine envers les animaux a marqué notre histoire depuis toujours. Mais de plus en plus, les gens examinent leur interaction avec les animaux. Certains vont même jusqu'à changer leur relation avec la protéine animale en tant que consommateurs. Nous estimons qu'il y a maintenant 460 000 véganes et plus de 2,6 millions de végétariens au Canada. Le nombre de personnes qui diminuera sa consommation de viande quotidienne ou qui l'éliminera complètement atteindra 10 millions d'ici 2025.

Dans un siècle ou deux, possiblement qu'une bonne partie de la population considérera la consommation de viande comme un geste barbare. Le mouvement pour le bien-être animal n'a jamais été aussi galvanisé. Certains préconisent que les animaux de compagnie et d'élevage méritent des droits au même titre que les humains, et ces voix se font entendre de plus en plus. Nous assistons au balbutiement d'un grand bouleversement de notre dépendance à la production animale. Pendant des siècles, peu de gens savaient de quelle façon l'agriculture était au service de l'humain. Maintenant, certains suggèrent que l'humain devrait aussi se mettre au service de l'animal d'une certaine façon.

L'humain a la capacité de compartimenter ses émotions et la façon d'appliquer son sens éthique.

> Il y a plus de 16 millions d'animaux de compagnie au Canada et presque 40 % des ménages canadiens possèdent un chat ou un chien, ou les deux. Pendant que certains d'entre nous dépenseront des milliers de dollars pour maintenir Fido ou Minou en vie, plus de 800 millions d'autres bêtes passeront à l'abattoir cette année au pays.

Par exemple, plusieurs d'entre nous pourraient flatter un animal de compagnie tout en dégustant un bon hamburger. Les cowboys de l'Ouest sont en mesure de compartimenter leurs émotions de façon incroyable. Pendant qu'ils expriment leur grande admiration pour leurs chevaux et les traitent aux petits oignons, ils ne se gênent pas pour déguster un steak, des côtes levées ou même un bifteck de façon régulière. Nous assumons notre place au sein de la chaîne alimentaire chaque jour sans même y penser.

Mais la dominance sociale qui nous habite semble s'effriter peu à peu. Des vidéos jusqu'aux scandales véhiculés par les médias et différents groupes d'intérêt, notre pensée collective envers l'animal se modifie. Nous remettons en question notre habileté à compartimenter nos croyances, nos préférences, nos goûts, nos volontés et tout ce qui peut influer sur notre relation avec l'animal.

Puisque notre compréhension du monde évolue et se transforme, certains vecteurs de changement influent sur notre perception des animaux. D'abord la science nous indique que les animaux de ferme possèdent une plus grande capacité d'aimer et de souffrir que l'on croyait auparavant. Plusieurs études s'accumulent et le confirment. De plus, l'agriculture fait preuve d'une plus grande transparence et projette aux citadins les réalités de la ferme. Compte tenu du fait que 98 % des citoyens qui vivent en ville n'ont jamais vécu sur une ferme, certaines images surprennent et choquent. Le clivage qui existe entre les rudiments de la vie à la ferme et les perceptions bucoliques, parfois même irréalistes des citadins est percutant. La plupart du temps, les consommateurs s'aperçoivent que la production animale est intensive et parfois primitive. Ce qui diffère des séances d'amitié et de réconfort entretenues avec leur animal de compagnie. Malgré cela, puisque la compartimentation des émotions s'effrite, les consommateurs considèrent de plus en plus que les deux mondes sont assujettis aux mêmes règles et aux mêmes valeurs éthiques.

Bien sûr, plusieurs agriculteurs résistent et considèrent que l'incompréhension des citadins envers l'agriculture mène à la dérision. Les omnivores parmi nous résistent aussi et prétendent que certains exagèrent. Peut-être, mais le tsunami de protéines végétales indique que notre relation collective avec la faune et avec les animaux change. Quoi qu'il en soit, en reconnaissant l'hétérogénéité du marché de la protéine, nous permettrons à l'industrie d'innover et d'offrir quelque chose de différent.

Dr Sylvain Charlebois est professeur en distribution et politiques agroalimentaires à l'Université Dalhousie à Halifax.

Trump menace le vin français en représaille à la taxe sur les géants du numérique



Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents par :

Courriel :
opinions@latribune.qc.ca

Télécopieur : ***819 564-8098***

Poste :
Opinions des lecteurs
1950, rue Roy, Sherbrooke
Québec, J1K 2X8

Sur le tirage de VR par la Fondation du CHUS

Dr Philippe Lamontagne,

Nous avons pris connaissance de votre lettre concernant le tirage du véhicule récréatif. Nous continuons d'être d'accord avec le fait qu'il faille s'inquiéter des changements climatiques. C'est d'ailleurs en ayant ce souci environnemental que, pour la deuxième année, nous offrons également l'option d'un chalet vert. Le grand gagnant est donc libre de son choix.

Le Grand tirage de la santé Desjardins est une activité de financement qui profite à plusieurs fondations de la région. Encore une fois cette année, dix fondations sont partenaires de l'activité et recevront une partie des profits.

Au cours des six dernières années, ce tirage aura permis de remettre plus d'un million de dollars aux établissements de santé. Cela fait une différence considérable pour les aider à composer avec les enjeux auxquels ils font face pour maintenir des soins et des services de qualité pour l'ensemble des patients.

Je tiens également à réitérer que, grâce au véhicule récréatif, nous pouvons rencontrer plus de 20 000 personnes qui viennent en faire la visite, ce qui nous permet de faire connaître notre mission et de souligner l'importance de chacun des dons pour notre réseau de la santé et pour notre communauté.

Martin Clermont
Directeur général
Fondation du CHUS

Vous avez des infos?

Écrivez-nous à
redaction@latribune.qc.ca

Appelez-nous au
819 564-5454

Du nouveau à la STS

La Société de transport de Sherbrooke (STS) s'apprête sous peu à augmenter significativement le niveau de service sur son réseau. En effet, à compter du 19 août, ce sont 30 000 heures supplémentaires de service qui auront été ajoutées sur le réseau au cours de l'année 2019. Cet ajout, le plus important en 30 ans, représente près de 15 % d'augmentation de service. Cela est possible grâce à la fermeture de la station du Dépôt et aux nouvelles subventions obtenues.

La fermeture de la station du Dépôt a soulevé des questions — légitimes — au cours du printemps. Certains clients ont partagé leurs insatisfactions quant à notre processus d'information. Ces commentaires nous ont incités à revoir nos pratiques de consultation et d'information. Rapidement, une démarche a été mise en place pour mieux répondre aux attentes des Sherbrookois à l'égard du développement de nos projets. D'ailleurs, à la suite de la consultation faite auprès de nos chauffeurs, nous avons adopté leur proposition quant au plan d'aménagement des arrêts sur la rue King Ouest. Par la suite, nous avons tenu des groupes de discussion avec nos clients afin d'obtenir leur point de vue sur ce projet.

L'objectif de cette démarche est d'intégrer, en amont, la participation et la consultation des clients dans nos processus de décision. Comme président, je suis fier des changements rapides qui s'opèrent dans l'organisation des enjeux de consultation.

> À compter du 19 août, ce sont 30 000 heures supplémentaires de service qui auront été ajoutées sur le réseau au cours de l'année 2019. Cet ajout, le plus important en 30 ans, représente près de 15 % d'augmentation de service.

La fermeture de la station du Dépôt et l'aménagement d'arrêts traditionnels sur la rue King Ouest s'inscrivent dans un contexte de changement d'habitudes des usagers ainsi que de revitalisation du centre-ville. D'une part, la station du Dépôt est beaucoup moins occupée qu'avant en matière de correspondances. D'autre part, plus des deux tiers des clients restent à bord et perdent du temps à effectuer la boucle. La fermeture de la station et l'aménagement d'arrêts traditionnels permettent d'ajouter de la fréquence sur les lignes urbaines les plus stratégiques de la ville et de diminuer les temps de parcours en autobus. C'est un gain majeur pour les clients actuels et futurs de la STS.

Ces changements permettront également de dynamiser le secteur. Plusieurs projets sont en développement pour accroître l'attractivité du centre-ville. Pensons notamment à un projet de pôle d'échange multimodal qui sera élaboré en cohérence avec les actions de revitalisation, de densification et de gestion des stationnements que la Ville a déjà entreprises et qui s'intensifieront au cours des prochaines années. Les changements, mis de l'avant par la STS prochainement, permettront aux clients du transport en commun d'obtenir de meilleurs services et contribueront à rendre notre centre-ville plus attractif et dynamique.

Les prochaines semaines seront consacrées à tout mettre en œuvre pour bien accompagner et informer notre clientèle en cette période de changements afin que cette transition se vive le plus harmonieusement possible.

Marc Denault
Président
Société de transport de Sherbrooke

PÈRE ÉTERNEL MON CRÉATEUR ET MON SAUVEUR



DU 1er AU 4 AOÛT 2019

AU SANCTUAIRE DU SACRÉ-COEUR DE BEAUVOIR
675, Côte de Beauvoir, Sherbrooke



Fête du Père éternel

Jeudi, 1er août 2019

19 h 00 **Célébration Eucharistique** suivie de 40 HEURES D'ADORATION jusqu'à samedi le 3 août, 11 h

Samedi, 3 août 2019

CONSÉCRATION AU PRÉCIEUX SANG DE JÉSUS-CHRIST

11 h 00 Célébration Eucharistique
13 h 00 Accueil, confessions, chants
13 h 30 **Enseignement:** Jean Ravary, ptre.
14 h 15 Pause
14 h 30 Chapelet et Litanies du Précieux Sang de Jésus-Christ
15 h 00 **Enseignement:** Jean Ravary, ptre.
15 h 30 **Consécration** au Précieux Sang de Jésus-Christ

Dimanche, 4 août 2019

FÊTE DU PÈRE DE TOUTE L'HUMANITÉ
CONSÉCRATION AU PÈRE ÉTERNEL

13 h 00 Accueil, confessions, chants
13 h 30 Louange et chapelet à Dieu Notre Père: Famille Myriam Bethléem
14 h 00 **Enseignement:** Jean Ravary, ptre.
14 h 45 Pause
15 h 00 Prières et actes de réparation Famille Myriam Bethléem
15 h 30 Célébration Eucharistique & **Consécration** au Père éternel

0009136

Vous faites de la natation ou de l'aquaforme ?

Maillots sports de grande qualité GABAR

- Résistant au chlore
- Protection UV-UPS 50+
- Polyester
- Séchage rapide

Certificats-cadeaux disponibles !

gabar



Aloha Bikini

Maillots, lingerie féminine, vêtements et accessoires de voyages pour femmes et hommes

- Conseillères spécialisées en ajustement
- Grandeurs de 4 à 26 ans, aux bonnets A à G
- Maillots, robes-soleil et accessoires de plage
- Pour vous MESSIEURS, maillots, bermudas, chemises, sandales, etc.

Vivez l'expérience Aloha Bikini
Le plus grand choix en Estrie

TOUT EST EN RABAIS*
des centaines de choix de maillots

Venez essayer celui dont vous rêviez !

* Sauf les maillots d'aquaforme, de natation et la lingerie.



830, 13e Avenue N., Sherbrooke • 819 575-1199

www.alohabikini.ca

0004735

le monde

Une émeute dans une prison du Brésil fait au moins 57 morts

RIO DE JANEIRO — Au moins 57 prisonniers ont été tués par d'autres détenus lors d'affrontements entre des groupes du crime organisé dans la prison d'Altamira, dans le nord du Brésil, ont rapporté des responsables de la prison.

Selon les autorités pénitentiaires de l'État de Para, 16 des victimes ont été décapitées, tandis que les autres ont été asphyxiées.

Un conflit a éclaté entre différents groupes criminels à la prison d'Altamira vers 7h, lorsque le déjeuner était servi, a relaté le responsable des prisons de l'État, Jarbas Vasconcelos, en conférence de presse.

Les détenus ont également allumé des incendies qui ont empêché les autorités d'entrer dans certaines parties de l'établissement pendant plusieurs heures, a-t-il ajouté.

Deux employés de la prison avaient été tenus en otage, mais ont finalement été libérés. Selon les autorités, 46 détenus seront transférés dans d'autres prisons, dont dix qui iront dans des installations fédérales plus strictes.

En mai, 55 détenus étaient morts dans une série d'émeutes qui avaient éclaté dans plusieurs prisons de l'État voisin d'Amazonas.

Au début de l'année 2017, plus de 120 détenus étaient morts dans les prisons de plusieurs États du nord du pays lorsque des groupes criminels rivaux s'étaient affrontés pour contrôler les itinéraires de trafic de drogue dans la région. Les violences avaient duré plusieurs semaines et s'étaient propagées à divers États.

Dans plusieurs prisons du Brésil, les gardiens, dont le nombre est nettement inférieur à celui des prisonniers, luttent pour conserver le contrôle sur une population de plus en plus nombreuse de détenus capables de mener des activités criminelles derrière les barreaux. **THE ASSOCIATED PRESS**

Une « violence insensée »

Un tireur de 19 ans abat trois personnes, dont un enfant de six ans, lors d'un festival

ANDREW MARSZAL
Agence France-Presse

LOS ANGELES — Au moins trois personnes, dont un garçon de six ans, ont été tuées dimanche et plusieurs autres ont été blessées lorsqu'un tireur de 19 ans a ouvert le feu lors d'un festival de gastronomie à Gilroy en Californie, au sud de San Francisco.

Outre l'enfant, une adolescente de 13 ans et un homme d'une vingtaine d'années sont morts, a précisé le chef de la police locale Scot Smithee lors d'une conférence de presse lundi.

Le tireur a été abattu par les forces de l'ordre peu après le début de la fusillade après avoir, selon des témoignages, semblé tirer « au hasard ».

La fusillade s'est produite durant le Festival de l'ail, l'un des principaux festivals de gastronomie du pays qui s'achevait dimanche à Gilroy, une ville de 50 000 habitants à une cinquantaine de kilomètres de San Jose. Cet événement surtout familial attire chaque année sur trois jours quelque 100 000 personnes, selon les organisateurs.

L'assaillant a officiellement été identifié comme étant Santino William Legan, 19 ans. Il a utilisé « un fusil d'assaut de type AK-47 acheté légalement dans l'État du Nevada le 9 juillet » selon le chef la police locale.

« Nous n'avons pas encore de motif pour la fusillade », a ajouté Scot Smithee.

« Des policiers étaient dans les parages et ont repéré en moins d'une minute le suspect qui a été visé et tué », avait plus tôt déclaré le responsable, selon qui des recherches se poursuivaient pour retrouver un éventuel complice.

« Nous pensons sur la base des déclarations des témoins qu'il y avait un deuxième individu impliqué d'une manière ou d'une autre, nous ne savons pas comment », a-t-il dit.

Le président américain Donald Trump a rendu hommage lundi aux victimes de cette « horrible » tuerie, en remerciant les forces de l'ordre pour leur réponse « rapide ».

Le gouverneur de Californie Gavin Newsom a de son côté déploré un événement « horrible », tandis que la sénatrice californienne Kamala Harris, candidate à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2020, a déploré une « violence insensée ».

TIRS « AU HASARD »

Maribel Romero, la grand-mère de l'enfant tué, Stephen Romero, a expliqué à la chaîne ABC7 News qu'il participait au festival avec sa mère et son autre grand-mère.

La chaîne NBC News a montré des festivaliers en train de courir alors que des coups de feu retentissaient.

« Je pouvais le voir tirer dans toutes les directions. Il ne visait personne en particulier. C'était juste de gauche à droite, de droite à gauche », a raconté sur NBC Julissa Contreras, une témoin. « Il était manifestement préparé pour ce qu'il faisait ».

Un technicien, Shawn Viaggi, qui se trouvait près de la scène du festival, s'est jeté au sol après avoir entendu de « fortes détonations », a-t-il raconté au journal de San Jose, le *Mercury News*. « J'ai crié : "C'est une vraie arme, partons d'ici", et on s'est cachés sous la scène ».



Les policiers ont fouillé lundi le domicile du tireur, Santino William Legan. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, NOAH BERGER

Selon le chef de la police, le tireur semble être entré sur le site du festival par un ruisseau avec des outils pour découper la clôture.

Des détecteurs de métaux et des fouilles de sacs protégeaient l'entrée dans le cadre de « la sécurité très stricte » du festival, a-t-il précisé. Le suspect semble avoir tiré « plutôt au hasard ».

Le directeur du festival, Brian Bowe, s'est dit « terriblement bouleversé ».

« Nos plus de 4000 volontaires travaillent si dur chaque année et de voir cet événement s'achever de cette manière, c'est tout simplement l'une des choses les plus tragiques et les plus tristes auxquelles j'aie jamais assisté », a-t-il ajouté devant les journalistes. « Nous nous sentons tellement désolés pour tous ceux qui sont touchés — les amis, les familles, les voisins ».

« Nous étions en train de partir et nous avons vu un gars avec un foulard enroulé autour de sa jambe parce qu'il avait été touché. Et il y avait des gens au sol qui pleuraient », a relaté Evenny Reyes, 13 ans, au *Mercury News*.

« Il y avait un petit enfant blessé, au sol. Des gens jetaient des tables et coupaient des clôtures pour sortir », a-t-elle ajouté.

Les États-Unis sont régulièrement endeuillés par des fusillades de ce type. Le droit de détenir une arme est garanti dans le pays par le deuxième amendement à la Constitution.

SONDAGE MAINSTREET SUR L'ENVIRONNEMENT

En faveur de mesures en dépit de l'économie

ÉMILIE PELLETIER
epelletier@ledroit.com

La majorité des Canadiens croient que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures pour résoudre le problème des changements climatiques, même si cela signifie que l'économie du pays en souffre, révèle un sondage Recherche Mainstreet.

L'enquête menée du 27 juin au 2 juillet dernier dans les 10 provinces auprès de 2651 adultes indique qu'un peu plus de 61 % des Canadiens conviennent qu'il est important que le gouvernement agisse pour régler le problème des changements climatiques, même si cela doit avoir un impact sur l'économie.

Les Québécois (76,8 %) sont ceux qui sont le plus en accord avec cet énoncé, contrairement aux Albertains (36,5 %).

Ce coup de sonde, commandé par iPolitics et Groupe Capitales Médias, indique également que trois répondants sur quatre (76,5 %) pensent que les changements climatiques sont réels et qu'ils sont causés par l'activité humaine.

Or, la plupart des climatosceptiques, soit ceux qui ne croient pas que les changements climatiques sont réels et causés par l'activité humaine, se trouvent en Alberta (21,5 %) et dans les Prairies (16,1 %).

Le président de la division québécoise de Recherche Mainstreet, Luc Fortin, constate également que dans l'ensemble du pays, « c'est vraiment chez les partis progressistes où il y a la plus forte progression de répondants qui sont en accord avec l'affirmation que les changements climatiques sont réels et causés par l'activité humaine. Il y a quand même une majorité des électeurs conservateurs qui sont aussi en accord. Du côté des partisans de Maxime Bernier, ceux qui sont en accord et ceux qui sont en désaccord sont presque à égalité. [...] Ce que l'on peut déduire, c'est que plus on est à droite, moins on est d'accord que les changements climatiques sont réels et causés par l'activité humaine. »

Par ailleurs, 85,5 % des répondants sont d'avis que les entreprises privées devraient payer si elles veulent polluer l'environnement. Cette question est celle qui a suscité le plus grand accord, même en Alberta (75,2 %).

Selon M. Fortin, ce consensus pourrait être expliqué par le fait « qu'on dit qu'il est inacceptable que certaines personnes s'enrichissent en détruisant un bien collectif ».

L'autre facteur serait que « l'entreprise privée, ce n'est pas nous, ce n'est pas notre portefeuille personnel ou collectif, on a l'impression que c'est un corps étranger, et c'est plus facile d'exiger des gestes quand on n'a pas l'impression que ça va nous toucher personnellement ».

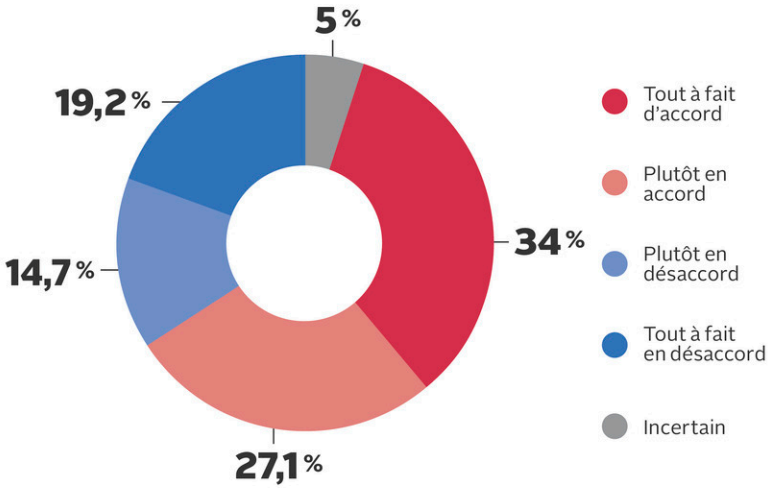
DEVOIR MORAL

Le dernier chapitre du sondage révèle également qu'un peu moins de 68 % des Canadiens pensent avoir un devoir moral envers les générations futures de ne pas détruire davantage l'environnement, même si cela signifie de payer plus d'impôts à court terme, contre 27,5 % qui sont en désaccord. M. Fortin remarque également que pour la plupart des sujets sondés, la gauche et la droite se positionnent de manière différente sur la question de l'environnement, mais qu'il s'agit rarement d'un enjeu générationnel. « Ça pourrait être le premier réflexe, que les jeunes sont davantage exposés et sensibilisés. Mais les plus vieux sont aussi consciencieux de laisser un environnement sain. Ce n'est pas pour rien que les politiciens affirment qu'ils prennent des décisions pour leurs enfants et leurs petits-enfants, ils savent que les parents et grands-parents vont se reconnaître. »

De façon générale, ces statistiques sont plutôt encourageantes, juge le président de la division québécoise de Recherche Mainstreet. « Ça démontre que oui, il y a une grande sensibilité de manière générale des Canadiens envers cet enjeu-là. Ça démontre aussi, et c'est ce qui est encourageant, que les partis politiques doivent se positionner face à l'environnement. Même aux partis plus à droite, il y a une sensibilité. »

Le sondage a une marge d'erreur de plus ou moins 1,9 %, 19 fois sur 20.

Il est important que le gouvernement fédéral règle le problème des changements climatiques, même si cela doit avoir un impact sur l'économie



Partis en vacances sans projet de loi sur l'ACEUM

MIKE BLANCHFIELD
La Presse canadienne

OTTAWA — Les Canadiens amorceront probablement la campagne électorale fédérale de l'automne sans nouvel accord de libre-échange nord-américain : face au désaccord des élus à Washington, le premier ministre Justin Trudeau a indiqué lundi qu'il ne se précipiterait pas pour faire ratifier l'entente au Parlement.

Aux États-Unis, la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates, a entamé lundi ses cinq semaines de vacances estivales sans même déposer un projet de loi prévoyant la ratification de l'accord — un scénario que l'administration de Donald Trump voulait à tout prix éviter.

Les démocrates souhaitent des changements à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), notamment pour modifier les dispositions relatives aux normes du travail, à l'environnement et à la protection des médicaments brevetés. Ils ont travaillé très fort avec le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, pour faire avancer les choses — mais pas assez pour déposer un projet de loi avant de partir en vacances.

« Nous avons dit depuis le début que nous allions suivre le processus américain de ratification des nouveaux accords de l'ALENA (...) qui reprendra cet automne », a réitéré M. Trudeau lundi à Vancouver.

Le compte à rebours dans les deux pays signifie que les élus américains, qui ont déjà un œil sur la présidentielle de 2020, ne pourront pas faire grand-chose concernant l'accord avant le début de la campagne électorale fédérale au Canada, qui devrait commencer à la mi-septembre au plus tard. Les Canadiens se rendent aux urnes le 21 octobre.

« Le projet de loi de mise en œuvre de l'ACEUM pourrait être déposé (au Congrès) le 9 septembre, au plus tôt, et il y aura probablement des audiences dans les deux chambres sur la question », estime Dan Ujczo, spécialiste du commerce auprès de la société américaine Dickinson Wright.

Mais ce délai n'est pas nécessairement une mauvaise chose, croit Meredith Lilly, experte en commerce à l'Université Carleton d'Ottawa. « L'ALENA actuel, qui demeure toujours en vigueur, est un meilleur accord pour le Canada que l'ACEUM. La situation actuelle n'est donc pas mauvaise pour le Canada, sachant que l'incertitude persistante, elle, est généralement néfaste pour les investissements ici. »

Les experts au Canada et aux États-Unis sont par ailleurs divisés quant à savoir si ces délais pourraient augmenter les risques que le président Trump invoque le préavis de six mois pour se retirer de l'ALENA actuel — une menace qu'il a répétée lors de la renégociation de l'accord.

Cyndee Todgham Cherniak, avocate torontoise spécialisée dans le commerce international, croit que les démocrates souhaiteront probablement utiliser contre M. Trump leur désaccord sur l'ACEUM lors des élections américaines de 2020. Et cela pourrait bien déclencher le courroux de Donald Trump, croit-elle.

Lawrence Herman, spécialiste du commerce international à Toronto, ne croit pas, quant à lui, que M. Trump mettrait fin à l'accord à quelques mois de sa propre campagne électorale, car cela créerait une incertitude économique qui ne serait pas « payante » politiquement.



0008149



0009696

L'immobilisation des Boeing 737 Max coûte cher à WestJet

La Presse canadienne

CALGARY — Le retrait des avions Boeing 737 Max de la flotte de WestJet a un « impact négatif important » sur la ligne aérienne, a indiqué son chef de la direction, même si l'entreprise a dévoilé vendredi des résultats solides pour son premier trimestre complet sans les appareils à haut rendement énergétique.

Lors d'une entrevue téléphonique, Ed Sims a précisé que l'interdiction de vol des Boeing Max — qui devrait se poursuivre au moins jusqu'en novembre — avait contraint WestJet à augmenter ses dépenses en carburant et à réduire ses itinéraires.

M. Sims a refusé de quantifier l'impact financier, affirmant qu'il discutait avec Boeing de la « perte substantielle » attribuable à l'immobilisation de ses 13 avions Max 8. Ces appareils représentent environ 10 pour cent de la capacité en sièges de WestJet.

Néanmoins, le transporteur a dépassé les attentes des analystes en renouant avec les profits au plus récent trimestre, après avoir affiché une perte l'an dernier. Son bénéfice a atteint 44,3 millions $ au plus récent trimestre dernier, tandis que ses revenus ont grimpé de 11 pour cent à 1,21 milliard $.

L'analyste Cameron Doerksen, de la Banque Nationale du Canada, a déclaré dans une note aux investisseurs que l'interdiction de vol entraverait la croissance de la capacité et augmenterait les dépenses des compagnies aériennes canadiennes, mais que la baisse des coûts du carburant et un dollar canadien plus fort pourraient aider à contrebalancer ces vents contraires.

Les autorités aériennes du monde entier ont interdit aux avions Boeing Max de décoller au printemps, dans la foulée de deux écrasements — le premier en octobre en Indonésie et le second en mars, en Éthiopie — qui ont tué un total de 346 passagers, dont 18 Canadiens.

WestJet a indiqué avoir trouvé des avions de remplacement pour environ 700 des plus de 1000 départs d'avions Max 737 prévus en juin, soit le dernier mois du deuxième trimestre.

Lassonde investit 7 M $ dans un producteur de vin ontarien

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les Industries Lassonde ont réalisé un investissement d'environ 7 millions $ dans le producteur vinicole Diamond Estates Wines & Spirits, une transaction qui les voit obtenir une participation de 20 pour cent dans l'entreprise de Niagara-On-The-Lake.

Le placement privé, annoncé lundi, a été effectué à des fins d'affaires et d'investissement, a précisé la société de Rougemont, qui ne détenait aucune action de Diamond Estates avant cette opération. Lassonde pourrait accroître ou réduire sa participation dans Diamond Estates selon la conjoncture du marché et d'autres facteurs, a-t-elle précisé dans un communiqué.

L'entente entre les deux sociétés prévoit certaines mesures pour empêcher une dilution de la participation de Lassonde, ainsi que le droit de nommer deux des sept candidats au conseil de Diamond Estates. Si jamais la participation de Lassonde devait reculer entre 10 pour cent et 15 pour cent, le producteur de jus ne pourrait plus nommer qu'un seul candidat.

En outre, le placement privé est accompagné d'une mesure qui prévoit que Lassonde deviendra le représentant exclusif de Diamond Estates auprès de certains détaillants, dont des épiceries et des dépanneurs canadiens.

Diamond Estates se présente comme le troisième plus grand producteur de vin d'appellation VQA de l'Ontario.

Lassonde, qui commercialise notamment les marques Oasis, Everfresh, Fruité et Rougemont, exploite 15 usines au Canada et aux États-Unis et compte près de 2200 employés.



0005664



0010588

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
16 492,17	591,12	75,99	27 221,35	3020,97	8293,33	1420,40	56,87
- 38,87	- 1,77	+ 0,13	+ 28,90	- 4,89	- 36,88	+ 1,10	+ 0,67

PROJET FAUCON SUR SNC-LAVALIN

L'AMF exonérée par un rapport indépendant

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Visée par des allégations de conflit d'intérêts pour sa gestion du « projet Faucon », qui se penchait sur SNC-Lavalin, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a été exonérée par l'expert indépendant mandaté afin de faire la lumière sur cette affaire.

Mario Bilodeau, un avocat de formation ayant œuvré au sein de l'appareil gouvernemental pendant sa carrière, avait été nommé le 16 avril dans la foulée d'articles publiés par le *Journal de Montréal*. Citant, de façon anonyme, deux ex-employés de l'Autorité, le quotidien écrivait notamment que le gendarme boursier avait « fermé les yeux » à plusieurs égards tout en faisant preuve de complaisance jusqu'à la fermeture de l'enquête, en 2015. Aucune accusation n'avait été déposée.

« Au terme de l'examen, le contexte, les preuves documentaires, les témoignages recueillis et les conclusions infirment les allégations d'actes répréhensibles véhiculées publiquement », fait valoir l'expert indépendant, dans le sommaire de son rapport publié lundi par le ministère des Finances.

Celui-ci a toutefois prévenu que son mandat, qui s'est échelonné sur trois mois, ne visait pas à se pencher sur les « éléments de l'enquête », mais sur la conduite de l'AMF.

Déclenché en 2011-2012, le projet Faucon s'intéressait entre autres aux documents financiers de la firme d'ingénierie et de construction et à des transactions effectuées par certains cadres, dont Michael Novak — le conjoint de l'ex-ministre de la Justice et députée libérale Kathleen Weil — en 2011 et 2012.

Frédéric Pérodeau, directeur principal des enquêtes à l'Autorité, était également au cœur des allégations de conflit d'intérêts, étant donné que cet avocat de formation a déjà été conseiller juridique au sein de la multinationale québécoise de juin 2010 à avril 2012. Il était donc aux commandes d'une unité qui devait enquêter sur son ancien employeur.

« L'Autorité a couvert tous les angles possibles de poursuite et n'a pas subi d'influence extérieure sur la façon de traiter le dossier ou pour le fermer, ni exercé de pression à l'interne auprès des enquêteurs pour les empêcher de bien accomplir leur travail ou leur nuire subtilement », peut-on lire.



Visée par des allégations de conflit d'intérêts pour sa gestion du « projet Faucon », qui se penchait sur SNC-Lavalin, l'AMF a été exonérée par l'expert indépendant mandaté afin de faire la lumière sur cette affaire. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

De plus, les allégations de délit d'initié visant M. Novak ne sont pas justifiées, selon l'expert indépendant. Selon un rapport de la firme Veritas publié en 2012, l'ex-président exécutif de la société avait empoché près de 13 millions $ grâce à une vente d'actions de SNC-Lavalin en 2011, avant l'éclatement de scandales ayant entaché la réputation de la compagnie.

Québec n'a toutefois pas dévoilé l'intégralité du rapport d'enquête en affirmant que le document contient des « renseignements consignés aux dossiers de l'AMF » et évoque certaines « méthodes d'enquête » du gendarme boursier.

MANDAT LARGE

M. Bilodeau affirme avoir eu accès à l'ensemble du dossier « Faucon » ainsi qu'à « tous les employés présents et passés et véritablement concernés ». Trente-deux personnes ont été rencontrées, dont le président-directeur général de l'AMF Louis Morisset.

L'expert indépendant a également pu consulter 42 000 courriels « concernant 24 personnes travaillant ou ayant travaillé » pour le gendarme boursier.

« Les allégations parues dans les journaux ne s'inscrivent dans aucune entrevue réalisée avec les véritables acteurs du projet Faucon, ni dans les documents identifiés », soulignent les conclusions du sommaire de l'enquête, qui avancent également que l'enquête de l'Autorité n'a pas été menée de « façon superficielle ».

De son côté, le ministre des Finances, Éric Girard, qui avait demandé au Conseil consultatif de régie administrative de l'AMF d'agir au printemps, a indiqué accueillir « favorablement » le rapport. À son avis, les « allégations à l'origine de l'examen sont donc injustifiées ».

Pour sa part, l'AMF, qui n'a pas voulu accorder d'entrevues, a souligné, par voie de communiqué, qu'elle accueillait avec « grande satisfaction » les conclusions de l'enquête.

« L'expert est catégorique : malgré les graves allégations parues en avril dernier dans certains médias, l'enquête n'a jamais été abandonnée, n'a pas été menée de façon superficielle et a été conduite de manière adéquate », fait-elle valoir.

Dans le cadre de son enquête, M. Bilodeau a été épaulé par la firme juricomptable Quantum, deux officiers retraités de la Sûreté du Québec, une adjointe exécutive et un professeur de droit de l'Université Laval.

Québec ignore encore précisément la facture totale qui accompagne cette enquête indépendante, mais « l'engagement financier maximal » est de 660 000 $, a indiqué Fanny Beaudry-Campeau, l'attachée de presse du ministre Girard.



0004614

Fini la vente de billets sur Kijiji

La Presse canadienne

TORONTO — Kijiji Canada a décidé de retirer la possibilité de vendre des billets d'événements sur sa plateforme en raison des difficultés rencontrées lors du passage aux billets électroniques.

La société, détenue par eBay, a annoncé que l'option de vente de billets était éliminée à compter de lundi, mais que les annonces déjà publiées resteront en place jusqu'à leur expiration. Toutes les publications auront expiré dans 60 jours.

Ebay conservera toutefois une part importante du marché de la revente de billets en tant que propriétaire du site StubHub.

Selon Kijiji, la décision a été prise parce qu'il était difficile de s'assurer de l'authenticité des billets électroniques, notamment parce qu'ils peuvent être achetés et vendus directement en ligne.

« Le passage des billets physiques aux billets électroniques au fil des ans a rendu les choses difficiles, cela a posé des problèmes à Kijiji », a admis le directeur général Matthew McKenzie.

« Il y a toujours des risques liés à l'achat de billets auprès de vendeurs privés. Et il y a aussi un élément émotionnel. Si vous souhaitez aller à un concert et que le temps presse, peut-être que vous prendrez une décision que vous n'auriez pas prise habituellement. »

La société avait déjà restreint la revente de billets pour les Raptors de Toronto lors des championnats de la NBA, le prix des places ayant grimpé à des dizaines de milliers de dollars.

M. McKenzie a affirmé que la société empêchera les inscriptions de billets d'événement ailleurs sur le site grâce à une combinaison de surveillance automatisée, du personnel du service à la clientèle et de l'aide d'utilisateurs pouvant dénoncer des publications.

M. McKenzie a ajouté que les utilisateurs pourront toujours vendre des billets d'événements communautaires dans la catégorie « communauté ».

CHAQUE JEUDI

LES LIEUX QU'ON AIME !

Tout l'été les chroniqueurs de Groupe Capitales Médias vous amènent à la découverte de lieux qu'ils aiment, un commerce, un coin de rue ou un parc.

CETTE SEMAINE

Sonia Bolduc nous amène dans une virée fromagère sur chemins de terre



GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil QUÉBEC · leDroit OTTAWA/GATINEAU · leNouvelliste TROIS-RIVIÈRES · laTribune SHERBROOKE · leQuotidien leProgrès SAGUENAY–LAC-ST-JEAN · laVoixdel'Est GRANBY

0005962

Capital One victime d'une fuite de données

Capital One annonce qu'un pirate informatique a eu accès aux informations personnelles de plusieurs millions de clients, dont 6 millions de Canadiens. La banque établie en Virginie a annoncé lundi qu'elle avait découvert une faille dans son système le 19 juillet, et qu'elle avait alerté immédiatement les autorités pour trouver le suspect. La police fédérale américaine (FBI) a arrêté la personne, qui serait de Seattle, selon *The Washington Post*. Capital One croit qu'il est peu probable que les informations aient été utilisées à des fins frauduleuses, mais la banque poursuivra son enquête. Le pirate informatique a obtenu certaines informations, dont la cote de crédit et les soldes, ainsi que les numéros de sécurité sociale d'environ 140 000 clients. La banque offrira des services gratuits de surveillance du crédit aux personnes concernées. La fuite de données a affecté environ 100 millions de clients aux États-Unis et 6 millions au Canada.

THE ASSOCIATED PRESS

Bateau en flammes sur la rivière des Outaouais

Un feu qui s'est déclaré lundi après-midi sur un bateau naviguant sur la rivière des Outaouais entre Ottawa et Gatineau à la hauteur des chutes Rideau a causé tout un émoi. Selon le Service de sécurité incendie de Gatineau, sept personnes se trouvaient à bord de l'embarcation lorsque les flammes ont éclaté. Elles ont été secourues par d'autres plaisanciers qui se trouvaient sur la rivière. Les pompiers d'Ottawa rapportent qu'à leur arrivée, trois personnes qui s'étaient jetées à l'eau avaient été repêchées par les autres plaisanciers. L'incendie est survenu vers 14 h. Les flammes ont complètement embrasé le bateau. Une épaisse fumée noire se dégageait de l'embarcation. Selon les pompiers de Gatineau, une femme enceinte qui se trouvait à bord a été légèrement incommodée par la fumée. Elle a été rencontrée par les ambulanciers paramédicaux, qui l'ont relâché. Ce sont les membres de l'unité marine des pompiers d'Ottawa qui ont éteint l'incendie. **LE DROIT**



PHOTO FOURNIE

ACIER & MÉTAUX DOUCET

ACHAT MÉTAUX COMPTANT · PRÊT DE CONTENANTS · FERREUX NON FERREUX

GRANBY
450.375.0361
1050, rue Saint-Charles Sud
Lundi au vendredi
7 h 30 à 16 h 30
Samedi 8 h à 12 h
metauxdoucet.com

SHERBROOKE
819-563-8012
3804, Chemin Bibeau
Lundi au vendredi
7 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Samedi 8 h à 12 h

0006521

Un Québécois millionnaire grâce à *Fortnite*

Williams Aubin finit quatrième au classement

JULIEN CODERRE
Le Droit

Un Québécois est devenu millionnaire la fin de semaine dernière, alors qu'il a remporté une somme de 800 000 $ US, soit un peu plus de 1 million $ canadiens, à la Coupe du monde de *Fortnite*.

Williams Aubin, également connu sous le pseudonyme *Zayt*, a terminé en quatrième position lors de la compétition en duo, avec un total de 44 points. Pour jouer avec lui, son fidèle compagnon américain, *Ghost SAF*. Les deux jeunes hommes sont repartis de New York avec un montant de 750 000 $ en poche.

Le Québécois de 19 ans a également ajouté 50 000 $ US à ses gains du dernier week-end en terminant au 36e échelon lors de la compétition en solo.

À la suite de ce tournoi, Williams se classe donc désormais au dixième rang du tableau des gains accumulés par les joueurs professionnels de *Fortnite*. Avec ce résultat, *Zayt* est le joueur canadien ayant gagné le plus d'argent sur le circuit professionnel de *Fortnite,* avec des gains qui se chiffrent à 1 044 750 $.

Cependant, malgré cette somme remportée, Williams avoue que cette quatrième place à la dernière Coupe du monde a un goût amer.

« C'est le *fun* d'un côté, mais même si on a fini quatrième, honnêtement, c'est une grosse déception, a-t-il confié en entrevue avec *Le Droit* lors de son retour au Québec. Il y avait six parties et on était en première place au terme des cinq premières. À la sixième, on a chuté au classement alors qu'on était les favoris pour gagner. Il y a des choses qui se sont produites qui n'arrivent pas d'habitude. C'est certain qu'il y a un peu de malchance, mais d'un autre côté, on n'a vraiment pas joué à notre meilleur. »

« On voulait vraiment la première place », a-t-il ajouté, visiblement déçu du résultat.

Fortnite est un jeu vidéo de type « bataille royale ». Au début de la partie, les joueurs atterrissent du haut des airs sur une île géante. Sur celle-ci, ils peuvent y trouver des armes ainsi que des matériaux de construction tels que du bois et de la pierre pour bâtir leur forteresse et ainsi résister aux attaques ennemies. Plus la partie avance, plus le périmètre de jeu se réduit et si un joueur se retrouve en dehors du périmètre dessiné, il subit automatiquement l'élimination. Le gagnant se veut le dernier survivant, ou encore, le dernier duo survivant lors des compétitions par équipe.

« Jouer dans un stade comme celui-là, c'est vraiment *nice*, a reconnu le jeune homme originaire de Saint-Donat, dans Lanaudière. C'est vraiment beau de voir à quel point c'est gros et qu'il y a beaucoup de gens dans la foule. Quand j'étais plus jeune, je me rappelle que je regardais ça et je me disais que ça devait vraiment être stressant pour les joueurs de hockey, par exemple, de jouer dans de gros amphithéâtres. Mais quand je suis arrivé, je n'avais aucun stress et c'est comme si j'étais à la maison. »

En mars dernier, Williams et son coéquipier avaient été couronnés champions lors d'un tournoi à Katowice, en Pologne. À ce moment, les deux *gamers* avaient remporté une somme de 80 000 $ US.

« Ça fait un an et demi que je joue avec *SAF* et quand je regarde les autres joueurs sur la scène, je me dis que je ne jouerais pas avec personne d'autre que lui, dit-il. On a une bonne chimie. On n'a pas besoin de se parler et on sait déjà ce que l'autre va faire. »

D'ailleurs, durant les quatre mois qui ont suivi cette victoire, les deux hommes n'ont pas cessé de s'entraîner afin de faire bonne figure à la dernière Coupe du monde.

« J'ai joué tous les jours et je me suis amélioré quotidiennement avec mon *partner*. Le truc, c'est vraiment de pratiquer et de pratiquer encore, à tous les jours », a-t-il indiqué.

L'éditeur du jeu vidéo *Fortnite*, Epic Games, a distribué un total de 30 millions $ US au cours de la fin de semaine.

Le grand vainqueur en solo, l'Américain Kyle Giersdorf, alias *Bugha*, a quant à lui empoché 3 millions $ US. Il est âgé de 16 ans.

AVEC AFP



Le Québécois Williams Aubin s'est illustré lors de cette Coupe du monde de *Fortnite*. — PHOTO FOURNIE

KYO habitation
CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE
10 ANS
ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
SUR MESURE
RBQ : 5589-1022-01
Maison saine, écologique et à haute efficacité énergétique
Plus de 200 terrains disponibles :
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman
1(855) 768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM
LEED CANADA · NOVOCLIMAT 2.0 · GARANTIE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE · SEHEE
0001622



AMOS DARAGON

Le producteur reprend confiance



JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La confiance du producteur Sylvain Viau a augmenté depuis le cri du cœur qu'il a lancé en compagnie de l'auteur Bryan Perro, en juin dernier, afin d'attirer l'attention sur l'avenir de la série d'animation intitulée *Amos, chasseur de masques*. « Il y a une lueur d'espoir », lance-t-il.

Jusqu'à récemment, M. Viau comptait beaucoup sur Investissement Québec pour financer une partie de la prochaine saison de sa série animée, qui comptera 26 épisodes. Mais il a finalement décidé de se tourner vers le Fonds capital culture Québec, une organisation créée par le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ afin de précisément soutenir des entreprises du secteur culturel.

« J'ai fait une demande d'aide financière au Fonds capital culture et j'attends une réponse dans les prochaines semaines. J'espère qu'il sera en mesure de me fournir une somme de 1,45 million $. C'est la moitié du montant que je recherchais au départ. Ça veut donc dire je serais obligé de trouver le reste ailleurs même si j'obtenais une réponse favorable », révèle le président d'IceWorks animation.

Sylvain Viau en est pleinement conscient, les dirigeants du fonds scruteront de près le potentiel d'exportation d'*Amos, chasseur de masques* lorsqu'ils analyseront le dossier soumis par son entreprise. « Ce fonds est sélectif. Les possibilités de ventes internationales sont un enjeu majeur pour lui », affirme-t-il.

Rappelons que cette PME de Magog produit actuellement les 13 premiers épisodes de la série *Amos, chasseur de masques*, un projet d'environ 5 M$. Radio-Canada et TFO offriront toutes deux la série à leurs téléspectateurs en 2020. Sylvain Viau espère maintenant que plusieurs diffuseurs, partout sur la planète, les imiteront.



— IMAGE FOURNIE

UNE AIDE PRÉCIEUSE

Associé au projet depuis un moment déjà, l'homme d'affaires Guy Lamarre joue présentement un rôle crucial auprès de Sylvain Viau. L'aide précieuse apportée par M. Lamarre explique en bonne partie pourquoi le président d'IceWorks a repris confiance.

« Son soutien financier fait en sorte que je suis capable de garder jusqu'en octobre des employés qui autrement auraient quitté parce que leur mandat avec nous était terminé. C'est important. Ça me donne un délai supplémentaire. Si les choses débloquent dans les prochains mois, je n'aurai pas besoin de reconstruire mon équipe complètement ou presque. »

Notons que Guy Lamarre a participé à la création du Carrefour santé globale, à Magog, en compagnie du député Gilles Bélanger il y a quelques années. Il a aussi répondu présent quand on lui a demandé d'apporter son soutien financier au projet de construction de la place Tourigny.

« Il me fournit une aide exceptionnelle. Il a une bonne tête et un bon jugement. Je ne voyais plus le potentiel de mon projet avant qu'il me démontre tout son intérêt », avoue M. Viau.

INVESTISSEMENT QUÉBEC

Bien qu'il a changé sa stratégie pour financer son ambitieux projet, Sylvain Viau n'exclut pas de formuler une nouvelle demande de soutien à Investissement Québec.

« Ce que je comprends, c'est que cet organisme n'a aucun programme qui soit adapté à mes besoins. Mais, si j'ouvre mon capital, des possibilités de financement existent avec lui. On verra plus tard en fonction de ce qui se passera », dit-il, en ajoutant qu'il espère également dénicher des fonds privés additionnels.

Sans conteste, il demeure donc des zones d'ombre importantes. Mais le producteur conserve espoir. « On a réussi à faire une première saison de la série par miracle. C'est peut-être ça encore qui va se produire pour les 26 épisodes à venir », déclare-t-il.

Écrits par Bryan Perro, les romans de la série jeunesse Amos Daragon ont été traduits en plus de 20 langues et sont vendus dans de nombreux pays à travers le monde. Plus de deux millions d'exemplaires ont été distribués depuis la création du populaire personnage.



Le producteur Sylvain Viau est davantage confiant aujourd'hui de pouvoir créer la seconde saison de la série *Amos, chasseur de masques* à Magog. Cette série animée met en scène le célèbre Amos, un personnage issu de l'imaginaire de l'auteur Bryan Perro.
— PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Une réponse attendue avant la fin août

MAGOG — Le député d'Orford, Gilles Bélanger, souhaite qu'IceWorks animation obtienne une réponse de la part du Fonds capital culture Québec avant la fin du mois d'août, ce qui permettrait à l'entreprise de rapidement compléter le financement de la seconde saison de sa série *Amos, chasseur de masques*.

« Je pense que c'est réaliste de penser que la réponse du Fonds capital peut arriver avant la fin d'août. En tout cas, c'est mon objectif à moi de faire en sorte que le producteur Sylvain Viau sache à quoi s'en tenir d'ici un mois », lance M. Bélanger.

Le député d'Orford est notamment conscient que des employés d'IceWorks animation pourraient quitter le navire dans peu de temps, si le président de l'entreprise tarde à réunir les fonds pour lancer la production de la seconde saison d'*Amos, chasseur de masques*. Ce scénario est d'ailleurs fortement redouté par M. Viau lui-même.

« Le plan, c'est de trouver une somme totale de 2,9 millions $ pour ce très beau projet. Je ne peux pas fournir tous les détails concernant le plan qu'on a pour dénicher tout cet argent. Mais tout commence par l'aide du Fonds capital culture, qui donnerait l'élan nécessaire au reste », explique Gilles Bélanger.

Lorsqu'on demande au député s'il est content de la tournure des événements, il affirme qu'il sera heureux seulement quand tout le dossier sera réglé. « Ça fait deux ans que ça dérape dans ce dossier-là », lance-t-il.

M. Bélanger est d'autant plus pressé de fermer ce dossier qu'il sait qu'une cinquantaine d'emplois sont rattachés à celui-ci. Advenant que le producteur ne trouve pas le financement espéré au Québec, la seconde saison de la série pourrait être produite à l'étranger.

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

PROJET RACINES

Des visages sur ces lieux aimés

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

PIOPOLIS — Imaginez : une photo de vous, seul ou avec des amis ou des membres de votre famille, projetée sur un édifice, un paysage ou tout autre panorama marquant de votre vie. Une fresque vivante et expressive, significative pour vous, en couleurs, arborant votre visage, devenue un symbole de votre attachement pour votre environnement.

C'est la description de ce que rend possible le *Projet Racines* développé par Clément Lesaffre, un artiste français qui parcourt le monde pour traquer l'attachement des êtres humains à leur coin de pays, leur environnement immédiat, leur région, leur territoire propre à chacun d'eux, qu'il rencontre sur son chemin, au hasard de ses pérégrinations.

L'idée de départ lui est venue quand il était encore petit, dans sa France natale. « Je voyais alors les êtres humains comme des arbres. Il y a des corrélations entre les deux : nous avons des racines comme eux, nous sommes appelés à nous développer... J'ai donc pensé projeter des visages sur les arbres, les roches, les bâtiments. Je suis parti de cette idée », raconte M. Lesaffre.



— PHOTO CLÉMENT LESAFFRE

« Je cogne à la porte des gens pour les connaître. Je fais leur portrait après une entrevue que je filme. Je projette ensuite leur portrait sur un paysage proche d'eux, qui les a séduits, qui les passionne. Ça peut être une plage au bord d'un lac, ou sur une colline, ou un édifice particulier, chez eux, symbolisant le lien avec leur environnement. Je veux valoriser l'humain, tout simplement. »

Clément Lesaffre apporte son groupe électrogène et un vidéoprojecteur de forte capacité, qui peut projeter les photos de visages sur un panorama d'une superficie possible de 130 m de hauteur sur 800 m de largeur.

Il a bien entendu commencé sa démarche professionnelle en France, en 2013, dans la région Auvergne–Rhône-Alpes. Puis il a enchaîné en Angleterre, en Belgique et il a traversé l'Atlantique. Le voici ces jours-ci dans la région de Lac-Mégantic. Il y a notamment rencontré Danielle et Jacques Verreault, un couple de Piopolis qui décrit son domicile comme un paradis terrestre, à la suite du coup de foudre que tous deux y ont ressenti quand ils l'ont visité pour la première fois, en 1972. Par la suite ils sont venus y vivre et ils s'y sont mariés, en 1973, avant de voir naître leur quatre enfants.



Clément Lesaffre, un photographe-cinéaste français qui parcourt le monde à la recherche d'humains entichés de leur coin de pays, offre à ces derniers de participer à son *Projet Racines*, dans lequel il superpose leurs visages au paysage environnant, grâce à un procédé de projection.
— PHOTO LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

ICEBERGS ÉCRANS

« Je suis venu au Québec en 2015. À Montréal en premier, puis en Gaspésie, où j'ai visité deux communautés autochtones, à Sainte-Anne-des-Monts et Carleton. J'ai poursuivi le projet à Caraquet au Nouveau-Brunswick puis jusqu'à Terre-Neuve, où c'était comme au bout du monde! »

En France, ses collaborateurs et lui ont même orienté leur entreprise pour projeter des vidéos et ainsi créer des événements. Par exemple, en juin 2019, ils ont projeté leurs images sur des terrils, les montagnes de déchets d'une mine de charbon.

« J'ai comme projets de me rendre en Ontario, à la réserve d'Akwesasne. Ensuite en Norvège, de la mi-août jusqu'au début de septembre prochain. Par la suite en Arctique, au Groenland, chez les Inuits, pour projeter leurs portraits sur les icebergs. C'est en voie de disparition à cause du réchauffement de la planète. Cette cause environnementale devrait nous aider, car nous sommes à la recherche d'aide financière, par des *sponsors* et des mécènes. »

Pour contacter Clément Lesaffre, on écrit par courriel au art@clementlesaffre.com ou au @Projet Racines sur Instagram.

Le Roi Lion plus fort que Tarantino au box-office nord-américain

Agence France-Presse

LOS ANGELES — *Le Roi Lion* a conservé ce week-end la première place du box-office nord-américain malgré le bon démarrage du dernier film de Quentin Tarantino, *Once Upon a Time in... Hollywood*, selon les chiffres définitifs de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés lundi.

Les aventures du lionceau Simba, tournées grâce à un procédé novateur sur un plateau en réalité virtuelle, ont engrangé 76,6 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche au Canada et aux États-Unis, et plus de 350 millions depuis deux semaines.

Mieux que les 41,1 millions récoltés par *Once Upon a Time in... Hollywood*, qui permettent tout de même à Quentin Tarantino de réaliser le meilleur démarrage de sa carrière.

Lettre d'amour au cinéma américain d'antan, son nouveau film se déroule en 1969, à une époque où bourgeonnent le nouvel Hollywood, ses auteurs idéalistes, ses doublures fidèles et ses westerns spaghettis.

Porté notamment par le duo Leonardo DiCaprio-Brad Pitt, qui incarnent respectivement un acteur célèbre et sa doublure, le dernier Tarantino a été chaleureusement accueilli par la critique. La troisième marche du podium revient à *Spider-Man : Far From Home*, avec 12,5 millions de dollars sur trois jours (près de 345 millions depuis sa sortie il y a un mois).

Ses 10,5 millions de dollars du week-end permettent de son côté au film des studios Pixar-Disney *Toy Story 4* d'approcher la barre des 400 millions de recettes en six semaines d'exploitation.

Crawl, une production hollywoodienne réalisée par le Français Alexandre Aja, grand spécialiste des films d'horreur *(La colline a des yeux)*, se place en cinquième position, avec 4,1 millions de dollars de gains (31,5 millions en trois semaines).

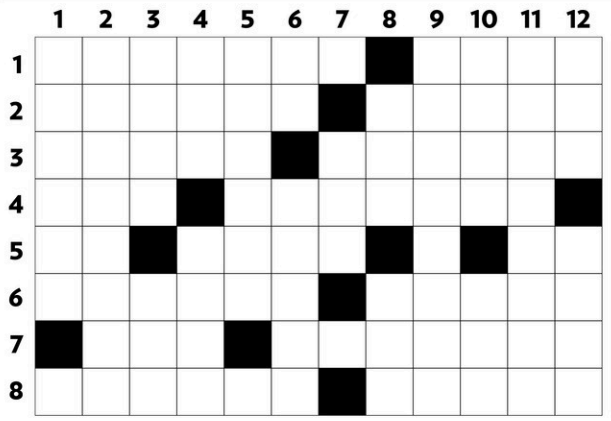
VOICI LE RESTE DU TOP 10

6. *Yesterday :* 3,1 millions de dollars sur le weekend (63,4 millions en cinq semaines d'exploitation);
7. *Aladdin* : 3 millions (346,1 en dix semaines);
8. *Stuber* : 1,8 million (20,2 en trois semaines);
9. *Annabelle - La Maison du Mal* : 1,6 million (69,7 en cinq semaines);
10. *The Farewell* : 1,5 million (3,7 en trois semaines).



0011020

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Perdre du poids. – Onomatopée qui exprime un claquement bref.
2 Qui revient chaque année. – Divisé avec un instrument tranchant.
3 Plante cultivée pour sa racine à peau rose que l'on mange crue. – Arrêts accidentels dans le fonctionnement d'un véhicule ou d'un mécanisme.
4 À molette ou USB. – Trou creusé par un animal.
5 En général, le Père Noël le répète trois fois quand il rit. – Épluché. – Centimètre.
6 Édifice où se réunissent les chrétiens pour célébrer leur culte. – Erreur grossière due à l'ignorance ou à l'inadvertance.
7 Peut être positif ou négatif. – Jeune voyou.
8 Secousse de l'écorce terrestre. – Qui a du bon sens, de la jugeote.

VERTICALEMENT

1 Lieu public où l'on vend et où l'on achète des marchandises.
2 Ressemblance, point commun entre plusieurs choses.
3 Pays d'Asie qui compte plus d'un milliard d'habitants. – Elle définit les droits et devoirs de chacun.
4 Plante qui vit en parasite sur les branches de certains arbres. – Arbres qui restent verts en hiver.
5 Ce qui n'a pas été mangé au cours d'un repas et qui pourra être mangé le lendemain (pluriel).
6 Après tu. – Étudiant.
7 Prairie naturelle.
8 C'est le mot voiture, en anglais. – Ingurgités.
9 Le pin en est un.
10 Elle tourne autour de la Terre. – On l'obtient en faisant fermenter le raisin.
11 Vues.
12 Déterminant démonstratif. – Dirige, commande un groupe.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	C	A	L	A	D	E	■	P	O	T
2	M	O	R	T	■	M	U	T	I	N	S	■
3	B	R	U	T	E	■	R	E	N	E	■	V
4	E	T	■	I	D	E	E	■	S	U	I	E
5	T	■	P	R	E	L	E	V	E	■	C	R
6	A	P	L	A	N	I	■	E	C	L	O	S
7	N	A	I	N	■	R	O	U	T	I	N	E
8	T	S	E	T	S	E	■	F	E	T	E	R

MOT MYSTÈRE

BOIS - Un mot de 9 lettres

ACAJOU
AMARANTE
BEDANE
BLANC
BOIS
BUCHER
CABANE
CADRE
CEDRE
CHENE
CISEAU
COIN
CORDE
CORMIER
COUPER
CUBAGE
DELIGNE
DOUVAIN
DUR
EBENE
ECHELLE
ECOPERCHE
ECORCE
ENTAILLE
EPICEA
ESCABEAU
ESSENCE
FEU
FIN
GALE
GRAS
GRUME
HACHE
HETRE
ISBA
LIBER
LIEGE
LOUPE
MOULER
NOEUD
NOUEUX
ORME
OUVRE
PAPIER
PARQUET
PIN
RABOT
ROSE
SANTAL
SCIER
SEC
TABLE
TARET
TEK
TRAIT
VER
VOIE

A	R	R	E	R	D	A	C	O	R	M	I	E	R	T
M	H	E	T	R	E	B	N	O	U	E	U	X	V	A
A	N	H	B	E	E	S	A	R	G	I	L	E	M	B
R	I	C	O	I	L	I	L	E	S	O	R	U	F	L
A	A	U	I	P	L	E	B	P	E	V	O	T	O	E
N	V	B	S	A	I	N	C	U	U	J	I	E	D	M
T	U	A	O	P	A	A	N	O	A	A	U	R	U	P
E	O	G	I	T	T	D	U	C	R	E	O	D	R	A
E	D	E	E	T	N	E	A	T	P	C	N	E	E	R
C	M	E	E	N	E	B	E	S	A	I	E	C	E	Q
H	D	R	L	F	E	R	B	B	O	P	N	I	G	U
E	U	I	O	I	I	H	A	C	H	E	C	S	E	E
L	E	M	U	R	G	N	C	T	S	S	L	E	I	T
L	O	E	P	R	E	N	S	S	A	N	T	A	L	E
E	N	S	E	C	O	P	E	R	C	H	E	U	G	K

Solution du dernier numéro : MÉDAILLIER **30-07-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

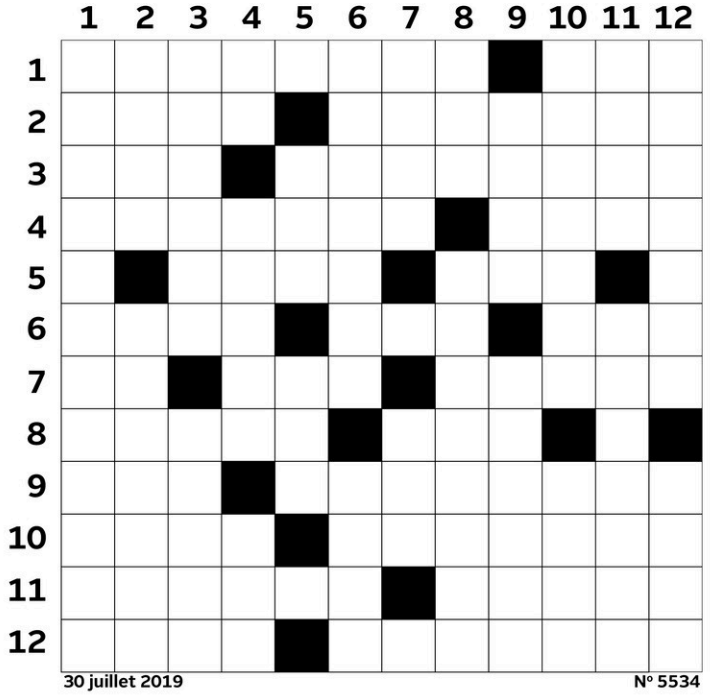
1. Complètement fou - Affluent du Rhin.
2. Organisée autour de - Suit les vacances.
3. Principal fleuve d'Afrique - D'une partie du monde.
4. Démunie d'argent - Division d'un échiquier.
5. Métis ou monnaie - A cours à Kyoto.
6. Personnage biblique - Prénom - Fête du Vietnam.
7. Drame lyrique - Espace de temps - Cadavérique.
8. Mélange d'épices d'origine indienne - Les vaches s'y plaisent.
9. Atoll - Ils ne pensent qu'à eux.
10. Marque l'exclusion - L'ortie en est une.
11. Évident - Boire au sein.
12. Poèmes - 8 848 m.

VERTICALEMENT

1. Ville de Californie.
2. Iridacée bulbeuse - Ivrogne.
3. Peau ôtée d'un fruit - Abjuré.
4. Hélium - Faire reluire - Tamis.
5. Sert à appeler - Whisky canadien.
6. Partie d'un landau - Avarié.
7. Gros nuage épais - Style musical.
8. Dans l'alphabet grec - Retenue.
9. Un peu moins de 30 grammes - Charger.
10. Il résiste à l'action du feu - Sonde.
11. Bêtes de somme - Enchevêtrés.
12. Outil de maréchal-ferrant - Est utile à.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	U	R	N	O	I	S	E	■	A	R
2	C	U	R	E	E	■	D	E	L	U	G	E
3	L	I	N	■	U	R	E	T	E	R	E	S
4	E	D	E	N	T	E	E	■	V	E	N	T
5	R	I	■	A	R	C	■	D	E	T	T	E
6	O	R	A	G	E	U	S	E	■	R	■	N
7	P	E	L	E	■	L	E	S	T	E	N	T
8	H	■	A	R	T	■	P	I	E	■	O	■
9	Y	E	N	■	A	N	A	R	C	H	I	E
10	L	A	I	S	S	E	R	■	K	A	R	T
11	L	U	N	E	■	V	E	N	E	R	E	R
12	E	X	E	C	R	E	R	■	L	O	T	E



30 juillet 2019 N° 5534

0003836

SUDOKU

		7	9		5	3	6	
		6					9	2
		5			4			
		2						
6							1	9
			3	6	9			
	4							
		1						8
	5		1	4	2	7	3	

Niveau de difficulté : difficile **4811**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	2	1	5	8	9	4	3	6
6	9	3	1	4	7	8	2	5
8	4	5	6	3	2	7	1	9
4	8	7	2	9	6	1	5	3
1	3	9	4	5	8	2	6	7
5	6	2	3	7	1	9	8	4
2	1	4	7	6	3	5	9	8
3	7	8	9	2	5	6	4	1
9	5	6	8	1	4	3	7	2

4810

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

LE	DPV	IAEE	INN	DSND	EO	PMNT	EOO	NTMU	JDI	AOLO	UINN	CER	EDUS
	■												
■					■				■			■	
					■								
■			■				■						

Thème : Citation de Jean-Charles Harvey

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation d'Henry de Montherlant : Ce qu'il y a de difficile dans la charité, c'est qu'il faut continuer.

HOROSCOPE

Mardi 30 juillet 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Tandis que le Soleil en Lion vous apporte une effervescence sur le plan de la vie sociale, vous serez capable de grandes réalisations. Toutefois, vu que par ailleurs le cycle de la Lune en Cancer se trouve au carré de votre Signe, de nouvelles propositions pourraient semer la controverse ou du moins, ne pas faire l'unanimité. Présentez vos idées avec tact afin de rallier le maximum de sympathisants.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Vous ne devriez pas forcément vous contraindre à opter pour l'alternative la plus réservée. Le cycle Lunaire de passage en Cancer pourrait vous donner un coup de pouce inattendu qui rendra l'impossible réalisable. Pourquoi ne pas viser plus haut afin d'essayer d'obtenir le maximum? Et malgré le Soleil en Lion, possibilité de recevoir quelque chose avant même d'avoir à en faire la demande.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Le bilan de ce mardi sera positif si vous ne basculez pas dans l'excessivité. Évitez de vous lancer à l'aveuglette dans des projets complexes que vous n'aurez pas le temps de terminer et qui de ce fait, pourraient vous procurer plus de frustration que de satisfaction. Vous trouverez votre bonheur dans la simplicité, dans de modestes réalisations et en faisant passer l'essentiel avant le superflu.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Le cycle de la Lune en Cancer pourrait entraîner des répercussions inattendues sur le plan financier. Vous devriez être en mesure de réaliser vos ambitions si vous acceptez de faire quelques menus compromis. À noter que les collaborations pourraient être plus salutaires que les projets individuels en ce moment. Recherchez des associés compétents qui disposent d'un bon sens de l'humour...

Lion (23 juillet au 22 août)

À l'approche de la Nouvelle Lune en Lion, le cycle de la Lune en Cancer pourrait vous contraindre à composer avec quelques imprévus. Il ne serait pas superflu d'envisager une option alternative à votre plan d'action original. Un entretien pourrait vous permettre de percevoir une situation plus adéquatement, à condition de poser des questions pertinentes pour clarifier toute éventuelle ambiguïté.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Le passage de la Lune en Cancer vous encourage à vous ressourcer en vous changeant les idées. Il n'y a rien de tel qu'un film ou spectacle pour stimuler votre inspiration et vous motiver à créer. Tandis que la diffusion de votre créativité semblera facilitée, celle-ci devrait connaître une réception favorable. Et l'influence des astres en Lion pourrait même attiser les passions!

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Tout le monde aime la flatterie, mais chacun se méfie de la franchise. Au carré de la Balance, le cycle de la Lune ainsi que Mercure en Cancer risquent de vous faire ressentir certaines remarques avec davantage d'intensité. Dans un sens comme dans l'autre, vous devriez faire la part des choses et ne pas accorder trop d'importance aux commentaires que vous entendrez.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

La Lune encore en Cancer, amie du Scorpion, devrait vous permettre d'exercer davantage d'influence sur votre environnement. Il est également possible que certaines prises de décisions vous incombent, notamment en raison de l'absence d'une personne habituellement en charge. La nervosité serait votre seul ennemi. Si vous conservez votre calme, vous ne commettrez pas d'impair.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Il est temps de passer de la théorie à la pratique. Vous pourrez obtenir ce que vous désirez par voie d'autodiscipline, et peut-être en autodidacte. Les résultats ne seront sans doute pas instantanés, mais ils seront garantis si vous persistez et que vous fournissez des efforts avec assiduité. Ne laissez pas passer cette étape sans faire progresser le rêve qui vous habite depuis longtemps.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

L'envie de modifier des arrangements pris au préalable pourrait vous mettre mal-à-l'aise, mais qu'avez-vous à perdre en cherchant à savoir si cela serait possible? La Lune en Cancer, face au Capricorne, devrait avoir comme effet d'alléger l'atmosphère et de vous simplifier l'existence. Les autres pourraient même vous surprendre en se montrant plus aimables, flexibles et conciliants.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

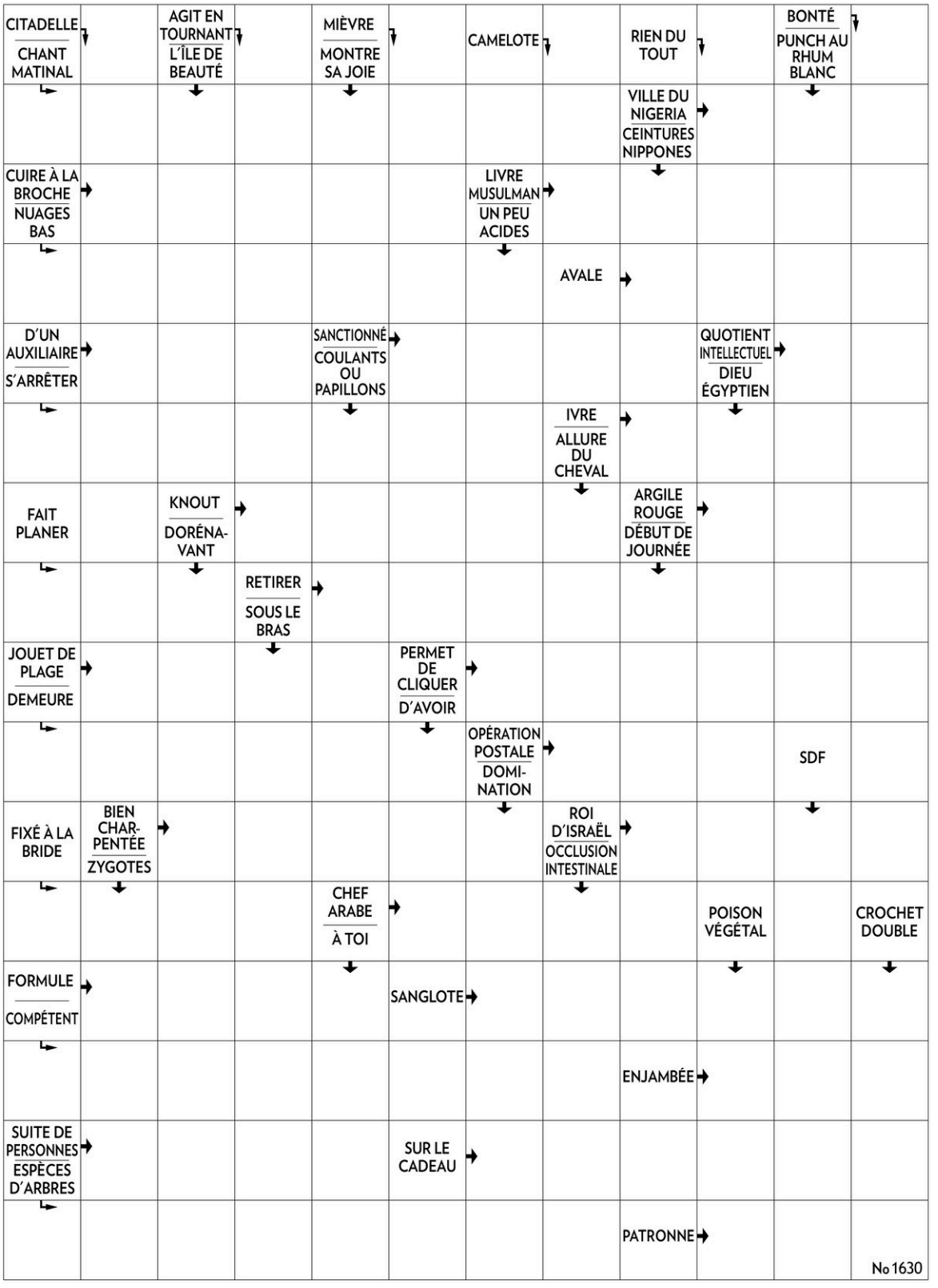
Il vaut mieux compter sur son âne que sur le cheval du voisin. Tandis que la Lune parcourt le Signe du Cancer, Signe assez différent du vôtre, gardez-vous de miser excessivement sur l'assistance des autres. Non pas parce qu'ils se désisteront forcément, mais parce que c'est vous qui servirez le mieux vos propres intérêts. Une affaire pourrait néanmoins s'officialiser à l'intérieur des délais prévus.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

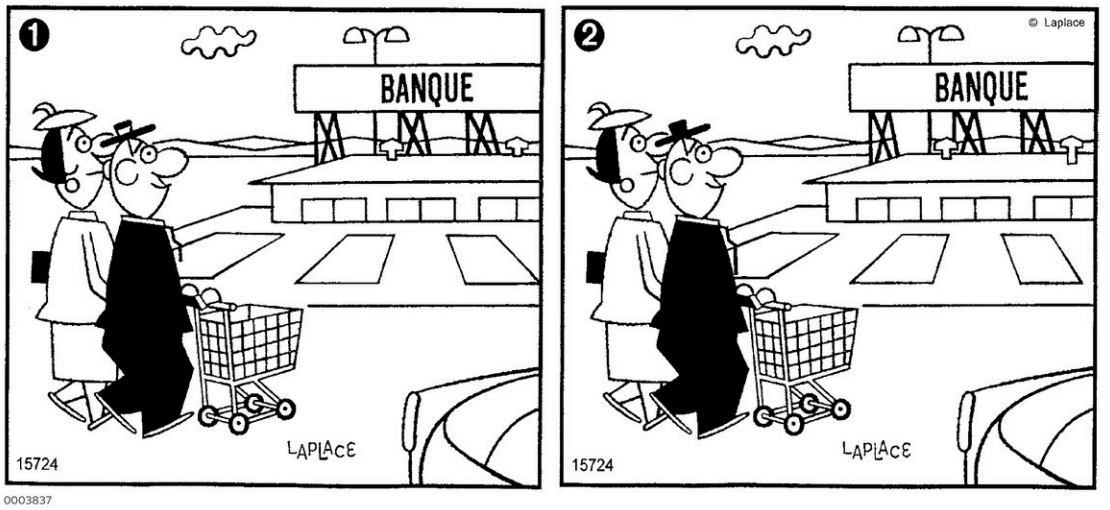
On a toujours davantage besoin de modèles que de critiques. La pire chose serait de donner l'impression que vous croyez tout savoir. Si l'approche de l'autre vous semble inadéquate, vous devriez essayer de le lui faire comprendre de la manière la plus diplomatique possible. Par ailleurs, le cycle de la Lune en Cancer, Signe d'Eau ami du vôtr, dvrait favoriser les nouvelles rencontres. Profitez-en...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



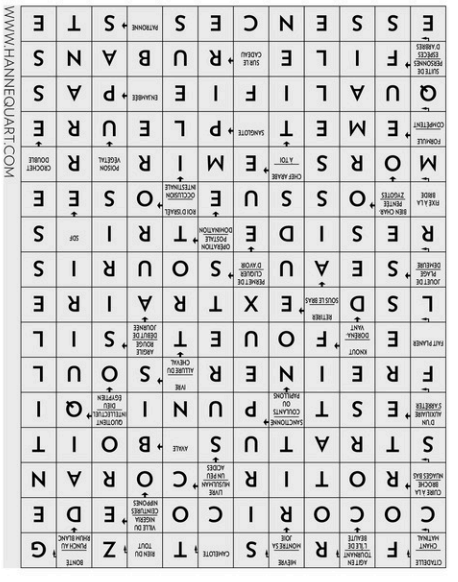
ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



0003837

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Ruban du chapeau de l'homme.
2 Sa cravate est plus longue.
3 Oreille de la femme non indiquée.
4 Le bas de la jupe de la femme est plus large.
5 Coin intérieur du chariot non indiqué. • 6 Le rectangle de droite du parc est moins large.
7 La ligne d'horizon est incomplète à gauche sous l'enseigne.
8 La cheminée de droite est plus longue.



annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

1205 Des Jardins Fleuris 4 ½ Tout inclus, près des services, cul-de-sac, parc **819-640-2825** photos à **www.gipb.ca**

3½ - 4 ½ Chauffé, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24 Juin, **819-416-0949** photos **à www.gipb.ca**

3 ½ chauff/eau ch. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Remise ext. DISPO MAINTENANT. **819 640-2825 www.uptimo.ca**

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½ - 391 BRUNO-DANDENAULT
chauffé, eau ch., éclairé, entrée lav./séch.
819 563-0290 / 819 822-1600

4½ chauf./ eau ch. Stat. et locker dispo. Buanderie sur place. Près du CHUS, Cégep et 24-juin.LIBRE IMMÉDIATEMENT. **819 342-4237 www.uptimo.ca *INFORMEZ-VOUS SUR NOS PROMOS***

4½ TOUT INCL. 1205 PAPINEAU Entrée lav./séch. Stat. & Locker. DROIT AU CHIEN. LIBRE MAINTENANT & 1ER SEPT. **819-640-2825 ou 819-342-4237 www.uptimo.ca**

5761 Chambres à louer

SECTEUR CENTRE
libre, tout inclus + Internet et câble
280$/mois et plus
819 674-7379 / 819 345-3637

5762 Maisons à louer

TRÈS grande maison à **Saint-Isidore-de-Clifton**, très propre et fontionnelle, 4 ch., très grand terrain, près école primaire, 675$/mois, **514-972-9623**

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS TOITURES
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

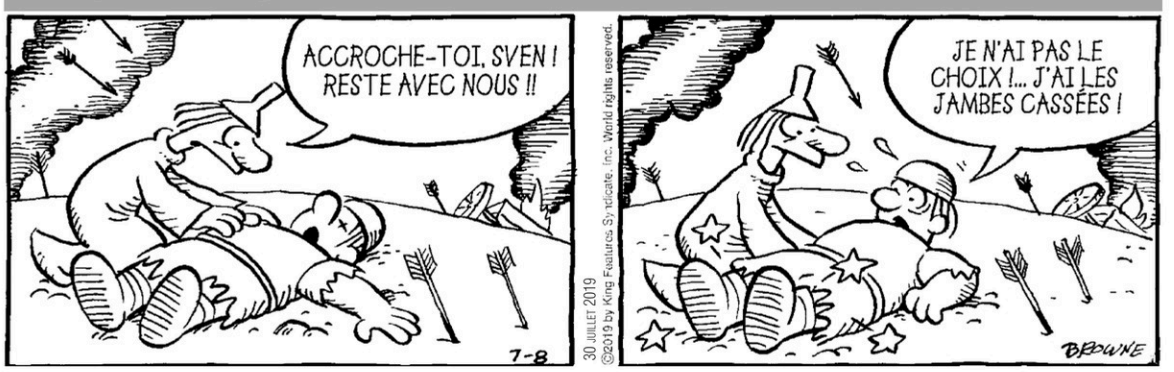
BEN



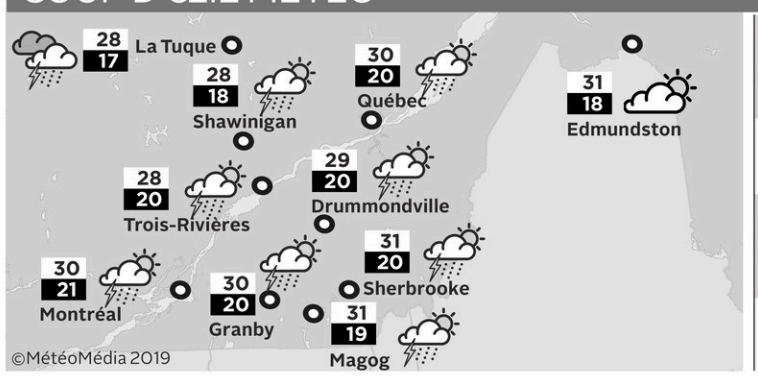
BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 25
Min. 16
Nuageux avec risque d'un orage
Précipitations : 80 %

Jeudi
Max. 25
Min. 15
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

Vendredi
Max. 27
Min. 16
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

Samedi
Max. 28
Min. 18
Ensoleillé
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Orages	30	20
Baie-Comeau	Orages	22	17
Bromont	Orages	30	20
Coaticook	Orages	31	18
East Angus	Orages	31	19
Gatineau	Orages	25	18
Lac-Mégantic	Orages	30	18
La Malbaie	Orages	26	18
Rimouski	Orages	26	18
Saguenay	Orages	25	18
Thetford Mines	Orages	29	18
Valcourt	Orages	30	19
Victoriaville	Orages	29	20
Weedon	Orages	30	19
Windsor	Orages	30	19

LE SOLEIL

5h28 — 20h17
Durée du jour: 14h49

LA LUNE
Lever : 3h31 — Coucher : 19h24
31 juil. — 07 août — 15 août — 23 août

ALMANACH

Maximum hier	29,0°
Minimum hier	19,2°
Normale le jour	24,6°
Normale la nuit	11,1°
Record max	32,8°/1970
Record min	2,7°/1978
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	82,9 mm
Ce mois-ci l'an dernier	126,1 mm
Cette saison	705,4 mm
La saison dernière	586,4 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

SERVICES ET EXPERTS

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5788 Services professionnels et divers

ÉMONDAGE PERSONNALISÉ
Abattage d'arbres nuisibles ou dangeureux. Taillage de haies de cèdres ou autres. Estimation gratuite. Tél.: 819 572-9761

5797 Paysagement et services extérieurs

NACELLE + déchiqueteuse Taille de haies abattage d'arbres, déboisement de lots. Jean-Pierre et Jessika McCray: 819 212-0308

SERVICE D'ARBRES MCCRAY Nous avons la machine à enlever les souches, bons prix. Jean-Pierre et Jessika McCray: 819 212-0308

SERVICE D'ARBRES MCCRAY, souhaitons de bonnes vacances à tous nos fidèles et nouveaux clients. Merci de nous encourager en si grand nombre! Signé: J.P. et Jessica McCray. 819 212-0308.

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

★ ROSE SPA ★
Offrons service de massage.
Belles jeunes filles. Meilleur service.
8 h à 2 h AM, 7/7 jours
Venez et essayez, vous aimerez.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

Avant le 9 août recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé à Drummondville pour le journal La Tribune. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
avec expérience,soir et fin de semaine
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

HYGIÉNISTE DENTAIRE DIPLÔMÉE
32h/sem. à partir du 15 mai. 819 566-5252 (#1) demandez dentiste Claude Beauchemin. ou courriel : cdbdcb@videotron.ca

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., au restaurant exp., sur maitre D
Pot au Feu, tél. : 819-434-2044

TRANSPORT JOCELYN LAPIERRE
est à la recherche de **CHAUFFEURS (SES)** postes à temps plein pour du transport de VR CAN-USA.
Exigences:
-être âgé de plus de 30ans
-bonne connaissance de l'anglais
-avoir un passeport valide
-avoir 3 ans d'expérience en transport
-Aucun antécédent criminel
-Salaire selon expérience
-Transport Jocelyn Lapierre Inc.
Pour plus d'informations, nous contacter au 819 582-2180 jocelyn.lapierre.jl@gmail.com

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.info**

Société Alzheimer de l'Estrie
L'aide d'aujourd'hui. L'espoir de demain...MD
Donnez généreusement :
819 821-5127
www.alzheimerestrie.com

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

5895 Avis publics

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(ARTICLES 136 ET 137 C.P.C.)

Avis est donné à VINCENT DUBUC de vous présenter au greffe de la COUR DU QUÉBEC (Chambre de la Jeunesse) du district de SAINT-FRANÇOIS situé au 375 rue King Ouest, Sherbrooke afin de recevoir le Demande pour ordonnance de placement d'une enfant mineure en vue de son adoption (Art. 432 et suiv. du C.p.c.et 566 et suiv. du C.c.Q.) Déclaration sous serment, Avis de présentation (17 Septembre 2019 à 14.00 hrs à la salle : 12) et Demande pour ordonnance de placement d'un enfant mineure en vue de son adoption modifiée qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 450-43-001612-198

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis de présentation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Éric Bergeron, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document ci-haut mentionné.

Sherbrooke, le 23 Juillet 2019

Richard Plante, Huissier, Hussiers Sherbrooke inc.

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(ARTICLES 136 ET 137 C.P.C.)

Avis est donné à SUCCESSION DE FEUE DENISE LEMAY de vous présenter au greffe de la COUR SUPÉRIEURE du district de SAINT-FRANÇOIS situé au 375 rue King Ouest, Sherbrooke afin de recevoir le Demande pour obtenir de nouvelles instructions (Articles 742 C.p.c., 2791 C.c.Q.) Déclaration sous serment, Avis de présentation (12 Août 2019, salle 2 à 09.00 hrs.) et Pièces R-1 à R-2 qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 450-17-007242-192.

Vous devez répondre à cette demande voir l'avis de présentation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de PATRICK LALIBERTÉ, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document ci-haut mentionné.

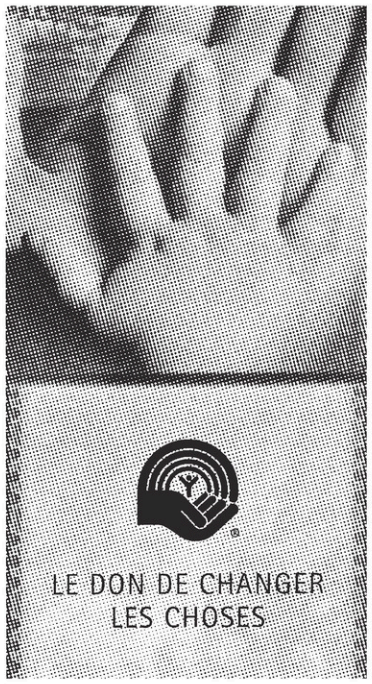
Sherbrooke, le 24 Juillet 2019

Richard Plante, Huissier, Hussiers Sherbrooke inc.

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



Au Québec,
1 personne sur 14
est atteinte d'insuffisance rénale

Par votre appui,
vous contribuez au maintien de la recherche, des activités et services offerts tout en aidant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes et celle de leurs proches.

Donnez à
La Fondation canadienne du rein
Merci de votre générosité

rein.ca/quebec
1-800-565-4515 • 514-938-4515

IN MEMORIAM

FECTEAU (MARIO)
, Sherbrooke
MORIN (COLETTE)
84 ans, Lac-Mégantic, native de Stornoway

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune



COLETTE (MORIN) LAPIERRE
(1935 - 2019)

Au CIUSSS de l'Estrie CHUS-CSSS du Granit de Lac-Mégantic, le 10 juillet 2019, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Colette Morin, fille de feu Denis Morin et de feu Émilia Corriveau, et épouse de feu Louis-Joseph Lapierre, demeurant à Lac-Mégantic et native de Stornoway.

La famille accueillera parents et amis en présence des cendres au Complexe funéraire Jacques & Fils, 3800, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic, le jeudi 1er août 2019 de 19 h à 21 h et le vendredi 2 août 2019 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août 2019 à 10 h 30 en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic. L'inhumation aura lieu au cimetière de Stornoway.

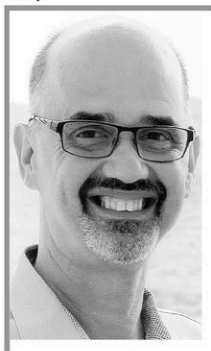
Mme Colette Morin laisse dans le deuil ses enfants : feu Daniel (Martine Brouard), André (Céline Hallé) et feu Réjean (Johanne Grenier) (Michel Grenier); ses petits-enfants : Marc-André Lapierre, Nathalie, Laurianne, Mélanie, Mélissa, Jean-Daniel, Marie-Michelle, Audrey et Isabelle; ses arrière-petits-enfants : Louis-Félix, Laura-lie, Éliane, Clara, Alexis et Léa-Rose; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : feu Germaine (feu Hector Hallé), feu Aimé (Fernande Hallé), feu Thérèse (Marcel Bouchard), Jean-Denis (Monique Bellavance), Aurèle (Hélène Caron), feu Raoul (feu Rachel Lapointe), feu Jean-Marc, Charles (Rita Poulin), feu Laurier (feu Hélène Breton) et Gérard Lapierre. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE**, 740, rue Galt Ouest, bureau 112, Sherbrooke, J1H 1Z3.

complexe funéraire JACQUES & FILS crématorium
Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec) G6B 2C5
Tél.: 819 583-0444/Téléc.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, président
www.jacquesetfils.com

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0730	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	Rizzoli & Isles / Coup de chaud		Le Téléjournal avec Patrice Roy		Des squelettes	On s'aime en chien	Docteur Foster		Bonsoir bonsoir!		Le Téléjournal		Sports express / 23h05 Révolte filles	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Sucré Salé	Lâchés lousses		Les beaux malaises	Complexe G	L'arme fatale / Fruits défendus		TVA nouvelles	22h35 Sucré Salé	23h10 **COURSE À LA MORT** (2008) 1h10	
V	Les Simpson	Coup de foudre	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	**COUP DE FOUDRE À PARIS** (2017) avec Jerry O'Connell, Rebecca Romijn.				CSI: Miami / Tous les coups sont permis		911	NVL
TQc	As de jungle	Salmigondis	Passe-Partout	Cochon dingue	Conseils de famille	Génial!	Point doc		House of Cards / Envers et contre tous		22h10 House of Cards (v.f.)		23h10 Un chef à la cabane	
CBC	Murdoch Mysteries		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Still Standing	Coronation Street	Kim's Convenience	Still Standing	Schitt's Creek	Workin' Moms	CBC News: The National		CBC News: Mont.	Nirvanna
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Love Island		The Amazing Race Canada		The Beaverton	Big Bang Theory	CTV National News	News Montreal
GBL-Q	Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	FBI / Cops and Robbers		NCIS / Boom		Blood & Treasure / Legacy of the Father		Global News	23h35 Colbert
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Bachelorette Partie 2 de 2				Holey Moley		Local News at 11	23h35 J. Kimmel
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Love Island		NCIS / Boom		Blood & Treasure / Legacy of the Father		Channel 3 News	23h35 Colbert
FOX	Mom / Justin Long	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Spin the Wheel / Villareal Family		First Responders Live / Episode 105		Local 44 News		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	America's Got Talent / Judge Cuts 3 / Ellie Kemper				Bring the Funny / The Open Mic 4		NBC5 News @ 11	TonightShow
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		American Experience / Chasing the Moon				Beyond a Year in Space		BBC World News	Amanpour/Com
ARTV	Au paradis	Cormoran / Réunion chez les Cormoran		Cormoran		Quelle famille!	Alys Robi		Alys Robi		Notre vie / Question d'influence		Victoria / Foi, espérance et charité	
CD	Mayday / Preuve explosive		Douanes	Douanes	Douanes	Douanes	Cauchemar sur l'autoroute		Les rois de la ferraille		Routiers de l'Outback		Fous de bateaux	Fous de bateaux
Cinépop	17h10 **DOMMAGES COLLATÉRAUX** (2001)		Arnold Schwarzenegger.		**LES CHIENS DE MER** (1977) avec Jacqueline Bisset, Robert Shaw, Nick Nolte.				**LES HASARDS DU COEUR** (1998) avec Harrison Ford, Kristin Scott Thomas.				23h15 **LARGO WINCH** (2008)	1h05
Evasion	Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Bienvenue au camping		Cabane Canada	Cabane Canada	Monstres d'eau douce		360@ / Mexique		Trésors vus du ciel / Lac Supérieur		Josh Gates, traqueur de mystères	
HI	Pawn Stars / La mise de Rick		Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars
MMAX	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Chicago Med / Un mal pour un bien		Lucifer / Jugement		Orange Is the New Black		Orange Is the New Black / Populaire		Orange Is the New Black / Les animaux		Bones / Le poids d'une promesse	
MP	**LE PASSAGE** (2003) avec Jon Voight, Sigourney Weaver, Shia LaBeouf.					Buzz	Scream Queens: Terreur à l'hôpital		**L'INCROYABLE HULK** (2008) avec Liv Tyler, Tim Roth, Edward Norton.					Buzz
RDI	En direct	En direct	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National
S+	Les enquêtes du NCIS		Nouvelle-Orléans / Le berceau vide		Élémentaire / Fiel, mensonge et vidéo		Blue Bloods / Le prix de l'uniforme		Queen of the South		Instinct / Bye Bye Birdie		La loi et l'ordre: Crimes sexuels	
SE	**WHISPER 3: LA CHEVAUCHÉE SAU...**		**LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS** (2017) avec Penélope Cruz, Kenneth Branagh.				**LE TOMBEAU 2: SÉCURITÉ MAXIMALE** (2018)			21h35 **LA PREMIÈRE PURGE** (2018) Y'lan Noel.			23h15 **EFFRACTION** (2018)	0h45
TFO	Ping/ Carlins	Minivers/ Mini TFO	Maxi/18h10 Mirette	Créatures!	Les sapiens	Top!/19h45 Top!	20h25 ONFR+	BRBR Conquérant	**LA TRAVERSÉE DE PARIS** (1956) avec Bourvil, Jean Gabin.		L'empreinte		Tombe avec vue	**LES DEMOISEL...**
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Cap Sud-Ouest	Partir Autrement en famille		Stupéfiant! / Spéciale reconstruction			Profilage / Charnel		Journal	Journal Afrique
VIE	Marie-Sol St-Onge: Invincible		Encan et flip au Texas		Maison jackpot	Luxe au bord	Mini-maisons	Mini-maisons	Idées grandeur	Idées grandeur	Faites-nous la cour	Faites-nous la cour	Flashpoint / Résistance	
Zeste	Opération sabotage		Bouffe en cavale		Déteste ma cuisine	Déteste ma cuisine	L'Italie passe à table		Hell's Kitchen / 6 chefs s'affrontent		Les carnets de Julie / Le pays Catalan		Dîner sauvage	Dîner sauvage
Ztélé	Rapide et million	Rapide et million	BattleBots: Combats de robots		Les Brown / Une virée en ville		Péril en haute mer		Docu-D / Voyageurs du temps		Vice Principals	Vice Principals	Le Transporteur: La série / La moisson	
RDS	ATP Tennis - Citi Open (D)			Sports 30	ATP Tennis - Citi Open (D)								Sports 30	Sports 30
SPN	Tim & Sid (D)				Misplays	Blue Jays Central	LMB Baseball / Blue Jays de Toronto c. Royals de Kansas City (D)						Sportsnet Central	
TSN	ATP Tennis - Citi Open (D)												SportsCentre	
TVAS	Ninja Warrior: Le parcours ultime		Les partants		Équipes de rêve	Avant-match (D)	LMS Soccer - Concours d'habileté (D)			Kevin Raphael	Le TVA sports	Le TVA sports	Le TVA sports	Ninja Warrior
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadget	Insp.Gadget	21h05 Chat Potté	Turbo FAST	RoiJulian!	22h45 Roger, héros	23h10 Justin rêve	23h35 Village Dany
TTF	LEGO Nexo Knights	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	TeenTitans	TeenTitans	Bravest Warriors	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Grandes Gueules	RobotChicken	Les Simpson	Family Guy
VRAK	Med	Code F.	Jérémie	Big Bang Theory	Friends	Friends	Sans lendemain / Feux d'artifices		Code All Stars	Code G.	Diva de l'Au-Delà / Vies secrètes		Max et Livia	2 filles fauchées



MARIO FECTEAU
(1966 - 2019)

Entouré de l'amour de sa famille, le 26 juillet 2019 est décédé M. Mario Fecteau époux de Mme Pauline Hébert.

Outre sa conjointe, M. Fecteau laisse dans le deuil ses enfants : Sébastien (Alexandra Bisaillon) et Caroline (Maxime Boucher). Il était le fils de M. Nelson Fecteau et de feu Angèle Turgeon. Il était le frère de Luc (Carole Marcoux) et Eric, le beau-frère de Lise (Pierre Nolet), Richard (Dominique Laplante), Luce (Michel Morissette) et Jean (Hélène Pronovost). Il était apprécié de tous ainsi que de ses neveux et nièces. Il laisse également dans le deuil de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier Pierre, Sylvain et Martine pour leur soutient tout au long de la maladie, ainsi que son bébé fille Roxy pour sa zoothérapie.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le jeudi 1 août de 19 h à 21 h 30 et le vendredi de 10 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Le service religieux sera célébré le vendredi 2 août 2019 à 14 h en la Basilique Cathédrale St-Michel et de là au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

En témoignage de sympathie, des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke, Qc, J1H 5N4, serait grandement apprécie de la famille.

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre

laTribune



En prison pour de la pornodivulgation

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — La vengeance ne paie pas : un amoureux éconduit l'a appris à ses dépens après avoir diffusé une vidéo compromettante de son ex-copine sur Internet, ce qui lui a récemment valu un séjour de 90 jours en cellule.



Nathan Lapointe s'est reconnu coupable de pornodivulgation (*revenge porn*) à l'endroit d'une jeune femme dont l'identité est frappée d'une ordonnance de non-publication. L'accusé a aussi brisé ses conditions de remise en liberté en communiquant avec son ex-copine alors que cela lui était interdit. — PHOTO 123RF

Nathan Lapointe avait plaidé coupable à trois chefs accusations concernant une ancienne flamme qu'il a harcelée pendant quelques mois. Il s'est d'ailleurs reconnu coupable de pornodivulgation (*revenge porn*) à l'endroit de la jeune femme, dont l'identité est frappée d'une ordonnance de non-publication. L'accusé a aussi brisé ses conditions de remise en liberté en communiquant avec son ex-copine alors que cela lui était interdit.

Mécontent de la rupture survenue à l'été 2017, le Granbyen a d'abord envoyé un message texte à la jeune femme dans laquelle il la menace de diffuser une vidéo d'elle lui faisant une fellation. Ladite vidéo avait été enregistrée en des jours plus heureux, avec le consentement mutuel des deux amoureux, mais sans qu'il ne soit question de la rendre publique un jour.

Inquiète, la jeune femme avise les policiers de la réception de ce message, mais choisit de ne pas porter plainte. Des patrouilleurs communiquent tout de même avec Nathan Lapointe en le prévenant des conséquences légales auxquelles il s'expose s'il met sa menace à exécution.

Cela n'a fait qu'attiser la colère du principal intéressé, qui le lendemain envoie un nouveau message texte à son ex. « Erreur de ta part. Maintenant, laisse-moi te montrer la puissance d'Internet. Bientôt, tu vas pouvoir marquer ton nom sur les plus grandes bases de données », a-t-il écrit avant de joindre les actes à la parole en publiant la vidéo sur deux sites pornographiques, où apparaissent le nom complet de la victime et une mention selon laquelle elle serait une prostituée.

Un lien vers la vidéo est aussi envoyé à des proches de la victime. Mise au courant, celle-ci porte aussitôt plainte à la police.

Nathan Lapointe est alors arrêté une première fois.

ESCALADE

Le couple recommence à se fréquenter au cours des mois suivants, souligne le juge Serge Champoux. Or, leur relation prend fin une fois pour toutes lorsque la jeune femme quitte Nathan Lapointe pour de bon en novembre 2017.

N'appréciant pas cette seconde rupture, celui-ci se met à envoyer de nombreux messages textes ou vocaux à sa victime, communications qui révèlent une escalade de violence dans les propos tenus par l'accusé.

Si, au départ, il souhaite une réconciliation, Lapointe se met ensuite à insulter et à dégrader sa victime, qu'il se met à suivre en se rendant à son école ou à son lieu de travail. Il lui envoie notamment des messages montrant qu'il la surveille.

Ces missives vaudront à l'accusé d'être arrêté une seconde fois le 23 janvier 2018. On le libère sous conditions, entre autres de ne contacter son ex petite amie sous aucun prétexte, ce qu'il fait toutefois le 5 février 2018 pour la blâmer de l'avoir fait retourner en prison.

GESTES GRAVES

Si la poursuite, représentée par Me Laurence Bélanger, réclamait une peine d'emprisonnement de six à neuf mois assortie d'une probation à la remise en liberté de Nathan Lapointe, l'avocate de celui-ci, Me Rachel Mineau-Bernatchez proposait plutôt qu'on inflige à son client une absolution conditionnelle à l'accomplissement de certaines heures de travaux communautaires et au respect de conditions diverses.

Le juge Serge Champoux n'a toutefois pas adhéré à cette suggestion, jugeant que « l'absolution, conditionnelle ou non, ne refléterait aucunement la gravité objective des gestes posés. »

« La revue de la jurisprudence indique à quel point le phénomène de diffusion par vengeance d'images intimes sur les réseaux sociaux est un phénomène récent avec lequel il faut apprendre à composer », souligne par ailleurs le magistrat, rappelant que « les images fournies par Nathan Lapointe à des sites pornographiques ont été rendues visibles au monde entier » et qu'il n'est pas exclu que des copies du fichier circulent toujours ou puissent circuler à nouveau en ligne.

Le magistrat a donc statué, il y a une dizaine de jours, sur une peine globale de 90 jours de prison, à raison de 30 jours par chef d'accusation. À sa sortie de prison, Lapointe sera soumis à une probation de deux ans sous plusieurs conditions.

RESPONSABILITÉ ENTIÈRE

Le dépôt d'un rapport présentenciel a aussi alimenté la réflexion du juge Champoux.

Si le document présente l'accusé comme un jeune homme sans histoire, bien intégré socialement, aux études et occupant un emploi, on y relève aussi « le caractère immature de l'accusé, ses lacunes au point de vue de la responsabilisation, de la gestion de ses émotions de même que des traits de dépendance affective. En somme, le risque de récidive n'est pas écarté », note le juge, qui n'a pas été convaincu par les remords exprimés par Nathan Lapointe lors de son témoignage.

Le juge a d'ailleurs relevé le manque d'empathie de l'accusé face aux conséquences de ses gestes, se préoccupant plutôt de sa propre personne.

« Certes, l'accusé qui témoigne au moment des observations sur la peine mentionne avoir été fortement secoué par son séjour en prison. Ce choc qu'il décrit semble par contre entièrement relié aux conséquences sur lui, sans apparaître si authentiquement découler d'une prise de conscience relativement aux conséquences subies par la victime », a commenté l'homme de droit.

« Même après un second passage à la cour, il récidive en contactant à nouveau la victime, la blâmant, elle, pour ses inconduites répétitives. La responsabilité de l'accusé est entière et sans partage dans les gestes reprochés », a affirmé le juge Champoux, réitérant que la seule motivation de l'accusé était un désir de vengeance, qu'il a assouvi malgré l'avertissement des policiers.

mérite estrien

ÉTIENNE LEMIEUX ET DOMINIC CARRIER

innovation

L'accord parfait de deux expertises

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À Québec en 2012, une seule tour de refroidissement contaminée par la légionelle a infecté 181 personnes et a causé la mort de 13 d'entre elles. Cette situation, qui a nécessité une enquête d'envergure, a mené en 2014 à l'adoption par le gouvernement provincial d'une nouvelle réglementation sur les tours de refroidissement de l'eau des immeubles, où la bactérie peut s'accumuler et être projetée dans l'air ambiant. En 2017 à Granby, neuf personnes ont été atteintes de la légionellose. Si personne n'en décède, n'empêche que la Santé publique de l'Estrie a travaillé d'arrache-pied pour en trouver la cause… en vain.



Étienne Lemieux et Dominic Carrier — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

Et s'il existait un appareil capable de détecter rapidement et automatiquement dans les tours de refroidissement le taux de présence de la légionelle, cette bactérie responsable de causer la légionellose, une infection pulmonaire potentiellement mortelle chez les humains?

Cet appareil existe maintenant — il s'agit du BioAlert, créé par la jeune entreprise sherbrookoise SpiBio.

L'idée de l'appareil est née sur un comptoir de cuisine, quelque part en 2010, grâce aux expertises de deux colocataires. En effet, Étienne Lemieux terminait son doctorat en biologie cellulaire, alors que son colocataire Dominic Carrier terminait sa maîtrise en génie électrique. Quels sont donc les liens entre biologie cellulaire et génie électrique? Dans la pratique courante, voilà deux disciplines assez peu utilisées dans un même projet.

Mais pour créer un appareil capable de traiter de façon automatisée le taux de légionelle dans l'eau, c'était le maillage parfait!

« Nous avons eu beaucoup de discussions ensemble et nous avons eu cette idée », dit Étienne Lemieux.

« C'est de l'expertise de biochimie couplée à de l'ingénierie. Nos deux expertises nous ont permis de réfléchir *out of the box* », ajoute-t-il.

Il aura fallu quatre années avant de lancer l'entreprise SpiBio qui a négocié quelques virages serrés avant d'avoir le vent dans les voiles aujourd'hui.

Après un travail aussi acharné que passionné, c'est en 2017 que les deux amis et partenaires d'affaires ont pu faire leurs premières validations technologiques grâce à des partenaires chez qui ils ont installé le BioAlert. En 2018, la commercialisation a commencé à petite échelle. Aujourd'hui, l'équipe de travail s'agrandit et le carnet de commandes se remplit rapidement : en juillet, SpiBio compte 12 employés et des embauches se feront sous peu. Depuis un certain temps, l'entreprise s'est installée dans l'Espace LABz, un centre multilocatif géré par Sherbrooke Innopole et s'adressant aux entreprises œuvrant dans le secteur des sciences de la vie ou des technologies propres.

Le marché pour le BioAlert est immense. Au Québec, il y aurait 2600 tours de refroidissement. Aux États-Unis, il y en aurait entre 250 000 et 300 000.

Il y a les tours de refroidissements dans de nombreuses tours résidentielles et le marché est important, mais pour commencer, c'est au marché commercial que SpiBio va s'attaquer.

« Le commercial est plus facile, car les gestionnaires connaissent les coûts importants reliés à la fermeture d'une tour de refroidissement dans une usine par exemple », soutient Étienne Lemieux.

L'intérêt pour le produit sherbrookois — et dont une majorité de fournisseurs sont canadiens — commence à se faire sentir de la part de plusieurs clients qui ont un grand rayonnement avec plusieurs installations partout dans le monde.

Alors l'avenir est rayonnant pour les deux complices et partenaires d'affaires.

Un avenir chargé de très nombreux défis cependant. « Nous avons la chance d'avoir des conjointes très compréhensives, car ce n'est pas évident de vivre avec un entrepreneur. C'est presque obsessif », remarque Étienne Lemieux.

Les deux partenaires veulent empêcher la propagation de la légionelle, quand on sait qu'une seule tour de refroidissement peut contaminer dans un rayon de trois à douze kilomètres autour d'elle. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé dans le cas de la ville de Québec en 2012.

« Nous avons trouvé un réel problème, et il est à la hauteur de notre ambition. Beaucoup de gens ont échoué avant nous. Nous, maintenant, nous sommes à déployer nos ailes », souligne Dominic Carrier en précisant que la technologie qu'ils ont développée pour détecter la légionelle pourrait être utilisée pour détecter d'autres bactéries.

« Nous avons l'ambition de créer quelque chose de plus grand que nous-mêmes », conclut M. Lemieux.

REPÈRES

ÉTIENNE LEMIEUX

Président, directeur général et fondateur de SpiBio

Maîtrise et doctorat en biologie cellulaire

Maîtrise en administration des affaires

Certificat de 3e cycle en Enrichissements des compétences en recherche

Conjoint de Jessica Gagné-Sansfaçon et papa de Mariane, 2 ans et demi

DOMINIC CARRIER

Originaire de Drummondville

Vice-président et fondateur de SpiBio

Maîtrise en génie électrique

Conjoint de Adeline Cuggia

COMMANDITAIRES

Desjardins
bravad Technologie
Guertin société d'avocats SENCRL
Raymond Chabot Grant Thornton

PARTENAIRES

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
ICI RADIO-CANADA 101,1 FM première
ÉCOUTEZ L'ESTRIE S'ENTRETIENT AVEC LA PERSONNALITÉ DU MÉRITE ESTRIEN DÈS 15H30
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ
REGARDEZ LA CAPSULE DU MÉRITE ESTRIEN AU TÉLÉJOURNAL ESTRIE 18H

0000563

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	67	38	,638	—	—	5-5	G-1	38-17	29-21
Tampa Bay	60	48	,556	8½	½	4-6	G-1	28-26	32-22
Boston	59	48	,551	9	1	6-4	P-1	27-26	32-22
Toronto	40	67	,374	28	20	4-6	P-1	20-34	20-33
Baltimore	35	70	,333	32	24	6-4	P-1	15-36	20-34

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	64	41	,610	—	—	5-5	G-1	31-21	33-20
Cleveland	62	43	,590	2	—	7-3	P-1	32-21	30-22
Chicago	46	57	,447	17	12	4-6	P-1	27-25	19-32
Kansas City	40	67	,374	25	20	5-5	G-1	23-32	17-35
Detroit	30	71	,297	32	27	1-9	P-6	13-36	17-35

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	68	39	,636	—	—	8-2	G-2	38-15	30-24
Oakland	60	47	,561	8	—	5-5	G-2	33-22	27-25
Los Angeles	55	52	,514	13	5	5-5	G-1	28-26	27-26
Texas	53	53	,500	14½	6½	3-7	P-2	31-21	22-32
Seattle	46	63	,422	23	15	7-3	G-5	26-32	20-31

Dimanche 28 juillet
Tampa Bay 10 Toronto 9
Minnesota 11 Chi. White Sox 1
Cleveland 6 Kansas City 9
Baltimore 4 L.A. Angels 5
Texas 5 Oakland 6
Detroit 2 Seattle 3 (10)
N.Y. Yankees 9 Boston 6
Lundi 29 juillet
Toronto à Kansas City, 20h15.
Detroit à L.A. Angels, 22h07.
Mardi 30 juillet
Houston à Cleveland, 19h10.
Tampa Bay à Boston, 19h10.
Seattle à Texas, 20h05.
Toronto à Kansas City, 20h15.
Detroit à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Arizona à N.Y. Yankees, 19h05.
N.Y. Mets à White Sox, 20h10.
Milwaukee à Oakland, 22h07.
Mercredi 31 juillet
Toronto à Kansas City, 13h15.
Detroit à L.A. Angels, 16h07.
Houston à Cleveland, 19h10.
Tampa Bay à Boston, 19h10.
Seattle à Texas, 20h05.
Interligue
Arizona à N.Y. Yankees, 13h05.
N.Y. Mets à White Sox, 20h10.
Milwaukee à Oakland, 22h07.
Jeudi 1er août
Toronto à Baltimore, 19h05.
Houston à Cleveland, 19h10.
Tampa Bay à Boston, 19h10.
Interligue
N.Y. Mets à White Sox, 14h10.
Milwaukee à Oakland, 15h37.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	62	45	,579	—	—	4-6	P-2	30-23	32-22
Washington	57	49	,538	4½	—	6-4	G-2	31-23	26-26
Philadelphie	55	50	,524	6	1	6-4	G-1	31-23	24-27
New York	50	55	,476	11	6	6-4	G-4	28-20	22-35
Miami	41	63	,394	19½	14½	5-5	G-2	21-33	20-30

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	56	49	,533	—	—	5-5	G-1	36-18	20-31
St. Louis	56	49	,533	—	—	7-3	P-2	29-22	27-27
Milwaukee	56	51	,523	1	1	6-4	P-1	33-24	23-27
Cincinnati	49	55	,471	6½	6½	6-4	G-3	28-25	21-30
Pittsburgh	46	60	,434	10½	10½	1-9	P-9	23-27	23-33

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	69	38	,645	—	—	6-4	P-1	40-14	29-24
San Francisco	54	52	,509	14½	2½	7-3	G-1	25-28	29-24
Arizona	53	54	,495	16	4	4-6	P-2	23-26	30-28
San Diego	49	56	,467	19	7	3-7	P-1	24-29	25-27
Colorado	49	57	,462	19½	7½	3-7	P-2	26-24	23-33

Dimanche 28 juillet
Atlanta 4 Philadelphie 9
Colorado 2 Cincinnati 3
Pittsburgh 7 N.Y. Mets 8
Arizona 1 Miami 5
L.A. Dodgers 4 Washington 11
Chi. Cubs 11 Milwaukee 4
San Francisco 7 San Diego 6
Interligue
Houston 6 St. Louis 2
Lundi 29 juillet
Atlanta 3 Washington 6
Arizona 6 Miami 11
Pittsburgh 6 Cincinnati 11
L.A. Dodgers au Colorado, 20h40.
Interligue
Baltimore à San Diego, 22h10.
Mardi 30 juillet
San Francisco à Philadelphie, 19h05.
Atlanta à Washington, 19h05.
Pittsburgh à Cincinnati, 19h10.
Chi. Cubs à St. Louis, 20h15.
L.A. Dodgers au Colorado, 20h40.
Interligue
Baltimore à San Diego, 15h40.
Minnesota à Miami, 19h10.
Mercredi 31 juillet
Atlanta à Washington, 12h05.
Pittsburgh à Cincinnati, 12h35.
L.A. Dodgers au Colorado, 15h10.
San Francisco à Philadelphie, 19h05.
Chi. Cubs à St. Louis, 20h15.
Interligue
Minnesota à Miami, 19h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.Y.	95	391	74	130	,332
Devers Bos.	103	420	86	138	,329
Brantley Hou.	99	391	59	127	,325
Bogaerts Bos.	102	405	84	128	,316
Alberto Bal.	86	323	29	101	,313
Polanco Minn.	99	420	66	128	,305
Merrifield K.C.	106	449	75	136	,303
Lindor Cle.	85	361	57	109	,302
Moncada W. Sox	95	372	58	112	,301
Gurriel Hou.	98	397	58	119	,300

Points produits — Trout, L.A.A., 85; Devers, Bos., 82; Bogaerts, Bos., 81; Encarnación, N.Y.Y., 73; Soler, K.C., 73.
Circuits — Trout, L.A.A., 34; Encarnación, N.Y.Y., 30; Soler, K.C., 28; Kepler, Minn., 28; Bregman, Hou., 26; Cruz, Minn., 26.
Victoires — Rodríguez, Bos., 13; Lynn, Tex, 13; Verlander, Hou., 13; Germán, N.Y.Y., 12; Morton, T.B., 12; Gonzales, Sea, 12; Cole, Hou., 12.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 212; Sale, Bos., 189; Bauer, Cle., 185; Verlander, Hou., 183; Boyd, Det., 178; Bieber, Cle., 166.
Victoires protégées — Hand, Cle., 27; Chapman, N.Y.Y., 26.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Yelich Mil.	96	365	78	123	,337
McNeil N.Y.M.	90	345	52	116	,336
Bellinger L.A.D.	101	367	83	120	,327
Blackmon Col.	88	379	77	121	,319
Marte Ari.	101	409	68	130	,318
Rendón Wash.	90	341	74	108	,317
Freeman Atl.	104	409	78	124	,303
Dahl Col.	95	357	64	108	,303
Arenado Col.	104	398	65	120	,302
Acuna Atl.	104	424	83	125	,295

Points produits — Bell, Pit., 86; Freeman, Atl., 81; Escobar, Ari., 80; Yelich, Mil., 80; Bellinger, L.A.D., 79; Arenado, Col., 77; Alonso, N.Y.M., 77.
Circuits — Yelich, Mil., 36; Bellinger, L.A.D., 34; Alonso, N.Y.M., 34; Renfroe, S.D., 29; Suárez, Cin., 28; Bell, Pit., 27.
Victoires — Strasburg, Wash., 14; Fried, Atl., 11; Ryu, L.A.D., 11; Woodruff, Mil., 11; Soroka, Atl., 10; Marquez, Col., 10; Greinke, Ari., 10; Hudson, Stl., 10.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 189; Ray, Ari., 173; Strasburg, Wash., 168.
Victoires protégées — Yates, S.D., 31; Smith, S.F., 26.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	40	21	,656	—
Trois-Rivières	37	25	,597	3½
Rockland	32	32	,500	9½
New Jersey	31	31	,500	9½
Ottawa	27	37	,422	14½
Québec	25	38	,397	16
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

Dimanche 28 juillet
New Jersey 4 Trois-Rivières 13
Sussex County 6 Ottawa 1
Québec 5 Rockland 6
Mardi 30 juillet
New Jersey à Rockland, 11h.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Québec à Sussex County, 19h05.
Mercredi 31 juillet
Rockland à New Jersey, 11h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Québec à Sussex County, 19h05.
Jeudi 1er août
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Rockland à New Jersey, 19h05.
Québec à Sussex County, 19h05.
Vendredi 2 août
Trois-Rivières à Sussex County, 17h05. (2)
Rockland à Québec, 19h05.
Ottawa à New Jersey, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	26	9	,743	—	G-3	9-1
Charlesbourg	20	16,556		6½	G-7	7-3
Trois-Rivières	13	23,361		13½	P-1	3-7
Saguenay	6	30,167		20½	P-6	2-8

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	21	12,636		—	P-2	6-4
Repentigny	21	16,568		2	G-4	5-5
Laval	19	17,528		3½	G-1	4-6
Saint-Eustache	18	18,500		4½	P-1	4-6
Gatineau	15	21,417		7½	P-4	3-7

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Granby	28	10,737		—	P-1	7-3
LaSalle	19	18,514		8½	G-2	5-5
Longueuil	14	19,424		11½	P-2	3-7
Coaticook	11	25,306		16	P-4	3-7

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-17U	7	5	,583	—	G-1	5-5
ABC-16U	6	5	,545	½	G-3	5-5

Dimanche 28 juillet
Montréal 0 Québec 9
Montréal 3 Québec 5
Repentigny 8 Gatineau 4
Granby 4 LaSalle 7
Repentigny 9 Gatineau 7
Trois-Rivières 8 Charlesbourg 11
Lundi 29 juillet
Charlesbourg 20 Saguenay 2
St-Eustache à Repentigny, 19h30.
Mardi 30 juillet
Saguenay à Charlesbourg, 19h30.
Trois-Rivières à Québec, 19h30.
Montréal à St-Eustache, 19h30.
Longueuil à Laval, 19h30.
Coaticook à Granby, 20h.
Mercredi 31 juillet
Longueuil à Repentigny, 19h30.
Québec à Saguenay, 19h30.
ABC-17U à Coaticook, 20h.
Granby à LaSalle, 20h.
Jeudi 1er août
Trois-Rivières à Québec, 19h30.
Laval à Montréal, 19h30.
Repentigny à Saint-Eustache, 19h30.
LaSalle à Longueuil, 19h30.

SENIOR MAJEUR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	17	7	,708	—
Montréal	16	10	,615	2
Victoriaville	16	10	,615	2
Shawinigan	12	10	,545	4
Coaticook	13	12	,520	4½
ABC U17	3	3	,500	5
Thetford Mines	12	12	,500	5
Acton Vale	11	14	,440	6½
St-Jérôme	10	13	,435	6½
ABC U16	0	7	,000	8½
Sherbrooke	7	19	,269	11

Samedi 27 juillet
St-Jérôme 2 St-Jean 9
Dimanche 28 juillet
Acton Vale 8 Coaticook 2
Victoriaville 1 St-Jérôme 2
Thetford 3 Montréal 7
Acton Vale 2 Sherbrooke 3
Mercredi 31 juillet
St-Jérôme à Montréal, 20h
Jeudi 1er août
Thetford à Shawinigan, 20h
Coaticook à St-Jean, 20h
Vendredi 2 août
Montréal à Acton Vale, 20h
ABC U17 à Victoriaville, 20h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	24	11	7	6	41	36	39
Atlanta	23	11	9	3	38	29	36
D.C. United	24	9	6	9	31	26	36
New York City	20	9	3	8	36	24	35
New York	23	10	9	4	39	34	34
Montréal	24	10	11	3	31	38	33
N.-Angleterre	23	9	8	6	34	39	33
Toronto	23	9	9	5	38	38	32
Orlando	23	7	11	5	30	33	26
Columbus	24	7	14	3	24	36	24
Chicago	24	5	10	9	34	35	24
Cincinnati	23	5	16	2	22	53	17

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	22	15	3	4	59	23	49
Seattle	22	11	6	5	33	28	38
Los Angeles Gal.	22	12	9	1	30	31	37
San Jose	22	11	7	4	39	33	37
Minnesota	22	10	7	5	38	30	35
Dallas	23	9	8	6	31	26	33
Portland	21	9	8	4	35	32	31
Salt Lake	22	9	9	4	30	30	31
Houston	22	9	10	3	32	35	30
Kansas City	22	6	9	7	33	39	25
Vancouver	24	4	11	9	23	41	21
Colorado	22	5	12	5	33	45	20

Vendredi 26 juillet
Kansas City 1 New York City 3
Atlanta 3 Los Angeles FC 4
Samedi 27 juillet
Orlando 1 N.-Angleterre 4
Columbus 3 New York 2
D.C. United 0 Chicago 0
Philadelphie 0 Montréal 4
Cincinnati 1 Toronto 2
Seattle 1 Houston 0
Salt Lake 0 Dallas 0
Vancouver 0 Minnesota 0
Colorado 1 San Jose 3
Los Angeles Gal. 0 Portland 4
Samedi 3 août
Los Angeles Gal. à Atlanta, 17h.
Toronto à New York, 18h.
Los Angeles FC en N.-Angleterre, 19h30.
Dallas à Orlando, 19h30.
Vancouver Cincinnati, 20h.
Chicago à Houston, 21h.
Montréal au Colorado, 21h.
New York City à Salt Lake, 22h.
Columbus à San Jose, 22h30.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Demi-finales
Mercredi 7 août (matchs aller)
Cavalry à Montréal, 19h30
Toronto à Ottawa, 19h30
Mercredi 14 août (matchs retour)
Ottawa à Toronto, 19h30
Montréal à Cavalry, 21h30

Les deux gagnants passent en finale

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

	MJ	B	A	Mins
Saphir Taïder	22	7	4	1828
Orji Okwonkwo	19	6	0	1139
Zakaria Diallo	22	3	2	1857
Ignacio Piatti	6	3	1	415
Anthony J.-Hamel	15	3	0	604
Omar Browne	10	2	2	564
Lassi Lappalainen	1	2	0	82
Maximiliano Urruti	22	1	6	1687
Harry Novillo	11	1	2	439
Shamit Shome	19	1	1	1335
Rudy Camacho	10	1	0	838
Daniel Lovitz	20	0	2	1800
Bacary Sagna	17	0	2	1370
Clément Bayiha	9	0	1	391
Micheal Azira	18	0	1	1435
Samuel Piette	18	0	0	1590
Jukka Raitala	19	0	0	1453
Víctor Cabrera	15	0	0	1088
Zachary Br.-Guillard	10	0	0	688
Mathieu Choinière	14	0	0	559
Ken Krolicki	6	0	0	315
Daniel Kinumbe	1	0	0	67

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Lewis Hamilton	225
2. Valtteri Bottas	184
3. Max Verstappen	162
4. Sebastian Vettel	141
5. Charles Leclerc	120
6. Pierre Gasly	55
7. Carlos Sainz Jr.	48
8. Daniil Kvyat	27
9. Kimi Raikkonen	25
10. Lando Norris	22
11. Daniel Ricciardo	22
12. Lance Stroll	18
13. Kevin Magnussen	18
14. Nico Hulkenberg	17
15. Alexander Albon	15
16. Sergio Perez	13
17. Romain Grosjean	8
18. Antonio Giovinazzi	1
19. Robert Kubica	1
20. George Russell	0

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	6	5	1	0	210	115	10
Montréal	5	3	2	0	127	131	6
Ottawa	6	2	4	0	126	182	4
Toronto	6	0	6	0	75	214	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	6	5	1	0	184	103	10
Calgary	6	4	2	0	167	136	8
Edmonton	6	4	2	0	161	102	8
Saskatchewan	6	3	3	0	183	154	6
C.-B.	7	1	6	0	145	241	2

Vendredi 26 juillet
Winnipeg 15 Hamilton 23
Samedi 27 juillet
Saskatchewan 45 C.-B. 18
Jeudi 1er août
Winnipeg à Toronto, 19h.
Hamilton à Saskatchewan, 21h30.
Vendredi 2 août
Ottawa à Montréal, 19h.
Samedi 3 août
Edmonton à Calgary, 19h.

GOLF - PGA

	Boursiers
1. Brooks Koepka	9 551 384$
2. Rory McIlroy	7 373 708$
3. Matt Kuchar	6 273 119$
4. Gary Woodland	5 615 961$
5. Xander Schauffele	5 497 346$
6. Dustin Johnson	5 439 066$
7. Patrick Cantlay	4 946 738$
8. Jon Rahm	4 102 110$
9. Justin Rose	4 096 778$
10. Paul Casey	4 068 651$
11. Tony Finau	3 846 615$
12. Webb Simpson	3 812 616$
13. Marc Leishman	3 774 467$
14. Rickie Fowler	3 749 710$
15. Tommy Fleetwood	3 629 986$
16. Chez Reavie	3 584 734$
17. Adam Scott	3 455 541$
18. Shane Lowry	3 444 879$
19. Francesco Molinari	3 430 790$
20. Justin Thomas	3 172 334$
21. Tiger Woods	3 158 915$
22. B. DeChambeau	3 087 442$
23. Kevin Kisner	3 054 394$
24. Charles Howell III	2 945 305$
25. Ryan Palmer	2 825 863$
26. Sung Kang	2 781 948$
27. Hideki Matsuyama	2 652 371$
28. Jim Furyk	2 627 956$
29. Jason Day	2 615 909$
30. Scott Piercy	2 589 954$

GOLF - LPGA

	Boursières
1. Jin Young Ko	1 983 822$
2. Jeongeun Lee6	1 645 015$
3. Sung Hyun Park	1 336 751$
4. Lexi Thompson	1 324 074$
5. Brooke Henderson	1 117 758$
6. Minjee Lee	1 070 193$
7. Sei Young Kim	947 948$
8. Nelly Korda	887 653$
9. Hyo Joo Kim	882 777$
10. Shanshan Feng	874 716$
11. Ariya Jutanugarn	863 364$
12. Hannah Green	723 125$
13. Eun-Hee Ji	716 048$
14. Carlota Ciganda	713 118$
15. Danielle Kang	692 110$
16. So Yeon Ryu	690 266$
17. Amy Yang	686 114$
18. Inbee Park	659 342$
19. Nasa Hataoka	620 377$
20. Angel Yin	583 919$
21. Yu Liu	558 200$
22. Moriya Jutanugarn	549 266$

NASCAR

SÉRIE PINTY'S CANADA

Classement des pilotes: (après 7 épreuves sur 13)

	Pts
1. Andrew Ranger	311
2. Kevin Lacroix	293
3. Louis-Philippe Dumoulin	281
4. Alex Tagliani	267
5. Alex Labbé	250
6. D.J. Kennington	246
7. Donald Theetge	246
8. Jason Hathaway	241
9. Mark Dilley	234
10. Marc-Antoine Camirand	233
11. Brett Taylor	231
12. Anthony Simone	214
13. T.J. Rinomato	194
14. Jason White	192
15. Brandon White	155
16. Shantel Kalika	112
17. Jamie Krzysik	105
18. Julia Landauer	89
19. Jean-François Dumoulin	77
20. Peter Klutt	72
21. Gary Klutt	69
22. Simon Dion-Viens	67
23. Luc Haukaas	61
24. J.F. Laberge	55
25. David Thorndyke	50

Bear Woods se joint à l'équipe d'entraînement des Argonauts

TORONTO — Le vétéran secondeur Bear Woods a accepté de se joindre à la formation d'entraînement des Argonauts de Toronto.

Woods retrouve donc l'équipe qui l'a libéré quelques jours avant le début du camp d'entraînement en mai. L'équipe lui avait consenti une prolongation de contrat d'une saison en janvier.

Le footballeur de 32 ans a raté la presque totalité de la saison 2018 après que son nom eut été inscrit sur la liste des blessés pour neuf matchs en début de calendrier. Il se remettait alors d'une intervention chirurgicale pour une hernie discale. Il est revenu au jeu à la semaine 11 et a réussi 29 plaqués en quatre rencontres.

La saison précédente, il avait réussi 90 plaqués en 17 matchs en plus d'en ajouter six en matchs éliminatoires pour aider les Argonauts de gagner la coupe Grey.

Woods a disputé les six premières saisons de sa carrière avec les Alouettes de Montréal, où il a été sélectionné deux fois au sein de l'équipe d'étoiles de la LCF. **LA PRESSE CANADIENNE**

Les Tiger-Cats embauchent le quart David Watford

HAMILTON — Trois jours après avoir perdu leur quart partant Jeremiah Masoli pour le reste de la saison, les Tiger-Cats de Hamilton ont embauché David Watford.

Masoli s'est déchiré le ligament croisé antérieur lors du match de vendredi, face aux Blue Bombers de Winnipeg.

Dane Evans a alors pris la relève et il devrait être le partant jeudi, contre les Roughriders de la Saskatchewan. Le quart recrue Hayden Moore fait aussi partie de la formation.

Âgé de 26 ans, Watford a joué 18 matchs pour les Roughriders la saison dernière, complétant 15 de ses 32 passes pour 168 verges, un touché et deux interceptions.

L'Américain de six pieds deux, 212 livres s'était joint à la formation d'entraînement des Roughriders en octobre 2017 après avoir passé quelque deux saisons au sein des Eagles de Philadelphie. **LA PRESSE CANADIENNE**

Goodell et des officiels seront interrogés au sujet d'une pénalité ratée

NOUVELLE-ORLÉANS — Un juge de la Louisiane a ordonné que le commissaire de la NFL, Roger Goodell, et trois officiels du match de championnat de l'Association nationale soient interrogés sous serment en septembre au sujet du jeu qui a possiblement changé le résultat du match de janvier dernier.

L'avocat Antonio LeMon, qui a déposé la poursuite sur cette rencontre, a déclaré que les avocats de la ligue et lui ont choisi une date qui convient aux deux parties pour les dépositions à La Nouvelle-Orléans, à moins que des appels de la NFL retardent ou forcent l'annulation de cette procédure.

LeMon souhaite obtenir 75 000 $ US de dommages - qui seront remis à des œuvres de charité - en raison de la pénalité flagrante pour obstruction et rudesse qui n'a pas été imposée aux Rams de Los Angeles. Cette pénalité ratée a eu lieu à un moment crucial du match, contre les Saints de La Nouvelle-Orléans. Les Rams ont finalement remporté la rencontre et ont participé au Super Bowl. **THE ASSOCIATED PRESS**

TOUR DE FRANCE

Les Français encore frustrés, mais l'avenir est prometteur

The Associated Press

PARIS — « C'est maintenant ou jamais ».

C'était la manchette en Une du journal sportif français *L'Équipe* il y a trois semaines, alors que le pays entier espérait qu'un favori local puisse enfin remporter le Tour de France.

En l'absence de nombreuses vedettes — dont le quadruple champion Chris Froome —, les prétendants français au titre Thibaut Pinot et Romain Bardet devaient être favorisés par le parcours ponctué de nombreuses ascensions très abruptes, dans l'espoir de finalement mettre un terme à la léthargie de 34 ans sans conquête française.

Trois semaines plus tard, ni Pinot ni Bardet ne se sont retrouvés sur le podium de la Grande Boucle, et l'attente continue.

L'avenir du cyclisme français reste néanmoins prometteur. Le digne successeur de Bernard Hinault — le dernier Français à avoir gagné le Tour de France en 1985 — risque de se manifester plus tôt que tard.

Bien que Bardet, qui a terminé sur le podium à deux reprises pendant la compétition, n'a jamais été un véritable aspirant au titre, il peut se consoler en se disant qu'il a lutté pour l'obtention du maillot à pois, remis au meilleur grimpeur. Quant à Pinot, il a brillé jusqu'à ce qu'une blessure à la jambe gauche le force à abdiquer en bordure de la route dans les Alpes, l'empêchant ainsi de défiler sur les Champs-Élysées.



Romain Bardet a lutté durant tout le Tour pour l'obtention du maillot à pois. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, THIBAULT CAMUS



Thibaut Pinot a dû abandonner le Tour dans les Alpes en raison d'une blessure à une jambe. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, CHRISTOPHE ENA

L'INCONNU DU GROUPE

En l'absence de Bardet, un autre Français, Julian Alaphilippe, s'est hissé parmi les meneurs, et sa popularité a du même coup atteint des proportions stratosphériques en France. Au total, cinq cyclistes français ont terminé dans le top-15, une première depuis 2011.

Alaphilippe, un spécialiste des classiques, a surpassé les attentes. Il a porté le maillot jaune pendant 14 jours, après avoir joué les trouble-fête dans les nombreuses stratégies de course traditionnelles. Même s'il a la réputation d'exceller dans les classiques d'un jour, Alaphilippe ne faisait pas partie des favoris au départ. D'ailleurs, plusieurs spectateurs le connaissaient à peine.

« C'est incroyable comment il a haussé son niveau de performance, a déclaré le champion du Tour de France en 2018 Geraint Thomas, qui a fini deuxième cette année derrière son coéquipier chez Ineos Egan Bernal. Je dois véritablement le féliciter. Il a lutté jusqu'au bout. Il méritait d'être sur le podium. »

Et il n'est pas le seul Français à s'être signalé.

« De nombreux cyclistes français cognent à la porte, a mentionné le directeur d'Ineos Dave Brailsford. C'est de toute évidence la génération de Bardet et Pinot. Mais derrière eux, une nouvelle génération de jeunes cyclistes français commence à émerger. »

Brailsford, qui a dit il y a quelques années qu'il aimerait pouvoir développer un éventuel champion français au sein de son équipe, ne semble pas avoir abandonné cette idée. Chez Ineos, les cyclistes sont séparés en deux groupes en fonction de leur âge.

« Nous travaillons très fort avec les plus jeunes pour les préparer, a-t-il évoqué. C'est dans ce groupe que ce serait fantastique de pouvoir compter sur de jeunes cyclistes français très talentueux. »

Cinq Québécois au Tour de l'Avenir

SIMON OLIVIER LORANGE
La Presse

MONTRÉAL — La formation qui représentera le Canada au prochain Tour de l'Avenir sera très majoritairement constituée de cyclistes québécois.

La province fournira en effet cinq des six coureurs qui prendront part à ce mini-Tour de France le mois prochain. Il s'agit de Nickolas Zukowsky, de Pier-André Côté, d'Adam Roberge, de Laurent Gervais et de Charles-Étienne Chrétien. Ken Katerberg, originaire de la Colombie-Britannique, complétera l'équipe dévoilée lundi par Cyclisme Canada



Adam Roberge — PHOTO LE SOLEIL, ARCHIVES, PASCAL RATTHÉ



Pier-André Côté — PHOTO LE SOLEIL, ARCHIVES, PASCAL RATTHÉ

Cette course est en réalité un Tour de France condensé en 10 étapes et met aux prises les meilleurs coureurs âgés de moins de 23 ans sur la planète. Plusieurs acteurs du milieu du vélo y voient l'épreuve jeunesse la plus prestigieuse de la saison.

En entrevue avec *La Presse* la semaine dernière, l'ex-directeur de la haute performance chez Cyclisme Canada et entraîneur indépendant Pierre Hutsebaut avait décrit comme un « passage obligé » une participation au Tour de l'Avenir pour les cyclistes qui veulent décrocher un emploi dans une grande équipe européenne.

Le Canada y fait un retour après sept années d'absence, faute de financement adéquat.

La dernière participation du pays remonte à 2011. Cette année-là, David Boily avait terminé deuxième du classement général. Parmi ses coéquipiers, on retrouvait Antoine Duchesne et Hugo Houle, deux futurs participants du Tour de France.

La 56e présentation du Tour de l'Avenir s'amorcera le 15 août prochain à Marmande, en Nouvelle-Aquitaine, pour se conclure le 25 août à Le Corbier, en Savoie.

Les Devils obtiennent l'attaquant Nikita Gusev des Golden Knights

La Presse canadienne

NEWARK, N.J. — Les Devils du New Jersey ont acquis lundi l'attaquant Nikita Gusev des Golden Knights de Vegas en retour d'un choix de troisième tour au repêchage de 2020 et d'un autre de deuxième ronde à l'encan de 2021.

Les Devils ont ensuite annoncé avoir conclu une entente de deux saisons d'une valeur totale de 9 millions $ US avec Gusev.

Le Russe âgé de 27 ans, qui a été sélectionné en septième ronde, 202e au total, par le Lightning de Tampa Bay lors du repêchage de la LNH en 2012, n'a jamais joué dans le circuit Bettman.

Le hockeyeur de cinq pieds, 11 pouces et 176 livres a marqué 17 buts et amassé 65 mentions d'assistance en 62 rencontres la saison dernière avec le SKA de Saint-Pétersbourg, en KHL.

Gusev a aussi joué pour le CSKA Moscou, l'Amour de Khabarovsk et le Iougra de Khanty-Mansiïsk depuis son passage chez les professionnels, en 2010-11.

Il a également remporté la médaille d'or avec les athlètes olympiques de Russie lors du dernier tournoi aux Jeux de Pyeongchang, en 2018.

Meruelo devient le propriétaire majoritaire des Coyotes de l'Arizona

The Associated Press

GLENDALE, Arizona — Alex Meruelo a complété l'achat d'une participation majoritaire dans les Coyotes de l'Arizona.

L'équipe a annoncé lundi que Meruelo a finalisé la transaction avec Andrew Barroway pour devenir le propriétaire majoritaire des Coyotes.

Fils d'immigrants cubains, Meruelo devient ainsi le seul Hispanique ayant des parts majoritaires d'une équipe de la LNH.

« C'est un moment incroyable pour moi et ma famille, a dit Meruelo, par communiqué. Les Coyotes se préparent à réaliser de grandes choses, sur la glace et en dehors. Je veux continuer de promouvoir l'essor du hockey dans le désert, et je m'engage à présenter un club qui sera une fierté pour nos partisans passionnés, nos loyaux partenaires et pour tout l'Arizona. »

Le conseil des gouverneurs de la LNH a approuvé la vente en juin.

Milliardaire de 55 ans, Meruelo a fondé le groupe Meruelo, basé en Californie, avec des racines remontant à 1986.

Le portefeuille d'activités de Meruelo comprend l'immobilier, des casinos, des stations de télé et de radio et des services de restauration.

AVEC UN CONTRAT DE 8 ANS ET 76 MILLIONS $US

Vasilevskiy heureux avec le Lightning

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le gardien Andrei Vasilevskiy a accepté une offre de contrat de huit ans d'une valeur de 76 millions $ US du Lightning de Tampa Bay, a confirmé l'organisation floridienne lundi.



Détenteur du trophée Vézina remis au meilleur gardien de la LNH, le Russe Andrei Vasilevskiy défendra la cage du Lightning de Tampa Bay pendant au moins les neuf prochaines saisons. — PHOTO GETTY IMAGES, ARCHIVES, BRUCE BENNETT

Ce contrat lui permettra d'empocher en moyenne annuellement 9,5 millions $, soit autant que le joueur le mieux payé du Lightning, l'attaquant Nikita Kucherov. Ça signifie aussi qu'il sera le troisième gardien le mieux rémunéré de la ligue en 2020-21, derrière notamment le cerbère du Canadien de Montréal Carey Price.

« Je suis très heureux de signer cette prolongation de contrat avec le Lightning, a dit Vasilevskiy. J'aimerais remercier toute l'organisation, dont (le propriétaire Jeff) Vinik, (le directeur général) Julien BriseBois et tous les partisans des 'Bolts', pour avoir rendu cet endroit si agréable où jouer, mais aussi pour vivre avec ma famille. »

Le Russe âgé de 25 ans, qui a obtenu le trophée Vézina remis au gardien par excellence la saison passée, pouvait devenir joueur autonome sans compensation en juillet prochain. Il écoulera cette saison la dernière année d'un contrat de trois ans d'une valeur totale de 10,5 millions $.

« Depuis qu'il s'est joint à l'organisation, Andrei a démontré une éthique de travail et un professionnalisme irréprochables, tant sur la patinoire qu'à l'extérieur de celle-ci, a déclaré BriseBois. Nous sommes heureux qu'il puisse poursuivre sa carrière à Tampa pour de nombreuses années encore. »

Vasilevskiy a présenté une fiche de 39-10-4 avec un taux d'efficacité de 92,5 pour cent et une moyenne de buts alloués de 2,40 la saison dernière avec le Lightning, qui a décroché le trophée des Présidents. Il a aussi présenté un taux d'efficacité de 85,6 pour cent et une moyenne de 3,82 au premier tour éliminatoire devant le filet du Lightning, qui a été balayé par les Blue Jackets de Columbus.

Vasilevskiy, qui a été choisi au 19e rang lors du repêchage de la LNH en 2012, présente une fiche de 124-59-15 assortie d'un taux d'efficacité de 91,9 pour cent et une moyenne de 2,55 en 208 matchs en carrière dans le circuit Bettman, tous avec le Lightning.

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : DIMANCHE 28 JUILLET 2019
lotoquebec.com
TOUT OU RIEN
03 05 09 10 12 13 15 17 19 20 21 24
Lotto 6/49
2 6 5 4 2 5 5 1
Sprint 6
05 07 18 31 34
Lotto Poker
5♡ 6♢ 9♣ D♣ R♢
Astro
Jour - Mois - Année - Signe
29 JUILLET 13 SCORPION
Banco
03 05 08 09 10 11 20 23 24 27 29 30 39 44 48 50 54 56 63 68
Turbo x 2
Quotidienne
2 18 3 815 4 3416
Triplex
14 17 24 25 35
Extra
9146055
Lotto MAX
Maintenant un tirage le mardi.
Ce soir, 16 MILLIONS $
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
0003954

Le conseil municipal de Calgary discutera d'un nouvel amphithéâtre

La Presse canadienne

CALGARY — Le conseil municipal de Calgary discutera mardi de la possibilité d'offrir un nouveau domicile aux Flames.

La ville et le propriétaire des Flames, Calgary Sports and Entertainment, ont conclu une entente afin de se partager équitablement les coûts d'un centre d'événements estimé à 550 millions $ pour remplacer le Saddledome, qui est âgé de 36 ans.

Les conseillers municipaux pourront approuver l'entente, la refuser ou encore demander plus de temps pour effectuer une analyse et une consultation.

Le maire Naheed Nenshi a déjà indiqué qu'il voterait en faveur du projet, qu'il qualifie de « bonne entente pour Calgary ».

Si l'accord est approuvé, il pourrait y avoir une première pelletée de terre en 2021.

Dans l'accord dévoilé la semaine dernière, la ville a mentionné que les contribuables de Calgary obtiendraient 400,3 millions $ en redevances pour une entente de 35 ans avec les Flames.

Les négociations entre la ville et les Flames ont été rompues en 2017 lorsque le président de Calgary Sports and Entertainment, Ken King, a qualifié les discussions de « spectaculairement improductives ».

Vers la fin de 2018, la ville a repris les discussions avec ce groupe, qui détient également les Hitmen de la Ligue de l'Ouest, les Stampeders de la Ligue canadienne de football et les Roughnecks de la NLL.

Avant la rupture des pourparlers, le groupe de King avait proposé d'investir 275 M $ dans un aréna coûtant 500 M $ et avait déclaré que la ville devrait mobiliser les 225 M $ restants au moyen d'une taxe de revitalisation communautaire (TRC). Une TRC permet à la ville de détourner les taxes foncières des nouveaux projets qui seraient théoriquement générées par un nouvel aréna et qui les paieraient.

La ville avait proposé de diviser en trois parties le coût d'un aréna de 555 M $, la ville et les Flames payant chacun 185 millions de dollars et le dernier tiers provenant d'une surtaxe sur les billets.

TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC SAINT-JEAN

Marie-Laurence Lortie termine 4e

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Marie-Laurence Lortie a défié Dame Nature samedi dernier, lors de la 65e édition de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, et malgré le soleil de plomb et la chaude température, elle a terminé au pied du podium chez les femmes, en quatrième position, avec un temps de huit heures, 36 minutes et six secondes.

Originaire de Kingsey Falls et étudiante à l'Université Laval, Marie-Laurence fut la première nageuse canadienne à toucher la plaque d'arrivée.

C'est la Française Morgane Dornic qui a remporté le volet féminin de la Traversée avec un chrono de huit heures et 34 secondes, suivie de l'Argentine Pilar Geijo et de l'Italienne Alice Franco.

Ayant maintenu la cadence du peloton de tête au moment du départ, Lortie a fait partie du groupe des meneurs pendant une dizaine de kilomètres avant de perdre contact avec les nageurs devant elle.

Marie-Laurence a occupé la troisième place jusqu'au 15e kilomètre, moment où le vent du sud s'est fait plus insistant, soulevant des vagues incessantes de face, hautes de deux à trois pieds.

Au même moment passait au loin la poursuivante de Lortie, l'Italienne Franco qui, avec une ligne de course peu orthodoxe, semble avoir évité une partie des éléments.

Si la jeune femme a parcouru la première portion du trajet de 32 kilomètres en un temps approximatif de 3 heures 30 minutes, les conditions ont rendu le reste de la course beaucoup plus ardu pour les nageurs. Il a fallu alors un peu plus de 5 heures à Lortie pour parcourir les 17 kilomètres suivants.

Elle a toutefois terminé troisième lors du sprint final, le temps de ce sprint étant enregistré entre le moment où un nageur franchit la ligne entre deux bouées prédéterminées à l'entrée de la rade et le moment où il touche la plaque d'arrivée.

Douze nageuses étaient inscrites à cette 65e édition, et seulement sept d'entre elles ont complété la course.

« J'ai vraiment travaillé ma vitesse ces derniers mois et ça a porté fruit. Le but était de pouvoir demeurer avec le peloton le plus longtemps possible parce que l'effet de sillonnage est le même qu'en vélo et une fois qu'on a décroché, on ne peut plus rejoindre le groupe et on dépense beaucoup plus d'énergie à nager seule », a-t-elle expliqué.

« Pour ce qui est de l'Italienne qui m'a devancée, on m'a dit qu'elle est passée à environ 500 mètres de moi et c'était difficile de dire qui allait terminer devant. La deuxième moitié de la course a été vraiment difficile avec les vagues qui sont arrivées tout d'un coup, mais comme il n'y avait personne directement derrière, mon entraîneur m'a fait ralentir le rythme avant d'entamer le sprint final à l'entrée de la rade ».

Marie-Laurence Lortie en était à une troisième traversée du lac Saint-Jean. Son principal objectif était d'améliorer son classement final, elle qui a terminé 8e en 2017 et 6e en 2018.

Au terme de cette édition, Lortie aura donc mis la main sur les bourses remises à la 4e position chez les femmes, à la première Canadienne et à la 3e femme lors du sprint.



Marie-Laurence Lortie, de Kingsey Falls, a terminé au quatrième rang chez les femmes, samedi, lors de la 65e édition de la Traversée internationale du lac Saint-Jean. — PHOTO FOURNIE


Marie-Laurence Lortie avec le trophée Martin Bédard remis à la meilleure nageuse canadienne. — PHOTO FOURNIE, BENJAMIN LORTIE

COMPÉTITIONS EN EUROPE

La pause sera de courte durée pour Lortie. Elle doit se remettre à l'entraînement en vue d'un séjour en Europe où se dérouleront les prochaines étapes de la coupe du monde des Ultramarathons de la Fina.

Elle participera d'abord le 24 août à la course du lac Ohrid, en Macédoine, une épreuve de 25 kilomètres, pour ensuite mettre le cap sur l'Italie en vue de la classique épreuve de 36 kilomètres reliant les villes de Capri et de Napoli le 7 septembre.

ENTRAÎNEUR D'ÉQUIPE CANADA JUNIOR

Hunter obtient finalement sa chance

La Presse canadienne

PLYMOUTH, Michigan — Alan May se souvient d'un athlète engagé. Keith Jones d'une passion sans commune mesure et d'une brillante tête de hockey. Comme joueur, Dale Hunter avait toutes ces qualités. Comme entraîneur, il obtient finalement l'occasion de se faire valoir à la tête de l'équipe canadienne qui participera au Mondial de hockey junior 2020.

Lui qui aura 59 ans mercredi, Hunter s'est démarqué dans la Ligue canadienne de hockey depuis que son frère Mark et lui ont acheté les Knights de London, de la Ligue de l'Ontario, en 2000. L'équipe a gagné deux coupes Memorial (2005 et 2016), en plus de fournir nombre de joueurs à la LNH, dont Patrick Kane, John Tavares, Corey Perry et Mitch Marner.

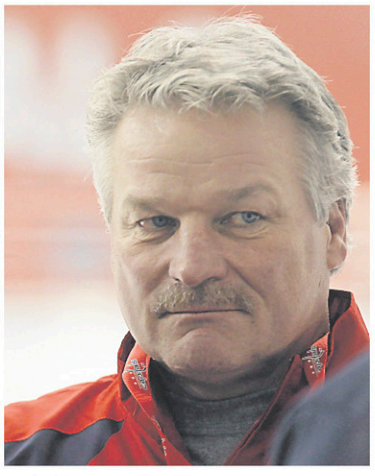
Mais outre une fois au tournoi Ivan-Hlinka de 2013 — qu'il a gagné —, Hunter n'était qu'un spectateur en ce qui a trait au programme national.

« Ça a été long avant qu'on lui offre cette chance, a déclaré Stan Butler, directeur général et entraîneur-chef du Battalion de North Bay, qui a dirigé deux fois l'équipe nationale junior. Je ne pense pas qu'il y ait entraîneur plus méritant que lui au hockey junior. »

Hunter prétend quant à lui qu'il avait toujours « autre chose à faire » et que le Canada « comptait sur de grands entraîneurs ».

« C'est fantastique, a-t-il toutefois admis. C'est très excitant. »

May et Jones ont leur petite idée pour expliquer pourquoi l'attente a été aussi longue pour leur ex-coéquipier.


Dale Hunter — PHOTO AP, ARCHIVES

« Il ne fait pas d'autopromotion, a pour sa part argué Jones, analyste pour MSNBC et pour les matchs des Flyers de Philadelphie. Il n'est pas là pour se mettre de l'avant, mais pour rendre son club meilleur. Il veut gagner à tout prix. »

Sans surprise, Hockey Canada a une autre explication.

« Nous n'avons qu'une place à combler chaque année, a indiqué Shawn Bulock, directeur des équipes masculines. Dale était très enthousiaste quand nous lui avons proposé le poste. Nous n'aurions pas pu être plus excités. »

Hunter a quitté les Knights pour diriger les Capitals lors de la saison 2011-12, menant la formation à une victoire surprise contre les champions en titre, les Bruins de Boston, au premier tour éliminatoire. Au lieu de poursuivre sa route dans la LNH, il est retourné chez les Knights.

Jones, compagnon de trio de Hunter à Washington, n'a jamais douté que ce dernier se retrouverait derrière un banc.

« Dale avait une façon bien à lui de faire passer son message, s'est rappelé Jones. Vous saviez que ses intentions étaient de rendre l'équipe meilleure, que ce n'était pas pour se mettre en valeur. Il ne faisait pas semblant d'être le capitaine. Il était le capitaine. »

Que peut-on s'attendre d'une équipe dirigée par Hunter sur la scène internationale?

« Un groupe extrêmement compétitif qui n'arrêtera jamais, a dit Jones. Ils vont peut-être perdre, mais ils vont tout donner jusqu'à la dernière seconde. »

Hunter est sur la patinoire cette semaine en banlieue de Detroit en compagnie de 38 joueurs pour une série d'entraînements et de matchs préparatoires contre les États-Unis, la Suède et la Finlande. Il s'agit de la première occasion pour les dirigeants de Hockey Canada de jeter un bon coup d'œil à certains des jeunes hockeyeurs qui aspirent à représenter leur pays dans le temps des Fêtes, en République tchèque.

Cano, DeJong, Cruz et Betts se déchaînent

Les quatre frappeurs de puissance réussissent les quatre plus récents tours du chapeau de la MLB

The Associated Press



Mookie Betts a complété cette semaine record de tours du chapeau en frappant trois circuits dans une victoire de 10-5 des Red Sox de Boston contre les Yankees de New York, vendredi. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ELISE AMENDOLA

On peut facilement être immunisé aux statistiques entourant les coups de circuit de nos jours. Mais il faut admettre que la dernière semaine a été spectaculaire.

Robinson Cano, Paul DeJong, Nelson Cruz et Mookie Betts ont tous frappé trois circuits dans une même rencontre et ils l'ont fait lors de journées consécutives. Cette séquence sans précédent de tours de chapeau de circuits s'est amorcée avec Cano mardi, pour être couronnée par Betts vendredi.

Pour Betts, c'est du déjà vu : c'était déjà la cinquième fois de sa carrière — à seulement une autre performance semblable du record des Majeures — que Betts frappait trois circuits dans le même match.

Selon l'Elias Sports Bureau, c'était la première fois de l'histoire de la MLB qu'un tel exploit était réalisé trois jours d'affilée. C'est maintenant arrivé 15 fois cette saison. Le premier match de trois circuits a été réalisé par Paul Goldschmidt, le 29 mars. La plus longue période sans qu'une rencontre de trois circuits n'ait lieu a été de 21 jours en 2019, entre Christian Yelich (15 avril) et Justin Turner (7 mai).

Seules deux équipes cette saison, les Cardinals de St. Louis et les Twins du Minnesota, ont eu plus d'un joueur à réussir l'exploit. Cruz et Max Kepler l'ont fait pour les Twins; DeJong et Goldschmidt pour les Cards.

Et seuls les Yankees de New York et les Pirates de Pittsburgh en ont été victimes plus d'une fois. Les Yankees ont alloué trois longues balles à Betts et Travis d'Arnaud; les Pirates à DeJong et Derek Dietrich.

Les Yankees ont été victimes d'un autre triplé, en défense cette fois. Face aux Twins, lundi, le solide roulant d'Edwin Encarnacion avec des coureurs aux premier et deuxième a été cueilli par Luis Arraez au troisième sac. Il a touché le coussin avant de remettre promptement à Jonathan Schoop au deuxième, qui a ensuite relayé la balle au premier pour devancer Encarnacion et compléter le triple jeu.

Selon Baseball-reference.com, dont les données remontent jusqu'à la saison 1908, le plus de matchs de trois circuits en une saison ont été accomplis en 2001, avec 22. Barry Bonds l'avait fait deux fois, en route vers le record de circuits en une saison. Sammy Sosa avait quant à lui réussi trois matchs de trois circuits entre le 9 août et le 23 septembre. Jeromy Burnitz et Richie Sexson avaient de leur côté réussi l'exploit lors de la même rencontre pour les Brewers de Milwaukee, contre les Diamondbacks de l'Arizona.

En plus de 2001, deux autres saisons ont produit plus de matchs de trois circuits que 2019 : il y a eu 19 de ces rencontres en 2016 — dont deux par Betts — et 16 en 1999.

LES BREWERS DANS LA COURSE, MAIS...

Les Brewers de Milwaukee ne sont qu'à un match de la tête dans la Centrale de la Nationale et cinq matchs au-dessus de la barre de ,500, même s'ils ont accordé 16 points de plus qu'ils n'en ont marqués jusqu'ici cette saison.

L'équipe vient de remporter deux matchs sur trois contre les Cubs de Chicago, remportant les deux premières rencontres à leur dernier tour au bâton avant que les Cubs n'évitent le balayage dimanche.

Les Brewers ont la troisième pire moyenne de points mérités de la Nationale à 4,68. Il sera donc intéressant de voir s'ils peuvent aller chercher des renforts au monticule d'ici la date limite des transactions.

David Ortiz est heureux de rentrer à la maison

The Associated Press



David Ortiz a reçu son congé de l'hôpital vendredi. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES, CHARLES KRUPA

BOSTON — L'ex-frappeur de puissance des Red Sox de Boston David Ortiz a déclaré qu'il était heureux de rentrer à la maison pour retrouver les membres de sa famille, après avoir fait bien malgré lui l'objet d'une tentative de meurtre en République dominicaine.

Plus de sept semaines après avoir été atteint par balle, Ortiz a déclaré sur Instagram que « voir ma famille célébrer le fait que je sois de retour sain et sauf à la maison n'a pas de prix ». Ortiz, qui a obtenu son congé d'un hôpital de Boston vendredi, a émis ses premiers commentaires publics depuis l'incident.

Il a aussi remercié les partisans pour leurs prières. La publication était accompagnée de photos d'un steak, de pâtes et d'un poisson grillé. Ortiz a ajouté « c'est triste que je ne puisse pas encore dévorer cette nourriture!!!! ».

Ortiz a été atteint au dos dans une boîte de nuit de Santo Domingo le 9 juillet par un tueur à gages, qui se serait mépris sur sa cible selon les policiers locaux. Ortiz a été transféré dans un hôpital de Boston dès le lendemain, et il a subi trois opérations avant d'obtenir son congé.

COUPE ROGERS DE MONTRÉAL

Nadal sera le favori

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'Espagnol Rafael Nadal sera le favori à la Coupe Rogers de Montréal, a annoncé Tennis Canada après avoir pris en compte la mise à jour du classement officiel de l'ATP lundi matin.



Avec les retraits de Novak Djokovic et Roger Federer, l'Espagnol Rafael Nadal sera la grand favori pour remporter la portion masculine de la Coupe Rogers qui commencera lundi à Montréal. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, ARCHIVES, MIKE EGERTON

Nadal, le nº 2 mondial, et les sept têtes de série suivantes bénéficieront aussi d'une exemption pour le premier tour.

'Rafa' convoitera un cinquième titre en carrière à la Coupe Rogers, et il tentera du même coup de défendre son titre acquis l'an dernier à Toronto.

L'Autrichien Dominic Thiem, qui occupe le quatrième échelon du classement, sera la deuxième tête de série à la suite du retrait de Novak Djokovic et de Roger Federer. L'Allemand Alexander Zverev, champion du volet masculin à Montréal en 2017, sera pour sa part la troisième tête de série. Aucun Canadien ne figure parmi les 16 premières têtes de série.

« Cette année, nous aurons également la chance de voir à l'œuvre plusieurs de nos joueurs canadiens », a déclaré le directeur de la Coupe Rogers de Montréal Eugène Lapierre, en référence à Milos Raonic, Félix Auger-Aliassime et Denis Shapovalov.

Chez les dames, la no 1 mondiale Ashleigh Barty sera la favorite de la Coupe Rogers de Toronto.

L'Australienne participera à son deuxième tournoi seulement en tant que nº 1 mondiale, après avoir notamment conquis son premier titre majeur en carrière aux Internationaux de France en juin. Elle avait atteint les quarts de finale à la Coupe Rogers de Montréal l'an dernier, en plus d'avoir été sacrée championne en double.

La Japonaise Naomi Osaka et la Tchèque Karolina Pliskova seront les deux têtes de série suivantes, dans l'ordre. Aucune représentante de l'unifolié ne fait partie des 16 premières têtes de série du tournoi torontois.

Le tirage officiel des tableaux principaux des deux tournois, qui déterminera les affrontements de la semaine, sera effectué vendredi.

OMNIUM CITI DE WASHINGTON

Eugenie Bouchard se fait corriger

La Presse canadienne

WASHINGTON — Deux des quatre Canadiens inscrits à l'Omnium de tennis Citi de Washington ont subi l'élimination au premier tour lundi, dont la Québécoise Eugenie Bouchard.



Eugenie Bouchard a perdu un huitième match consécutif, lundi, à l'Omnium CITI de Washington. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, BERNARD BRAULT

Seule représentante de l'unifolié dans le tableau du simple féminin, Bouchard n'a pas fait le poids devant l'Américaine Lauren Davis, qui l'a emporté 6-1, 6-2 en une heure.

Bouchard, qui a glissé au 114e rang du classement de la WTA, a donc perdu un huitième match consécutif. Sa dernière victoire remonte au 17 février dernier, en première ronde du tournoi de Dubai.

Bouchard avait pourtant bien amorcé son duel contre Davis, 75e joueuse mondiale, en inscrivant les trois premiers points de l'affrontement au service de l'Américaine. La Montréalaise a cependant été incapable de convertir une seule de ces trois balles de bris ni une quatrième, lors du même jeu.

Le reste du match, Bouchard n'a eu aucune autre opportunité de bris. Elle a ensuite perdu son service deux fois en première manche, et deux autres fois lors du deuxième set.

Plus tôt en journée, Brayden Schnur avait offert une plus vive opposition au vétéran français Jo-Wilfried Tsonga, qui l'a tout de même emporté 6-4, 7-6 (2).

Issu des qualifications, Schnur, 99e joueur mondial, a été incapable de provoquer une seule balle de bris pendant l'affrontement. Le seul bris du match, en faveur de Tsonga, a été réalisé au septième jeu du premier set.

Lors du bris d'égalité, Tsonga a gagné les quatre premiers points avant de voir Schnur réduire son avance de moitié. Au retour du changement de côtés, le Français de 34 ans, détenteur du 70e rang au classement mondial, a remporté les trois points suivants dont deux au service du Canadien.

En deuxième ronde, Tsonga croisera le fer avec le Russe Karen Khachanov, deuxième tête de série et huitième joueur mondial.

Chez les hommes, Milos Raonic et Félix Auger Aliassime, respectivement huitième et neuvième têtes de série, bénéficient de laissez-passer leur donnant accès directement au second tour. Ils disputeront leur premier match mercredi.

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune





ABONNEMENT AU

JOURNAL PAPIER

Recevez votre édition papier directement à votre porte et sans souci!

PROGRAMMME DE PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Le programme de prélèvements automatiques est simple et sécuritaire. Un seul montant sera prélevé chaque mois de votre compte bancaire ou de votre carte de crédit.

TARIF LIVRAISON PAR CAMELOT
Seulement
25,01 $/mois
(taxes incluses)

TARIF LIVRAISON PAR CAMELOT MOTORISÉ
Seulement
27,52 $/mois
(taxes incluses)

Pour en savoir plus :

SERVICE DES ABONNEMENTS

819 564-5466 1 800 567-6955

laTribune

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

0005397